

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE
DU
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

{I} INTRODUCTION.

I

CONSTITUTION PHYSIQUE DU DÉPARTEMENT.

Le département des Hautes-Alpes est situé entre le 3° 1' et le 4° 45' de longitude est de Paris et entre le 45° 8' et le 44° 11' de latitude. Il affecte la forme d'un trapèze irrégulier, incliné du nord-est au sud-ouest ; sa longueur de l'est à l'ouest est de 135 kilomètres et sa largeur moyenne de 110 kilomètres environ. Il est borné au nord-est (le plus grand des petits côtés du trapèze) par le royaume d'Italie, au sud-est par le département des Basses-Alpes, au sud-ouest (le plus petit des petits côtés du trapèze) par le département de la Drôme, au nord-ouest par les départements de la Savoie, de la Drôme et de l'Isère. Sa superficie totale est de 558,810 hectares ; sa population, d'après le recensement de 1881, est de 121,787 habitants¹. Elle était de plus de 133,000 en 1846.

CHAPITRE PREMIER.

§ 1. CLIMAT ET PRODUCTIONS.

Le sol du département des Hautes-Alpes se subdivise de la manière suivante :

	hectares.
Terres labourables	94,201
Prairies.....	27,300
Vignes.....	5,550
{II} Forêts	98,374
Vergers et jardins.....	400
Oseraies, aunaies, saulsaies	547
Carrières, mines.....	7
Landes, marais, terres incultes.....	127,758
Propriétés bâties	721
Routes, chemins, rues, places	7,048
Rivières, torrents, lacs, étangs	11,635
Forêts domaniales, montagnes incultes appartenant à l'État	8,165
Cimetières, églises, monuments publics.....	37
Vaines pâtures	120,523
Canaux, mares	12
Glaciers, rochers, terrains improductifs.....	56,932

	558,810

Il comprend 19,106 hectares de terres arrosables, ainsi réparties :

	hectares.
Arrondissement de Gap	11,356

¹ Le dénombrement de 1881 signale une augmentation de population de 2,693 habitants sur celui de 1876. Mais cette augmentation est plus apparente que réelle, la construction du chemin de fer de la vallée de la Durance ayant introduit dans le département une population flottante qui ne tardera pas à disparaître.

Arrondissement d'Embrun	2,718
Arrondissement de Briançon	5,032
	19,106

Il est traversé par le chemin de fer de Lyon à Marseille par les Alpes, avec embranchement de Veynes à la frontière italienne, actuellement livré à l'exploitation de Veynes à Mont-Dauphin et en construction de Mont-Dauphin à Briançon.

Il est sillonné par cinq routes nationales mesurant un parcours de 373,079 mètres, par huit routes départementales sur une longueur de 121,335 mètres, et par douze chemins de grande communication hors classe présentant un développement de 217,124 mètres.

L'aspect du département des Hautes-Alpes est très accidenté et très pittoresque ; il est sillonné de profondes vallées et hérissé de hautes montagnes, les unes nues et arides, les autres couronnées de vastes et sombres forêts d'arbres résineux. Le climat y est extrêmement variable et passe presque sans transition d'un froid rigoureux à une excessive chaleur ; l'air y est sec et salubre ; fatal aux organismes débiles ou maladifs, il donne aux robustes populations des Alpes un tempérament vigoureux.

Les cultures y varient suivant le climat. Dans la partie la plus méridionale du {III} département (à Ventavon et à Laragne), on conserve à force de soins, dans les expositions privilégiées, quelques oliviers dont les fruits arrivent rarement à maturité. La vigne, cultivée avec succès dans presque tout l'arrondissement de Gap, donne de médiocres produits dans celui d'Embrun et est inconnue dans celui de Briançon², dans les cantons d'Orcières, de Saint-Bonnet, de Saint-Étienne-en-Dévoluy et dans presque tout celui de Saint-Firmin. Le blé lui-même, dont le rendement est satisfaisant dans les parties les plus chaudes du département, se produit à force d'engrais seulement dans l'Embrunais et le Briançonnais, et ne peut arriver à maturité dans les communes les plus élevées des cantons d'Aiguilles, de Briançon, du Monétier-de-Briançon et de la Grave ; il y est remplacé par l'orge et le seigle.

Tandis que les arbres à fruits abondent dans la région tempérée du département, ils ne peuvent s'acclimater pour la plupart dans le Briançonnais et dans le Champsaur. Le noyer lui-même ne dépasse pas le canton de l'Argentière.

Les forêts ont beaucoup diminué de nos jours, au grand détriment de l'égalité du climat et du régime des eaux ; elles sont néanmoins encore nombreuses. Les montagnes exposées au midi³ présentent généralement aux regards des rochers dénudés ou tapissés de chênes ou de pins rabougris ; les parties exposées au nord sont couvertes au contraire de superbes forêts de mélèzes, de pins sylvestres, de hêtres et de sapins. Le chêne n'atteint tout son majestueux développement que dans la partie la plus méridionale du département ; à une plus grande altitude, il demeure chétif, gèle parfois et est remplacé par l'orme, l'érable et le frêne. L'aune, le saule et le peuplier de pays tapissent presque toutes les pentes des torrents et des ruisseaux⁴.

Les sommets des montagnes où la végétation forestière s'arrête sont recouverts de vastes pâturages au gazon court et épais, où viennent s'engraisser pendant quatre ou cinq mois de l'année de nombreux troupeaux, principale richesse des habitants.

Enfin une quatrième zone est envahie par les glaciers et les neiges éternelles.

² Sauf aux Vigneaux et à la Vignette où croissent quelques vignobles chétifs, desquels ces localités ont tiré leur nom.

³ Les montagnes exposées au midi sont dites, dans la langue vulgaire des Alpes, à l'*adrech* ; celles exposées au nord, à l'*ubac*. Les premières sont plus dégradées que les autres parce que les troupeaux peuvent y paître plus longtemps.

⁴ Les forêts ou les essences qui les composent ont donné leur nom à une foule de lieux des Alpes : on y retrouve à chaque pas des dérivés des mots *gala*, *agia*, *baya*, *seilla*, etc., qui au moyen âge ont signifié un lieu couvert de bois. La forêt mise en défens a formé le mot *devez* ; celle que l'on peut pâturer le mot *patégue* ; celle que l'on a défrichée le mot *eyssart*. Enfin les mots *quergles*, *drouvet*, *roure* (le chêne), *chassagne* (la chênaie), *mélézet* (le mélèze), *faix*, *faisse* (le hêtre), *freyssinet*, *freissinières* (le frêne), *vernet* (l'aune), *sauze* (le saule), *pinet* (le pin), *sappey* (le sapin), etc., se retrouvent à chaque pas dans nos contrées.

Le plupart des bêtes fauves qui peuplaient nos forêts il n'y a pas très longtemps {IV} encore, les cerfs, les chevreuils, les sangliers, ont tout à fait disparu ; les ours et les bouquetins ne se rencontrent plus que dans le Diois et les Alpes italiennes ; les chamois seuls habitent encore les sommets de nos montagnes, et leurs troupeaux, loin de diminuer, augmentent avec les progrès du regazonnement des montagnes et l'interdiction du libre parcours des bestiaux. Les carnassiers ne sont représentés que par le loup, le loup-cervier et le renard ; en revanche, on trouve dans les Alpes à peu près toutes les espèces d'oiseaux de proie européens et une grande variété d'oiseaux aquatiques et terrestres, au premier rang desquels il faut placer plusieurs espèces de téttras.

Quelques lacs nourrissent la carpe et la plupart des rivières sont peuplées de truites saumonées fort estimées. Les classes des insectes lépidoptères et coléoptères sont dans les Alpes d'une richesse extrême et le botaniste peut y recueillir les plantes les plus belles et les plus rares.

§ 2. GEOLOGIE.

M. l'intendant militaire de la Valette a bien voulu me communiquer sur la géologie du département la note suivante, rédigée en grande partie d'après les travaux de M. Lory⁵, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.

Le département des Hautes-Alpes comprend dans sa constitution géologique les terrains

Primitif,
Carbonifère,
Triasique,

Jurassique,
Crétacé,

Tertiaire,
Quaternaire,

auxquels il faut ajouter des roches éruptives venues au jour à diverses époques.

I. TERRAIN PRIMITIF.

Le terrain primitif constitue le massif du Pelvoux, dont le versant oriental (Briançonnais) est formé presque exclusivement par la *protogyne*. On le rencontre également au col de Fréjus (ouest de Briançon), au col de la Cula, au mont Viso⁶ et dans le Valgaudemar. Un affleurement de terrain primitif se montre au Plan-de-Phazi, près de Guillestre, et un autre à Remollon, sur les bords de la Durance. Le premier est remarquable en ce qu'il se rattache à une faille qui se prolonge à l'est et à l'ouest et à proximité de laquelle jaillissent des eaux thermales ferrugineuses.

{V}II. TERRAIN CARBONIFERE.

Le terrain carbonifère est représenté par sa formation supérieure seulement, celle des grès, au milieu desquels on rencontre des gisements d'anthracite, dont plusieurs sont exploités. Dans le voisinage des deux roches se trouvent des empreintes de végétaux caractéristiques de la période carbonifère. Ce terrain n'existe, du reste, que dans la partie occidentale du Briançonnais où il repose directement sur le terrain primitif ; il s'étend au nord jusque dans la Maurienne ; il s'arrête au sud à Chanteloube, près de Saint-Crépin, et au col des Ayes. Une ligne passant par le Mont-Thabor et Briançon le limite à l'est.

⁵ *Description géologique du Dauphiné* (1860-1861 et 1864). — *Essai sur l'orographie des Alpes occidentales* (1878).

⁶ Roches cristallines schisteuses : schistes chloriteux, micaschistes, etc. ; absence complète de protogyne.

III. TERRAIN TRIASIQUE.

Les grès et les quartzites constituent la formation inférieure de ce terrain ; ces roches se montrent sur plusieurs points dans le Briançonnais et sont limitées à l'est par une ligne allant du nord au sud en suivant le col des Désertes, le Château-Queyras, le col du Fromage et le col des Clausis. Au delà s'étend la grande nappe des schistes calcaréo-talqueux qui représente la formation supérieure du terrain et se prolonge jusque dans le Piémont et les Basses-Alpes. Les quartzites se montrent en outre dans la gorge du Guil, près de Guillestre, et affleurent au Plan-de-Phazi à côté du terrain primitif. Les filons de plomb argentifère exploités à l'Argentière sont situés dans les quartzites de la gorge du Fournel.

IV. TERRAIN JURASSIQUE.

Ce terrain se manifeste par la formation du lias et l'étage oxfordien de la formation oolithique. Le lias se présente par grandes masses dans les Hautes-Alpes. Dans le canton de la Grave, il se montre avec ses caractères classiques (calcaires argileux et marnes schisteuses de couleur noire) ; mais au delà du col du Lautaret, les argiles disparaissent et les calcaires deviennent compacts. Il en est ainsi jusque dans la Maurienne au nord, au sud jusqu'à Réotier et Saint-Crépin. Là ces calcaires s'infléchissent au sud-est pour gagner les Basses-Alpes en laissant Guillestre et Vars sur la droite. La limite orientale du nord au sud est sensiblement la même que celle des quartzites auxquels ils sont superposés. A Saint-Clément, près de Réotier, le lias reprend ses caractères ordinaires et constitue, jusqu'à Sisteron (Basses-Alpes), la partie inférieure des montagnes dans toute la vallée de la Durance. Le lias se rencontre en outre fréquemment dans le Champsaur et le Valgaudemar.

On trouve des fossiles dans le canton de la Grave ; jusqu'ici les calcaires compacts {VI} du Briançonnais n'en ont montré qu'au bas de la descente du mont Genève, du côté de l'Italie, et dans la carrière exploitée sur la commune de Guillestre comme pierre de taille⁷.

L'arrondissement d'Embrun est pauvre en fossiles ; ils sont au contraire abondants dans celui de Gap, notamment dans le Champsaur.

On rencontre sur plusieurs points, à la partie inférieure du lias (mais appartenant probablement au trias), des gisements de gypse. Exemples : le vallon des Orres, Saint-Étienne-d'Avançon, le vallon de Boscodon, le Plan-de-Phazi, etc.

L'étage oxfordien présente deux divisions bien distinctes : l'une inférieure, schisteuse, caractérisée par des posidonies ; l'autre supérieure, composée de calcaires compacts. Les schistes à posidonies se rencontrent sur les coteaux de Saint-Michel-de-Chaillo, sur les cols de Manse et de Bayard, dans le bassin de Gap et la majeure partie des coteaux entre Gap et Orpierre. Les calcaires compacts, fréquemment désignés sous le nom de *calcaires de la porte de France* (Grenoble), constituent les roches escarpées de la Rochette, de la crête de la montagne de Ceüse, etc. Ils se montrent en outre sur la rive gauche du Drac et dans tout le bassin du Buëch, en aval de Saint-Julien-en-Bauchaine.

V. TERRAIN CRETACE.

Ce terrain comporte trois divisions : terrain néocomien, étage aptésien, groupe de différentes roches crétacées. Il comprend généralement des calcaires sablonneux ou des grès à ciments calcaires ; viennent ensuite des calcaires moins sablonneux, souvent remplis de grains verts, et enfin des calcaires siliceux avec des veines et des rognons de silex.

⁷ Les carrières de Guillestre se rencontrent dans les couches supérieures des calcaires compacts. Elles renferment des ammonites et des bélemnites qui sont généralement très difficiles à déterminer. J'ai cependant trouvé en 1878 deux échantillons bien caractérisés d'*ammonites transversarius*, ce qui semble indiquer la division supérieure de l'oxfordien. Ces calcaires, qui, sur ce point, se présentent comme une brèche rose, se rencontrent en d'autres endroits avec le même aspect et pourraient fournir, si cette présomption était confirmée, un horizon géognostique bien déterminé.

Il embrasse toute la partie occidentale du département, du mont Faraud aux sources de la Souloise et à la Roche-des-Arnauds, point à partir duquel il est limité par les vallées des deux Buëchs. A l'Ouest, il ne fait que continuer les formations des deux départements voisins.

VI. TERRAIN TERTIAIRE.

Il est représenté par deux formations ; la plus ancienne, sous le nom de *terrain {VII} nummulitique*, est classée dans l'éocène ; la plus récente consiste en dépôts de mollasse marine et appartient au terrain miocène.

Le terrain nummulitique constitue : 1° un dépôt isolé qui occupe le fond de la partie orientale du bassin du Dévoluy ; 2° les montagnes situées à l'ouest de la Durance et circonscrites par une ligne brisée allant de Saint-Bonnet en Vallouise à Freyssinières, se continuant au-dessus de Réotier, de Saint-Clément, de Châteauroux, d'Embrun et de Chorges, pour aboutir à la montagne de Faudon, au sud d'Annelle ; 3° une bande se dirigeant au nord de Ville-Vallouise, vers le col de l'Eychouda et le Casset ; 4° un dépôt qu'on peut suivre depuis le col du Lautaret jusque dans la Maurienne ; 5° un massif situé sur la rive gauche de la Durance, partant de Guillestre et de la montagne de la Moulinière, pour se prolonger dans les Basses-Alpes. Il est limité à l'est par les calcaires compacts du Briançonnais et à l'ouest par une ligne ondulée partant de Saint-Clément, touchant à Crévoulx, aux Orres et aboutissant à la partie supérieure du vallon de Boscodon (commune des Crottes).

Les nummulites abondent dans toute la vallée du Dévoluy ; vers les sources de la Souloise, on les trouve associées à une espèce particulière de peignes. Le ravin des Combes, près de Saint-Bonnet, le massif de Chaillol, la montagne de Faudon, près d'Annelle, présentent un grand intérêt au point de vue de la succession des couches, du nombre et de la variété des fossiles (nummulites, cérites, natices, cyrennes, peignes et polypiers). Au contraire, dans le massif qui sépare le bassin du Drac de celui de la Durance, on ne trouve point de fossiles ; on remarque seulement, sur les sommets les plus élevés, des assises calcaires présentant de nombreuses empreintes sinueuses dont l'origine est encore obscure et qui sont désignées sous le nom de *myrianites*. Le massif nummulitique de la rive gauche de la Durance offre les mêmes caractères que le précédent, dont il est la continuation.

On considère comme appartenant à la mollasse marine un étage composé de grès tendres à ciment calcaire alternant avec des marnes de teintes diverses et passant à des poudingues qui paraissent être une mollasse caillouteuse. Les alternances de grès et de marnes forment un étage de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, supérieur au terrain nummulitique, et qui remplit la partie occidentale du bassin du Dévoluy, de Saint-Disdier à Agnère, à la Cluse et au hameau de Rabioux. De ce dernier endroit jusqu'à Montmaur, l'étage de grès s'enfonce sous une grande épaisseur de poudingues qui semblent se poursuivre et se montrent avec une stratification bien caractérisée. La mollasse marine ne se présente nulle autre part.

{VIII} VII. TERRAIN QUATERNAIRE.

Ce terrain comprend trois formations qui correspondent à trois périodes bien distinctes : 1° celle des alluvions anciennes ; 2° celle des glaciers ; 3° celle des alluvions post-glaciaires et modernes.

Les *alluvions anciennes* se composent de cailloux roulés généralement meubles, mais dont les interstices sont souvent remplis tantôt par du sable, tantôt par des concrétions calcaires qui, servant de ciment, donnent lieu à des poudingues plus ou moins durs.

Dans le bassin de la Durance, les alluvions anciennes constituent le plateau de la Chalp, qui sépare la rivière du Guil du bourg de Guillestre, et à l'extrémité duquel est bâti le fort de Mont-Dauphin. On les retrouve près de Châteauroux, à partir du confluent du Rabioux, jusqu'en aval d'Embrun. Cette ville est située, comme Mont-Dauphin, sur une terrasse de poudingues qui domine la vallée de 80 mètres. Mais la principale accumulation de ces dépôts s'est faite entre le Monétier-Allemont et Sisteron, où ils ont rempli un bassin de 20 kilomètres de longueur sur 4 de largeur.

Dans la vallée du Drac, les alluvions anciennes atteignent parfois plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. On peut les suivre depuis le Pont-du-Fossé, en amont, jusque dans le département de l'Isère.

La *période glaciaire* est caractérisée par les *blocs erratiques* et les *dépôts boueux* empâtant un amas confus de débris de nature et de dimensions diverses. Parmi ces débris se rencontrent des fragments de roches polies et marquées de stries finement burinées sur leur surface, indice certain de leur origine glaciaire.

Dans le bassin de la Durance, les blocs erratiques et les boues à cailloux striés se montrent sur un très grand nombre de points : plateau de la Chalp, Mont-Dauphin, chemin de Guillestre à Vars, Embrun, etc. Ils s'étendent jusqu'à Sisteron, qui paraît ainsi avoir été la limite de l'extension de la nappe glaciaire vers le sud.

La *vallée du Buëch* offre, entre Montmaur et Veynes, sur la rive gauche de la Béoux, un exemple remarquable de dépôts erratiques (blocs et boues) abandonnés sur le même point par deux glaciers venus l'un du Champsaur et l'autre de la vallée de la Durance. Ces dépôts ont plus d'un kilomètre de longueur.

Les rampes de la route qu'on prend en quittant Gap, pour se rendre à Grenoble, ont été entièrement pratiquées dans les boues glaciaires. Le col de Bayard, auquel elles aboutissent, est couvert de dépôts erratiques, laissés par les glaciers venus du massif de Chaillol.

Alluvions post-glaciaires et modernes. A un moment donné, les glaciers se sont mis en {IX} retraite vers les hautes cimes où ils se trouvent aujourd'hui relégués (massif du Pelvoux, depuis la Grave jusqu'au Valgaudemar). La fonte des glaces et les pluies ont alors donné lieu à des cours d'eau qui ont fréquemment entamé les boues glaciaires et les terrains antérieurs. De ce travail, qui se continue encore de nos jours, proviennent les alluvions post-glaciaires et les alluvions modernes, généralement faciles à distinguer à leur aspect particulier et à la position qu'elles occupent.

VIII. ROCHES ERUPTIVES.

Les roches éruptives consistent en porphyres dioritiques, euphotides, variolites, serpentines, spilites, enfin en une roche non encore bien étudiée, mais qui doit être classée dans la famille des porphyres.

Les porphyres dioritiques se montrent dans le terrain carbonifère au col du Chardonnet, au Puy-Saint-André et à Prelles. Les variolites⁸ et les serpentines sont subordonnées et intimement liées aux euphotides ; ces trois roches, qui ont percé au travers du trias et du lias, ne se montrent que dans la région du Briançonnais, depuis le mont Genève au nord jusqu'au mont Viso et à la vallée de l'Ubaye au sud. Les gisements les plus remarquables sont ceux du mont Genève, du col Vieux, du mont Viso et du col de Clausis. Les spilites ne se trouvent que dans les environs du lias ou à la limite de ce calcaire et des terrains inférieurs. Les localités à signaler sont : les environs d'Aspres-les-Corps, où les spilites forment une masse considérable et se présentent sans noyaux avec une structure grenue ; le voisinage du vallon de Navette, dans les hauteurs entre le Valgaudemar et la vallée du Champsaur. Sur plusieurs points on peut constater les altérations des calcaires par les roches éruptives (vallée de Champoléon ; vallée de l'Avance, à Avançon et à Valsertes). On rapporte aux spilites une roche verte qui, sous forme de dicke, descend depuis l'église paroissiale de Réotier jusqu'à la Durance.

Les spilites accompagnent très fréquemment les gypses signalés à la partie inférieure du lias ; l'association de ces deux roches est surtout à observer dans la vallée de la Vance.

Enfin, la roche éruptive qui n'a pas encore été étudiée se montre à mi-chemin, à gauche, entre Guillestre et la Maison-du-Roi ; elle consiste en une pâte généralement violette ou lie de vin, mais quelquefois verte, renfermant de petits cristaux d'un blanc verdâtre. La rivière du Guil s'est creusé dans cette roche un lit qui n'a pas moins de 60 à 80 mètres de profondeur.

⁸ Les variolites n'ont été rencontrées, jusqu'ici, qu'entre le Mont-Genève et le Pont-de-Cervièrès.

{X} § 3. OROGRAPHIE.

Le plus haut sommet du département des Hautes-Alpes est le pic des Escrins (4,103^m), commune de la Pisse ; le point le plus bas est le Virail (460^m), commune de Ribiers ; le village le plus élevé, habité d'une façon permanente, est Saint-Véran (canton d'Aiguille), à 2,070 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le système général des montagnes paraît se rattacher à cinq sommets principaux : le massif du Pelvoux, le massif du mont Viso, la montagne de Ceüse, le mont Arouse et la montagne de Toussière.

L'énorme massif du Pelvoux (4,103^m) était le plus élevé de France avant l'annexion de la Savoie et du mont Blanc ; il projette ses ramifications au loin, et donne naissance aux profondes vallées de l'Oisans, du Champsaur, du Valgaudemar, du Monétier-de-Briançon, et à toutes celles qui sont comprises entre la Durance, le Drac et la Romanche.

Le massif du Viso, dont le plus haut sommet, situé en Italie, atteint 3,844 mètres, est le point de départ de toutes les montagnes qui se dressent entre la Durance, la Romanche, le royaume d'Italie et les départements de l'Isère et des Basses-Alpes. A ses pieds s'ouvre la profonde vallée du Queyras.

La montagne de Ceüse, haute de 2,020 mètres, est le point auquel aboutit tout le réseau de hauteurs situé entre les deux Buëchs et la Durance, dans le triangle dont Sisteron (Basses-Alpes) occupe le sommet.

Le mont Arouse, dont le pic principal, celui de Bure, est à 2,712 mètres d'altitude, occupe par ses ramifications toute la contrée placée entre le Drac, les deux Buëchs et le département de l'Isère. Il donne naissance à la sauvage vallée du Dévoluy.

Enfin la montagne de Toussière (1,919^m) est le point culminant de la chaîne qui court parallèlement au Buëch et sépare le département des Hautes-Alpes de celui de la Drôme.

Ces différents sommets, quoique très distincts l'un de l'autre, font partie cependant du même réseau orographique ; ils communiquent l'un avec l'autre par les cols du Lautaret, de Bayard, de la Croix-Haute et de la Freissinouse⁹.

Des cols semblables, les uns très fréquentés, tels que le col la Croix entre le Queyras et l'Italie ; les cols de Vars et des Orres entre les vallées de la Durance et de l'Ubaye ; {XI} le col d'Izoard entre le Queyras et le Briançonnais ; les cols de l'Échelle et du Mont-Genèvre entre le Briançonnais et l'Italie, etc. ; les autres d'un accès difficile, existent partout au point de contact de deux montagnes. Les uns sont à peu près inaccessibles en hiver comme en été ; les autres peuvent facilement être traversés après la fonte des neiges. L'administration départementale a fait établir, à partir de 1858, sur les cols les plus fréquentés, des maisons de refuge où le voyageur peut trouver un abri et des secours en cas de tourmente ou de froid excessif. Trois autres refuges, ceux du Lautaret, du mont Genèvre et de Chauvet, datent au moins du XIII^e siècle.

Le déboisement des montagnes a contribué à abaisser le niveau de la température sur les hauteurs ; des cols autrefois très fréquentés, tels que celui du Bon-Voisin jadis traversé par une voie romaine, ne sont plus accessibles aujourd'hui qu'au prix des plus grands dangers. Aussi les glaciers sont-ils loin de diminuer en nombre et en étendue. C'est dans le cœur du massif du Pelvoux que se trouve la plus imposante réunion de glaciers des Alpes ; elle embrasse une étendue de 30 kilomètres environ en tous sens, entourant les vallées de Saint-Christophe (Isère) et de Vallouise (Hautes-Alpes) d'une vaste zone de neiges éternelles.

Voici l'altitude des principaux sommets du département des Hautes-Alpes :

	mètres.		mètres.
Le pic des Escrins.....	4,103	Farnareita	3,184

⁹ Les noms de lieu des Alpes empruntés à la hauteur des montagnes sont innombrables ; quelques-uns, à cause de leur origine ancienne, méritent une mention spéciale. Ce sont *Bric* (Bric-Bouchet, Bric-Froid), *Pel* (Pelvoux, Pelvas), *Pen* (les Pennes, les Peines), *Alt* (Lautaret, les Autanes), *Alp* (l'Alp, Laup, l'Opet, Aups), *Turge* (les Turges, Turge-de-la-Suffie), *Grun* (le Grun-de-Saint-Maurice). Le mot *podium* a donné naissance à presque tous les mots commençant par les syllabes *pui*, *pi*, *pe* ; *podietum* a fait *poët*, et *podiatum* a fait *poua* et *pia*, noms très communs dans le pays. Je dois signaler encore les mots *petra*, signifiant montagne, et *castellum* et *castellarium*, pris quelquefois dans le sens de sommet.

Le Pelvoux.....	3,938	Rochebrune.....	3,183
L'Encula.....	3,779	La Ponsoinière.....	3,181
La Roche-Faurio.....	3,716	La Nièvre.....	3,177
Le pic des Arsines.....	3,660	Le pic d'Asti.....	3,168
Le pic des Rouies.....	3,634	Chaillol-le-Vieil.....	3,164
L'Olan.....	3,578	Le Grand-Pinier.....	3,121
La Tête-de-Charrière.....	3,442	Les Trois-Évêchés.....	3,120
L'Eyglière.....	3,325	Le Grand-Queyron.....	3,119
Rochebrune.....	3,324	Roche-Claire.....	3,112
Le Bric-Froid.....	3,310	Le Carémentrant.....	3,105
Le Grand-Glaisa.....	3,286	Le Visoulet.....	3,030
Le Galibier.....	3,242	La Turge-de-la-Suffie.....	3,026
Le Péon.....	3,231	Le Bric-Bouchet.....	3,003
Dormilhouse.....	3,222	Le Freppier.....	3,000

§ 4. HYDROGRAPHIE.

Tous les cours d'eau du département des Hautes-Alpes sont tributaires du bassin du Rhône et forment cinq bassins secondaires, ceux de la Durance, du Buëch, du Drac, de l'Eygues et de la Romanche. Le Drac et la Romanche se jettent dans l'Isère, {XII} l'Eygues dans la Drôme, et le Buëch dans la Durance qui est elle-même un affluent direct du Rhône. Aucune de ces rivières n'est navigable ; la Durance et le Buëch seuls sont flottables pendant quelques mois de l'année, la première à partir du pont de Saint-Clément, le second à partir des ponts de Saint-Julien-en-Bauchaine et de la Roche-des-Arnauds.

La plupart de ces cours d'eau ont une pente excessive et leur régime est tout à fait torrentiel ; au moment de la fonte des neiges et dans la saison des orages, ils subissent parfois des crues effrayantes. La Durance, dont le débit normal moyen est de 30 mètres cubes au pont de Tallard, atteint au même passage dans les crues extraordinaires plus de 2,000 cubes.

La longueur de la Durance depuis sa source jusqu'à la limite du département est de 141 kilomètres, celle du Buëch de 67, celle du Drac de 50, celle de l'Eygues de 20, et celle de la Romanche de 13.

On doit signaler, parmi les rivières secondaires, la Clarée¹⁰, la Guisane, le Guil, affluents de la Durance ; le Petit-Buëch, le Céans, la Méouge, affluents du Buëch ; la Severaisse, affluent du Drac ; tous les autres cours d'eau du département sont des torrents à pente très inclinée, dont les crues sont souvent fatales à l'agriculture, aux forêts et aux voies de communication¹¹.

Le cours de la plupart des torrents des Alpes se divise en trois parties très distinctes : 1° le bassin de réception, formé par un entonnoir de montagnes ou de collines des flancs desquelles les orages arrachent les matériaux qui sont entraînés par le torrent ; 2° le goulet, espace resserré et avec forte inclinaison, dans lequel les eaux chargées de boue et de matières végétales se précipitent, lors des crues, avec une extrême violence ; 3° le cône de déjection, vaste espace libre en forme de delta, où le torrent dépose les matériaux qu'il transporte. Lorsque les montagnes du bassin de réception sont usées jusqu'au rocher, le torrent est éteint et le cône de déjection peut être mis en culture. Le même phénomène se produit lorsque le reboisement consolide les pentes du bassin de réception.

¹⁰ La Clarée ou Durance-Clarée est, pendant une partie de son cours, limpide, profonde, unie comme un miroir et les prairies viennent se baigner dans ses eaux ; elle est un exemple de ce que seraient la plupart des rivières des Alpes sans le fatal déboisement des montagnes.

¹¹ Le mot *rivus* entre dans la composition de beaucoup de noms de lieu des Alpes ; il a produit dans le midi du département le mot *riou*, dans le centre le mot *rif*, et dans le nord le mot *rua*, que l'on traduisait au moyen âge par *rota*. Du reste, il est à constater que les noms des torrents sont ceux qui ont éprouvé les variations les plus nombreuses ; beaucoup ont perdu leur ancienne dénomination pour prendre celle du village le plus rapproché de leurs bords.

L'administration des forêts a fait depuis un certain nombre d'années, surtout à partir {XIII} de 1860, des sacrifices énormes pour reboiser ou regazonner les montagnes ; après avoir essayé plusieurs systèmes de barrages et de plantations, après avoir considérablement restreint le libre parcours des troupeaux, elle se met en mesure d'appliquer le système prescrit par la loi du 4 avril 1882. Il consiste à faire acquérir autant que possible par l'État les lieux menacés ; combiné avec des travaux intelligents et l'interdiction partielle du pâturage, ce système dotera le pays, dans un laps de temps relativement peu éloigné, de forêts belles et productives ; on a déjà procédé de la sorte dans les périmètres de Saint-Genis et du mont Arouse.

Les quartiers soumis au reboisement portent le nom de *périmètres* ; le plus ancien est celui de Chorges, créé par les habitants eux-mêmes après une inondation qui faillit emporter le bourg ; ceux de Sainte-Marthe (Embrun), du Sappey (la Bâtie-Neuve), de Vachères (Baratier), de Chagne (Vars), de Rousset, etc., sont également remarquables.

Sauf deux ou trois exceptions, il n'existe, dans le département des Hautes-Alpes, de lacs qu'à de grandes hauteurs et aucun n'est d'une vaste étendue. Les eaux trouvent en général un écoulement facile, aussi y existe-t-il peu de marécages.

On rencontre, dans les Hautes-Alpes, un grand nombre de sources minérales de composition très variée : trois seulement sont utilisées dans des établissements médicaux où les malades reçoivent des soins ; ce sont celle du Monétier-de-Briançon (chaude et sulfatée-calcaire), celle du Plan-de-Phazi (ferrugineuse), celle de Saint-Pierre-d'Argençon (alcalo-ferrugineuse).

Les irrigations sont parfaitement organisées dans les arrondissements d'Embrun, de Briançon et dans la vallée du Champsaur ; les titres constatant la concession par les dauphins ou les seigneurs de canaux d'arrosage encore existants remontent, dans certaines communes, au XIV^e siècle.

CHAPITRE II. RÉGIONS NATURELLES.

Le département des Hautes-Alpes se divise, comme je l'ai dit plus haut, en cinq vallées, celles de la Durance, de la Romanche, du Drac, du Buëch et de l'Eygues ; on peut y ajouter celle du Guil, affluent de la Durance. Ces six vallées forment six régions naturelles parfaitement distinctes.

La vallée de la Durance forme deux régions naturelles différentes. La première embrasse la vallée de la Haute-Durance, celles de la Clarée et de la Guisane, ses premiers affluents, jusqu'au *Pertuis-Rostang*, où la rivière, emprisonnée entre les deux murailles {XIV} de rochers du Bouchier et de Sainte-Marguerite (1,200^m), bouillonne à une grande profondeur. Ce passage présenta pendant tout le moyen âge les plus grandes difficultés d'accès, encore augmentées par les fortifications qu'on eut soin d'y élever. Cette région forme le Briançonnais ; elle communique avec l'Italie par les cols du Mont-Genèvre (1,860^m) et de l'Échelle (1,790^m), avec l'Oisans par celui du Lautaret (2,075^m), avec le Queyras par ceux d'Izoard et des Ayes (2,500^m environ), avec la Savoie par ceux du Galibier (2,658^m) et de l'Aiguille-Noire (2,821^m).

La seconde région naturelle de la vallée de la Durance se compose de l'Embrunais et d'une partie du Gapençais. Elle est bornée sur la rive gauche de la Durance par le défilé du Sauze, endroit où les pentes de la montagne du Morgon baignent directement dans la rivière sans laisser un passage ; sur la rive droite, par le défilé de la Saulce qu'on a rendu praticable au prix de travaux considérables. L'Embrunais et le Gapençais communiquent avec les Basses-Alpes par les cols de Vars (2,115^m) et des Orres (2,651^m), avec le Champsaur par ceux des Tourettes (2,580^m), de Manse (1,330^m) et de Bayard (1,246^m), avec la vallée du Buëch par celui de la Freissinouse (1,005^m).

La vallée de la Romanche, séparée de celle de la Durance par le col du Lautaret, forme la région de la Grave, comprise dans l'Oisans, qui commence au Lautaret pour se terminer à Vizille.

La vallée du Guil est séparée de l'Embrunais par les Combes du Queyras, défilé de plusieurs kilomètres de longueur, à peine assez large pour contenir une route étroite et le lit de la rivière. On peut passer de la vallée du Guil dans le Briançonnais par les cols des Ayes et d'Izoard, et en Italie par les cols la Croix (2,500^m), de Turres (2,810^m) et d'Agnel (3,202^m).

La vallée du Drac forme le Champsaur, d'où l'on peut passer dans le Gapençais et l'Embrunais par les cols de Bayard, de Manse et des Tourettes, et dans le Briançonnais par ceux du Sellar (3,000^m) et du Bon-Voisin (2,800^m).

La vallée du Buëch forme une région naturelle, séparée du Gapençais par le défilé de la Saulce et le col de la Freissinouse, et de la vallée de l'Isère par le col de la Croix-Haute.

Ces six régions naturelles ont été à peu de chose près l'origine des divisions géographiques du département des Hautes-Alpes pendant l'antiquité et le moyen âge ; elles concordent presque exactement avec les limites des peuplades gauloises qui ont habité cette contrée.

{XV}II

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE ET GAULOISE.

Les découvertes d'instruments de pierre et de bronze sont le plus sûr moyen de juger dans quelles proportions les populations primitives étaient réparties sur le sol de nos contrées.

Les objets les plus anciens (pierre taillée) proviennent tous sans exception des environs de Rosans, c'est-à-dire de l'une des parties les plus chaudes et les plus méridionales du département.

La pierre polie se rencontre par exemplaires isolés dans presque tout l'arrondissement de Gap, sauf dans le Champsaur¹² ; c'est également dans cette région que sont situés les dolmens au nombre de trois qui ont été découverts jusqu'à présent dans le département des Hautes-Alpes.

Le bronze se trouve dans les arrondissements de Gap et d'Embrun souvent avec une extrême abondance ; des trésors considérables de ce métal proviennent de Ribiers, de la Fare et de Réalon ; des cimetières où le bronze abonde existent aux Orres (canton d'Embrun) et à Peyre-Haute (canton de Guillestre).

Dans le Briançonnais, on n'a pas encore, que je sache, trouvé d'instruments en pierre, et une seule découverte d'objets de bronze me paraît suffisamment prouvée¹³.

Il résulte de cette statistique : 1° que la colonisation de nos contrées a eu lieu probablement de l'ouest à l'est, c'est-à-dire des contrées les plus chaudes et les plus basses aux plus froides et aux plus élevées ; 2° que l'importance des trouvailles de l'âge préhistorique est en raison directe de la douceur du climat et de l'abaissement du niveau du sol ; 3° que les monuments mégalithiques se rencontrent presque exclusivement {XVI} dans la région où l'on trouve la pierre polie¹⁴ ; 4° que les trésors d'objets de bronze et les cimetières de ce métal sont surtout nombreux dans la contrée où l'on ne trouve pas d'objets de pierre.

On peut déterminer les limites des peuplades gauloises qui habitaient les Hautes-Alpes avec une grande précision en comparant les mentions des géographes anciens, les itinéraires, les inscriptions antiques, avec les régions naturelles que j'ai décrites dans le chapitre précédent. Les montagnes forment, en effet, des barrières indestructibles, d'une défense facile, que chaque peuple, aux époques primitives, eut soin de mettre entre soi et ses voisins, et qu'on ne pouvait franchir impunément. Partout où s'ouvrait une grande vallée habitait un grand peuple ; les petites vallées latérales étaient occupées par des peuplades secondaires, tributaires de la principale ; les bornes de ces petits cantons avaient été fixées par la nature elle-même. Ces régions naturelles ont servi, l'histoire le prouve, de point de départ à toutes les divisions politiques de nos contrées, aussi bien à l'époque gauloise que pendant la domination romaine et le moyen âge. Aussi autant il est difficile de déterminer les confins

¹² On a trouvé dans le Champsaur, à Saint-Jean-Saint-Nicolas, deux ou trois couteaux en pierre polie. Dans l'Embrunais, un objet pareil a été découvert à Freyssinières ; un autre détérioré par un long usage aux Orres. A Rosans et dans la vallée du Buëch, on a trouvé au contraire plusieurs centaines d'instruments semblables.

¹³ Aux Alberts, village du Mont-Genèvre.

¹⁴ Un menhir existait cependant il y a quelques années près de Ville Vieille en Queyras, mais des doutes ont été émis sur l'antiquité de ce monument.

exacts des cités gauloises dans les contrées où les accidents de terrain sont une exception, autant il est facile, dans les Alpes, à une personne familière avec la topographie de ce département, d'en tracer les bornes précises avec une grande exactitude.

Quatre peuplades ou plutôt quatre confédérations se divisaient la contrée : la confédération des peuples des Alpes qui devinrent plus tard le principal noyau du royaume de Cottius, les Caturiges, les Tricoriens et les Voconces.

Les peuples des Alpes occupaient les deux versants de ces montagnes, de la Savoie à la mer ; ils étaient connus sous le nom générique de *Capillati*¹⁵.

Parmi les peuplades des Alpes, dont le nom nous a été transmis par Pline et par l'arc de triomphe de Suze, les *Briciani* ou *Brigiani* sont reconnaissables dans le Briançonnais actuel, les *Quariates* dans la vallée du Queyras ou du Guil¹⁶.

On s'est demandé si les *Brigiani* faisaient partie de la confédération caturigienne ou des peuples des Alpes, et le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, suivant en cela d'Anville, adopte la première opinion¹⁷. Je ne saurais quant à moi partager cette manière de voir : le Briançonnais forme une région naturelle absolument distincte de {XVII}l'Embrunais où l'on sait positivement qu'habitaient les Caturiges ; son histoire, son langage, les caractères physiques et les aptitudes de la race qui l'habite sont tout à fait différents de ceux des populations embrunaises, dont il fut toujours séparé au point de vue administratif. En outre, Ptolémée place les *Brigiani* non chez les Caturiges, mais chez les *Segusiani* ou peuples dont Suze¹⁸ était la capitale, et l'inscription de la Turbie inscrit côte à côte les *Caturiges* et les *Brigiani*, ce qui semble démontrer qu'elle n'entend pas les confondre.

La seule objection sérieuse que l'on puisse faire à l'encontre de cette opinion, c'est que l'Embrunais et le Briançonnais faisaient partie du même évêché. Il faut toutefois remarquer que les limites des évêchés des Alpes ne correspondent pas exactement à celles des anciennes cités gauloises et ont dû subir des remaniements à diverses époques. L'évêché de Gap, par exemple, comprenait une partie des *Voconci*, une partie des *Tricorii* et très probablement une partie des *Caturiges* et des peuples des Alpes.

Il est à peu près admis aujourd'hui que l'Oisans était la demeure des *Uceni* de l'inscription de la Turbie ; c'est donc à cette peuplade qu'il faut rattacher la Grave et son territoire.

Les *Caturiges*, nation originaire de la Gaule cisalpine¹⁹, occupaient la vallée de la Durance depuis le Pertuis-Rostang jusqu'à la Saulce. Le caractère fédératif de cette peuplade ressort de l'existence même des trois villes qui lui servaient de capitales : Embrun, Chorges et Gap. Les *civitates Ebreduniensium* et *Caturigum* sont connues chacune par une inscription²⁰ ; leur point de contact se trouvait à la Couche où l'on a découvert un autel dédié à Mercure, FINITIMVS ou protecteur des frontières²¹, et où se trouvaient encore au moyen âge les limites entre l'Embrunais proprement dit et le pays de Chorges. Quant à la ville de Gap, elle est mentionnée comme *civitas* dans la *Notitia Galliarum*.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, suivant en cela l'opinion de d'Anville, enlève Gap et son territoire aux Caturiges pour les donner aux Voconces ou tout au moins à une peuplade cliente de cette nation²² ; je ne puis adopter cette opinion. La vallée moyenne de la Durance forme une région naturelle, séparée de la vallée du Buëch par plusieurs barrières faciles à fortifier et à défendre, tandis qu'entre l'Embrunais et le Gapençais il n'existe aucun accident de terrain considérable. En outre, les

¹⁵ Alpes populique inalpini multis nominibus sed maxime Capillati. Capillatorumque plura genera ad confinium Ligustici maris. (Pline, L. III, chap. 5 et 20 ; L. XI, chap. 37.) Le mot *Capillati* se lit sur une inscription antique aux Escoyères, commune d'Arvieux (Hautes-Alpes).

¹⁶ BRICIANII (insc. des Escoyères) ; BRIGIANI (inscrip. de la Turbie) ; MVNIC. BRIGANTIEN (insc. à la préfecture de Gap) ; QVARIATII (inscrip. des Escoyères et de l'arc de Suze).

¹⁷ Voy. ce dictionnaire au mot *Brigantium*.

¹⁸ Ptolémée, *Europa*, L. III, t. VI.

¹⁹ Caturiges Insubrum exules. (Pline, L. III, chap. 17.)

²⁰ CIVITAS EBREDVNIENSIVM (*Corp. inscrip.*, t. V. p. 819) ; CIVIT. CATVR (inscrip. sur la place publique de Chorges).

²¹ Cette inscription est à la préfecture de Gap.

²² Voy. ce dictionnaire au mot *Fines*.

itinéraires marquent au col de la Freissinouse une station de *Fines* placée exactement {XVIII} entre les deux régions naturelles des vallées de la Durance et du Buëch ; cette station est la preuve que là se trouvait le point de contact de deux nations, lesquelles étaient vraisemblablement les Caturiges et les Voconces, habitants de l'une et de l'autre vallée. Quant à l'objection tirée de l'étendue du diocèse de Gap, qui embrassait la vallée du Buëch avec une partie de celle de la Durance, je ne puis que m'en référer à ce que j'ai dit plus haut, que les évêchés de nos contrées ne correspondent exactement à aucune cité gauloise et ont dû subir des remaniements à plusieurs reprises.

Les *Tricorii* occupaient la vallée du Drac ainsi que ses affluents, la Severaisse et la Souloise ; ils s'étendaient en outre bien au delà des limites actuelles du département des Hautes-Alpes, dans la partie de l'Isère nommée autrefois le Trièves. Cette région comprend les cantons d'Orcières, de Saint-Bonnet, de Saint-Étienne et de Saint-Firmin.

Enfin les *Voconces* habitaient les bords de la Durance depuis le défilé de la Saulce jusqu'à son confluent avec le Buëch, les deux rives de cette dernière rivière, et s'étendaient en outre au loin dans le département de la Drôme.

CHAPITRE II. ÉPOQUE ROMAINE.

Après la conquête romaine, les Alpes gardèrent encore pendant quelques années un simulacre d'indépendance, grâce à la conservation du royaume de Cottius, de ce chef des montagnards dont la soumission volontaire fut récompensée par la concession d'une petite souveraineté vassale de Rome²³. Après une existence éphémère, ce royaume fut définitivement annexé à l'empire sous le règne de Néron.

L'inscription de l'arc de triomphe de Suze place au nombre des nations soumises à Cottius les *Quariates* et les *Caturiges*, dont j'ai plus haut fixé les limites ; il faut y ajouter le Briançonnais tout entier, qui faisait partie des États du même prince.

L'emplacement des stations romaines et le tracé des voies dans nos contrées offrent peu de difficulté et peuvent être déterminés avec une grande exactitude ; s'il y a quelque divergence d'opinion relativement à quelqu'une d'entre elles, c'est faute par les auteurs qui ont traité de ces matières de connaître suffisamment la topographie du département des Hautes-Alpes.

{XIX} Voici le tracé des voies connues par les itinéraires antiques et les stations situées sur leur parcours :

1° VOIE DU MONT GENEVRE A ARLES OU VOIE DOMITIA.

<i>Druentia, Summæ Alpes, Matrona</i>	Le Mont-Genèvre.
<i>Brigantium</i>	Briançon.
<i>Rama</i>	Rame.
<i>Eburodunum</i>	Embrun.
<i>Caturrigomagus</i>	Chorges.
<i>Ictodurum, Idodimus</i>	Le Vieux-Manse.
<i>Vappincum</i>	Gap.
<i>Alabons</i>	Le Monétier-Allemont.

²³ Rex Cottius, perdomitis Gallis, solus in angustiis latens, in viaque locorum asperitate confusus, lenito tandem humore, in amicitiam Octaviani receptus principis, molibus magnis extruxit ad vicem memorabilis muneris, compendiaras et viantibus opportunas, medias inter alias Alpes vetustas, super quibus comperta paullo postea referemus. (Ammien Marcellin, L. XV, chap. 10.)

2° VOIE DE BRIANÇON A GRENOBLE.

<i>Brigantium</i>	Briançon.
<i>Stabatio, Sanatio</i>	Le Monétier-de-Briançon.
<i>Durotinco</i>	Le Villard-d'Arène.

3° VOIE DE BRIANÇON A MENS PAR LA VALLOUISE ET LE VALGAUDEMAR.

<i>Brigantium</i>	Briançon.
<i>Geminæ</i>	La Chapelle-en-Valgaudemar.

4° VOIE DE GAP A LUC.

<i>Vappincum</i>	Gap.
<i>Ad Fines</i>	La Roche-des-Arnauds.
<i>Davianum</i>	Veynes.
<i>Mons Seleuci</i>	La Beaumette, près de la Bâtie-Mont-Saléon.
<i>Cambonum</i>	La Beaume.
<i>Gavra mons</i>	Le col de Cabre.

La première de ces voies longeait la Durance depuis le mont Genève jusqu'à la Couche ; de là elle gagnait Gap en suivant le flanc des montagnes, évitant les plaines qui, aux abords de Chorges, sont marécageuses. Un vieux chemin, nommé en 1512 la *Via Croza*, près du lieu dit *le Colombier*, précise l'emplacement de la voie antique²⁴. La ville romaine de *Caturrigomagus* n'occupait pas exactement la place où est situé le bourg actuel de Chorges ; une charte de la fin du XII^e siècle nous apprend qu'elle était bâtie plus haut sur les pentes de la montagne et que, détruite pendant la guerre {XX} du X^e ou du XI^e siècle, elle fut rétablie au-dessous de la station antique²⁵. A partir de Gap, la voie faisait un angle droit avec sa première direction et allait rejoindre la rive droite de la Durance qu'elle suivait jusqu'à Sisteron. Un tronçon de route, dit *le Chemin ferré*, en précise l'emplacement à Vitrolles.

La deuxième s'embranchait sur la voie *Domitia* à Briançon et se dirigeait sur Grenoble en remontant la vallée de la Guisane, puis en descendant celle de la Romanche sur la rive droite de cette rivière.

La troisième est celle dont le tracé présente le plus de difficultés. Elle s'embranchait sur la voie précédente, un peu avant la station de *Stabatio* (le Monétier-de-Briançon), et, traversant la Guisane, elle entrait en Vallouise par le col de l'Eychouda ; ce col est d'un accès assez facile, et cette direction a l'avantage d'abrèger le parcours, ce qui n'aurait pas eu lieu si la voie fût entrée dans la Vallouise, à l'endroit où la Gironde se jette dans la Durance. Un lieu dit, en 1406, *Juxta viam antiquam*²⁶, nous fait connaître qu'au commencement du XV^e siècle, le tracé de cette voie était encore reconnaissable dans les environs du hameau des Claux en Vallouise. La voie descendait le bras gauche de la Gironde, remontait son bras droit après la jonction de ces deux torrents près du village de Ville-Vallouise, s'élevait jusqu'à la hauteur du col du Bon-Voisin (2,800 mètres), le traversait et entrait dans le Valgaudemar. Cet itinéraire présente aujourd'hui les plus grandes difficultés au voyageur isolé, à plus forte raison ne pourrait-il pas être suivi par une troupe nombreuse ; c'est une preuve nouvelle de

²⁴ Cadastre de Chorges.

²⁵ Voici les termes mêmes de cet acte daté de 1177 : « Testibus... quorum nomina inferius scripta sunt ante comitem convocatis... Raymundus Trequerius... tale testimonium primus prehibuit. Dixit [quod] audiverat, ipse tamen numquam hoc vidit nec pater ejus, quod quedam villam fuit olim superius, in qua erant due carriere... et cum illa villa fuisset propter guerram distructa, homines mutaverunt domos et habitationes in civitate. » (B. N. mss. lat. 17,558.)

²⁶ Archives de l'Isère, B, 3,010.

l'effet désastreux produit sur la température par le déboisement des montagnes, à la suite duquel se sont formés des glaciers qui n'existaient pas autrefois. La voie descendait ensuite la vallée du Valgaudemar ou de la Severaisse et entrait dans celle du Drac. A la Chapelle-en-Valgaudemar et sur quelques autres points de cette vallée, on a découvert des tombeaux, des poteries, des monnaies et d'autres restes de la civilisation romaine, indices d'une occupation permanente de la contrée.

La quatrième voie s'embranchait sur la voie *Domitia* à Gap, traversait le col de la Freissinouse et suivait la rive droite du Buëch. Un vieux chemin, nommé en 1633 *chemin de la Via Croza*, en précise l'emplacement aux environs du bourg de Veynes²⁷. Malgré le nom de *Mons Seleuci* que porte une des stations de cette voie, je ne pense pas {XXI} qu'elle passât à la Bâtie-Mont-Saléon même, mais elle se trouvait à peu de distance, traversant, pour quitter la vallée du Petit-Buëch et atteindre celle du Grand-Buëch, le petit col de la Beaumette, autrement nommé du Serre-la-Croix, situé à mi-chemin entre Veynes et la Bâtie-Mont-Saléon. Il existe encore à la Beaumette un camp romain d'une admirable conservation, les restes d'un grand monument qui était peut-être un *armamentarium*, des bains et des traces de voie. Après la Beaumette, la voie, traversant le Grand-Buëch près d'Aspres, remontait la vallée de l'Aiguebelle et passait le col de Cabre. Sur ce col lui-même on a découvert des restes de substructions romaines, des tombeaux et des monnaies de la même époque.

Outre ces quatre voies, il en existait plusieurs autres que les itinéraires antiques ne nous ont pas fait connaître ; en voici quatre sur lesquelles on a quelques données positives :

La première s'embranchait sur la voie *Domitia* à Ictodurum (aujourd'hui le Vieux-Manse, commune de la Rochette), traversait le Drac et allait rejoindre dans les environs de Saint-Firmin la voie de Briançon à Mens. Au Vieux-Manse, on a trouvé des tombeaux romains ; un lieu dit, situé à peu de distance, portait encore, en 1591, le nom de *route Soubeyrane* ou Souveraine²⁸ ; enfin, on voit nettement sur les flancs de la montagne de Bayard les traces d'une voie qui porte encore le nom de *Vieux-Chemin*. Une ancienne route, traversant les communes de Saint-Bonnet, des Infournas et de la Motte et portant le nom de *chemin d'Humbert Dauphin*, me paraît également être un reste de cette voie.

La seconde se séparait de la voie *Domitia* entre le Monétier-Allemont et Ventavon, passait au col de Faye et rejoignait la voie de Gap à Luc sur le col de la Beaumette. Elle traversait la ville romaine de la Bâtie-Mont-Saléon ; des restes de voie ont été mis à jour dans les fouilles qu'on y a faites à plusieurs reprises et indiquent nettement cette direction. Entre la Bâtie-Mont-Saléon et le col de Faye, notamment au Plan-du-Bourg et à Villelongue, on peut encore suivre la trace fort apparente de cette voie.

La troisième quittait aux environs d'Aspres la voie de Gap à Luc, suivait la rive droite, puis la rive gauche du Buëch, et allait rejoindre la voie *Domitia* un peu avant Sisteron. On a trouvé sur son parcours des sépultures à Aspremont, à Serres et surtout dans les environs de Mison (Basses-Alpes), où l'on a mis également à jour des restes de voie. Peut-être cette voie remontait-elle le cours du Buëch, de Sisteron à Grenoble, en traversant le col de la Croix-Haute, mais on n'en a pas la preuve²⁹.

{XXII} On trouve des tombeaux, des poteries, des lacrymatoires et surtout des médailles romaines un peu partout dans le département des Hautes-Alpes ; les champs de fouille les plus riches sont la Bâtie-Mont-Saléon trois fois fouillé, le Forest-Saint-Julien et le Monétier-Allemont non encore fouillés. La Beaumette, où existent de vastes substructions antiques à fleur de terre, n'a été l'objet d'aucune recherche. Je dois signaler en outre deux camps romains à la Beaumette et à Saint-Mains, près de Gap ; ni l'un ni l'autre n'ont été fouillés.

²⁷ Archives des Bouches-du-Rhône, commanderie de Saint-Antoine de Veynes.

²⁸ Archives des Hautes-Alpes. Terrier d'Ancelle.

²⁹ Jusqu'au XVIII^e siècle, les principales routes des Alpes ont suivi le tracé des voies romaines auxquelles on n'avait fait subir qu'un très petit nombre de modifications, nécessitées surtout par des changements survenus dans le cours des rivières. Je ne connais que deux routes créées au moyen âge : l'une conduisant du Château-Queyras au marquisat de Saluces par le tunnel de la Traversette creusé en 1480 ; l'autre, nommée encore le *Chemin du Roi*, allant de Briançon en Maurienne par les cols de Buffère et des Rochelles, et datant comme la précédente du XV^e siècle.

CHAPITRE III. ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE.

Après avoir fait partie, à la fin de l'empire romain, de la province des Alpes-Maritimes (archevêché d'Embrun), de la deuxième Narbonnaise (évêché de Gap) et de la Viennoise (évêché de Grenoble), le territoire actuel du département des Hautes-Alpes fut conquis par les Burgondes (vers 480), occupé par les Ostrogoths (vers 523), annexé ensuite au royaume des Francs (vers 537), puis dévolu à Lothaire par le traité de Verdun (843). Trente-six ans plus tard (879), il devint l'une des provinces du second royaume de Bourgogne, créé par le concile de Mantaille au profit de Boson. Enfin, en 1032, il devint province de l'empire.

Un document très connu et très considérable indique avec une grande précision quelles étaient, au VIII^e siècle, les divisions géographiques de la région du sud-est de la France ; je veux parler du testament d'Abbon, daté du 5 mai 739. Nous y voyons successivement énumérés le *pagus Gratianopolitanus* (le Graisivaudan), comprenant l'Oisans et le canton actuel de la Grave (Hautes-Alpes) ; le *pagus Briantinus* ou Briançonnais, embrassant tout l'arrondissement actuel de Briançon ; le *pagus Ebreunensis* ou Embrunais, qui s'étendait sur tout l'arrondissement actuel d'Embrun, sauf les cantons d'Orcières et de Chorges, et de plus sur les vallées de Barcelonnette et de Seyne (Basses-Alpes) ; le *pagus Rigomagensis*, comprenant le canton de Chorges et une partie de celui de la Bâtie-Neuve ; le *pagus Vapincensis* ou Gapençais, qui s'étendait sur tout le reste du département et sur une notable portion des Basses-Alpes, de l'Isère et de la Drôme.

Les subdivisions de ces cinq *pagi* sont moins connues ; je dois signaler, dans le *pagus* **{XXIII}** *Briantinus*, les vallées *Annavasca*, *Aquisiana* et *Garentonna*, ou de Névache, de la Guisane et de la Gironde ; dans le *pagus Vapincensis*, la *Campania*, probablement le Champsaur, et le *Taraonum*, peut-être le Trièves (Isère)³⁰. Toutes ces subdivisions nous sont également fournies par le testament d'Abbon.

Ces identifications sont toutes à peu près hors de doute, excepté celle du *pagus Rigomagensis* qui a été contestée. Ce n'est pas ici le lieu de dissertar sur cette matière ; je me contente donc de présenter les observations suivantes : 1^o le mot *Rigomagensis* est l'exacte reproduction des dernières syllabes de celui de *Caturrigomagus* (*Caturrigomagensis*) que les itinéraires donnent à la station romaine de Chorges, et il n'est pas sans exemple qu'un nom de lieu ait été formé par la suppression d'une ou de plusieurs syllabes initiales d'un autre nom de lieu ; 2^o la situation assignée par le testament d'Abbon au *pagus Rigomagensis* entre Gap et Embrun est exactement celle de Chorges ; les vallées voisines, telles que celles de Barcelonnette et de Seyne, qui se trouvent dans une situation semblable ne peuvent être identifiées avec le *pagus Rigomagensis* par aucune raison plausible ; 3^o le testament d'Abbon, si explicite relativement au *pagus Rigomagensis*, est au contraire absolument muet à l'égard de Chorges, ville alors fort importante, dans le territoire de laquelle Abbon devait très vraisemblablement posséder des terres, comme dans tout le reste de la vallée de la Durance ; il est donc probable que ces deux localités n'en faisaient en réalité qu'une seule à l'époque où le testament d'Abbon a été rédigé ; 4^o la *Notitia Galliarum* place la *Civitas Rigomagensium* au nombre des évêchés suffragants de l'archevêché d'Embrun, et Chorges, en sa qualité de *civitas*, a très probablement dû être le siège d'un évêché ; 5^o on a voulu placer le *pagus Rigomagensis* tantôt à Riez, tantôt à Briançon, tantôt à San-Remo, Trino, etc. ; aucune de ces hypothèses ne soutient l'examen, toutes tombent devant les documents les plus décisifs. Celle qui place ce *pagus* à Chorges n'est en contradiction avec aucun d'eux ; 6^o Chorges, pendant la plus grande partie du moyen âge, n'a été confondu ni administrativement ni judiciairement avec Embrun ; il avait une cour de justice et était le siège d'une châtelainie. Ces considérations doivent rendre, me semble-t-il, l'identification du territoire de Chorges avec le *pagus Rigomagensis* sinon absolument certaine, du moins très probable³¹.

³⁰ Nous lisons dans le testament d'Abbon *Ambillo in Taraone*, qui est Ambel en Trièves.

³¹ M. l'abbé Duchesne a publié depuis peu dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France (1882, p. 38) une savante dissertation dans laquelle, se basant sur un meilleur texte du concile d'Orange de 442, où paraît la signature d'un évêque *civitatis Eturaminæ* ou de Thorame (Basses-Alpes), il a cru pouvoir placer à Thorame le siège de la *civitas Rigomagensium*. Il resterait à expliquer dans ce système comment la *civitas* ou le *pagus Rigomagensium* de la *Notitia* (fin du IV^e siècle) et du testament d'Abbon (739) a pu porter en 442 le nom si différent d'*Eturaminæ*.

{XXIV} Un sixième *pagus*, le *pagus Rosanensis*, apparaît pour la première fois au X^e siècle dans la charte de fondation du prieuré de Saint-André-de-Rosans, datée de 988 ; il répondait probablement à la division territoriale qui porta au moyen âge le nom de *Baronnies*.

La numismatique est très pauvre dans les Hautes-Alpes pendant les deux premières races ; on ne connaît de cette époque que quelques tiers de sol de Gap et d'Embrun. Aucune des monnaies carolingiennes actuellement connues n'a été frappée dans ces deux villes.

CHAPITRE IV. MOYEN ÂGE ET ANCIEN RÉGIME.

§ 1. DIVISIONS ECCLESIASTIQUES.

Trois diocèses se partageaient le territoire actuel du département des Hautes-Alpes : l'archevêché d'Embrun et les évêchés de Gap et de Grenoble. Ils dépendaient de trois provinces ecclésiastiques : des Alpes-Maritimes (Embrun), de la deuxième Narbonnaise (Gap) et de la Viennoise (Grenoble).

I. ARCHEVECHE D'EMBRUN.

L'archevêché d'Embrun comprenait l'arrondissement actuel de Briançon, sauf le canton de la Grave, et celui d'Embrun, sauf le canton d'Orcières. Il englobait en outre trois paroisses qui dépendent actuellement du canton de la Bâtie-Neuve, arrondissement de Gap³², et s'étendait sur une partie des domaines du duc de Savoie (vallée de Barcelonnette³³) et du comte de Provence (vallée de Seyne). Il ne paraît pas avoir été divisé anciennement en archiprêtres ou archidiaconés, du moins aucun pouillé ne fait mention d'une division semblable, mais il possédait deux officialités, l'une pour la partie dauphinoise de ses paroisses, l'autre pour la partie étrangère au Dauphiné. Encore l'établissement de cette double officialité ne paraît-il pas très ancien.

L'archevêché d'Embrun comptait en tout quatre-vingt-dix-huit paroisses, dont {XXV} soixante-deux en Dauphiné ; ces dernières furent divisées au XVII^e siècle en huit archiprêtres ou doyennés ; en voici l'énumération :

ARCHIPRETRE DE BRIANÇON.

Briançon.	Le Puy-Saint-André ³⁴ .	Saint-Martin-de-Queyrières.
Cervièrès.	Le Puy-Saint-Pierre.	La Salle.
Chantemerle ³⁵ .	Saint-Chaffrey.	Le Villard-Saint-Panrace.
Le Monétier-de-Briançon.		

ARCHIPRETRE DU CHATEAU-QUEYRAS.

Abriès.	Le Château-Queyras ³⁶ .	Saint-Véran.
---------	------------------------------------	--------------

³² Ce sont Avançon, Saint-Étienne-d'Avançon et Montgardin.

³³ La vallée de Barcelonnette fut conquise par Amédée VII, duc de Savoie, sur le comte de Provence, à la fin du XIV^e siècle, et définitivement acquise à la Savoie par le traité du 5 octobre 1419 ; elle fut restituée à la France seulement en 1713, par le traité d'Utrecht.

³⁴ Cette paroisse fut créée le 23 avril 1456 par une ordonnance de l'archevêque d'Embrun qui la démembra de celle de Puy-Saint-Pierre.

³⁵ La paroisse de Chantemerle a été séparée de celle de Saint-Chaffrey le 22 avril 1517.

³⁶ Avant 1461, les paroisses de Château-Queyras et de Ville-Vieille n'en faisaient qu'une seule.

Aiguilles.
Arvieux.

Molines-en-Queyras.
Ristolas.

Le Veyer³⁷.
Ville-Vieille.

ARCHIPRETRE DE CHORGES.

Avançon.
Bréziers.
Chorges.

Espinasses.
Montgardin.
Remollon.

Rousset.
Saint-Étienne-d'Avançon.
Théus.

ARCHIPRETRE D'EMBRUN.

Baratier.
Châteauroux.
Crévoux.

Les Crottes.
Embrun³⁸.
Les Orres.

Saint-André-d'Embrun.
Saint-Sauveur.

ARCHIPRETRE DE GUILLESTRE.

L'Argentière.
Ceillac.
Champcella.
Eyglis⁴¹.
Freyssinières.

Guillestre.
Mont-Dauphin⁴⁰.
Réotier.
Risoul.

La Roche-de-Briançon³⁹.
Saint-Clément.
Saint-Crépin.
Vars⁴².

{XXVI} ARCHIPRETRE DE SAVINES.

Prunières.
La Puy-Saint-Eusèbe.

Réalon.
Saint-Apollinaire.

Le Sauze.
Savines.

ARCHIPRETRE DE LA VACHETTE.

Le Mont-Genèvre.
Névache.

Planpinet.
La Vachette.

Le Val-des-Prés.

ARCHIPRETRE DE VALLOUISE.

Les Vigneaux.

Ville-Vallouise.

³⁷ Créée en 1499 aux dépens des paroisses d'Arvieux et de Château-Queyras.

³⁸ Embrun avait eu sept paroisses : Saint-Marcellin, Saint-Hilaire, Saint-Pierre, Saint-Vincent, Saint-Donat, Sainte-Cécile et Notre-Dame. Ces trois dernières existaient seules au XVIII^e siècle. Le nombre des paroisses avait été encore plus grand au XII^e siècle, car on trouve à cette époque les paroisses de Saint-Privat, de Saint-Sernin et de Sainte-Marie-des-Champs.

³⁹ Érigée en paroisse en 1444 à la place de celle de Rame, détruite par une inondation.

⁴⁰ Détaché de la paroisse d'Eyglis en 1693.

⁴¹ Avant le milieu du XV^e siècle, Saint-Crépin et Eyglis ne faisaient qu'une seule paroisse sous le vocable de Notre-Dame.

⁴² Vars avait eu deux paroisses, Notre-Dame et Saint-Marcellin, unies au XVII^e siècle.

Le chapitre d'Embrun, placé sous le vocable de Notre-Dame et de saint Marcellin, premier évêque d'Embrun (vers 350), était composé de seize chanoines dont un prévôt, un sacristain, un chantre et un archidiacre.

Les maisons religieuses du diocèse d'Embrun étaient :

L'abbaye de Sainte-Croix de Châteauroux, ordre de Chalais, fondée probablement au commencement du XII^e siècle, annexée à celle de Boscodon en 1293 ;

L'abbaye de Boscodon, ordre de Chalais, chef d'ordre, fondée en 1132, créée abbaye royale en 1515, supprimée pour insuffisance de revenus en 1769 ;

Les Cordeliers, fondés vers la fin du XIII^e siècle ;

La Visitation, fondée le 25 avril 1623 ;

Les Capucins, fondés le 12 août 1633 ;

Les Hospitalières de Saint-Augustin, fondées en février 1748.

Ces quatre derniers couvents étaient dans la ville même d'Embrun ; ils existaient encore en 1790.

Briançon possédait une collégiale composée de quatre chanoines, fondée par lettres patentes de 1746.

Il existait en outre à Briançon les maisons religieuses suivantes :

Les Cordeliers, fondés en 1390 ;

Les Dominicains, fondés en 1626 ;

Les Ursulines, fondées en 1632. Ces trois monastères existaient encore en 1790 ;

Les Récollets, fondés en 1642, supprimés en 1782.

Voici la liste des prieurés du diocèse d'Embrun :

Châteauroux. — Prieuré de Saint-André des Beaumes, appartenant d'abord à l'abbaye de Sainte-Croix, et uni en 1616 au collège des jésuites d'Embrun.

{XXVII} *Chorges.* — Prieuré de Saint-Victor, fondé le 4 février 1020 en faveur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Prieuré de Saint-Denis, appartenant au XI^e siècle à l'abbaye de Saint-Victor ; uni au milieu du XII^e à celle de Boscodon.

Eygliers. — Prieuré de Notre-Dame de la Chalp, appartenant à l'abbaye d'Oulx depuis le XII^e siècle.

Guillestre. — Prieuré de Notre-Dame de l'Aquilon, appartenant depuis 1119 à l'abbaye de Saint-André d'Avignon, de l'ordre de Cluny.

Monétier-de-Briançon (Le). — Prieuré de Notre-Dame, fondé par Abbon en 739, en faveur de l'abbaye de la Novalaise ; donné à l'abbaye d'Oulx au XI^e siècle, puis à celle de Saint-Victor au XIV^e siècle.

Montgardin. — Prieuré de Saint-Géraud, appartenant dès 1235 à l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac.

Prunières. — Prieuré de Saint-Michel de la Couche, fondé, si l'on en croit une charte fort douteuse, en 1027, par le comte de Provence en faveur de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse ; uni en 1140 à celle de Boscodon.

Remollon. — Prieuré de Saint-Pierre, ayant d'abord appartenu à l'abbaye de la Novalaise, puis uni à celle de Boscodon au XII^e siècle.

Vallouise. — Prieuré de Saint-Étienne, ayant d'abord appartenu à la Novalaise, puis à Oulx.

Vigneaux (Les). — Prieuré de Sainte-Marie, qui appartient à l'abbaye d'Oulx jusqu'à la fin du XIV^e siècle ; en 1516, il était uni à la cure.

II. ÉVÊCHE DE GAP.

Le diocèse de Gap était divisé en quatre archiprêtrés : ceux de Gapençais, de Champsaur, de Rosanais et de Provence ou d'Oultré-Durance. Ce dernier ne renfermait que des paroisses faisant actuellement partie du département des Basses-Alpes ; celui de Champsaur comprenait quelques paroisses qui appartiennent aujourd'hui à l'Isère ; celui de Rosanais embrassait plusieurs paroisses aujourd'hui du département de la Drôme. Le diocèse de Gap possédait deux officialités, l'une pour la Provence, l'autre pour le Dauphiné. Parmi ses deux cent vingt-neuf paroisses, cent vingt-huit sont actuellement comprises dans le département des Hautes-Alpes ; elles furent, au XVII^e siècle, divisées en quinze archiprêtrés ou doyennés dont voici la nomenclature :

ARCHIPRÊTRÉ DE GAPENÇAIS.

ARCHIPRETRE D'ASPRES-LES-VEYNES.

Agnielles.	La Beaume.	Saint-Julien-en-Bauchaine ⁴³ .
Aspremont.	Montbrand.	Saint-Martin-d'Argençon.
Aspres-les-Veynes.	Saint-André-en-Bauchaine ⁴⁴ .	Saint-Pierre-d'Argençon.

{XXVIII} ARCHIPRETRE DE GAP.

La Bâtie-Neuve ⁴⁵ .	Gap ⁴⁶ .	La Roche-des-Arnauds.
La Bâtie-Vieille.	Manteyer.	La Rochette.
Les Beaux.	Rabou.	Romette.
Chaudun.	Rambaud.	Saint-André-lès-Gap.
La Freissinouse ⁴⁷ .		

ARCHIPRETRE DE LARDIER.

Barillonnette.	Le Monétier-Allemont.	Valença.
Esparron.	La Saulce.	Ventavon.
Lardier.	Sigoyer.	Vitrolles.

ARCHIPRETRE DU POËT.

Arzeliers.	Lazer.	Le Poët.
Laragne.	Montéglin.	Upaix.

ARCHIPRETRE DE TALLARD.

Châteauvieux.	Neffes.	Tallard.
Jarjaves.	Pelleautier.	Valserres.
Lettret.		

ARCHIPRETRE DE VEYNES.

Agnière.	La Cluse.	Saint-Auban-d'Oze ⁴⁸ .
----------	-----------	-----------------------------------

⁴³ Un acte de 1344 (arch. de l'Isère, B, 2,607) qualifie de paroisse le hameau de Beaumugne qui se trouve dans la paroisse de Saint-Julien-en-Bauchaine.

⁴⁴ La paroisse de Saint-André-en-Bauchaine, maintenant la Faurie, avait absorbé au XVII^e siècle les deux paroisses de la Rochette et de Notre-Dame-en-Bauchaine, supprimées à cette époque.

⁴⁵ La Bâtie-Neuve, la Bâtie-Vieille, la Rochette et Romette ont fait partie jusqu'en 1516 au moins de l'archiprêtré du Champsaur ; en 1575, ils étaient annexés à celui de Gapençais dont ils ne furent plus détachés.

⁴⁶ Gap comprenait au commencement du XVI^e siècle trois paroisses sous les vocables de saint Arnoul, de saint André et de saint Étienne ; cette dernière fut supprimée après les guerres de religion.

⁴⁷ La Freissinouse possédait au XVI^e siècle deux paroisses sous les vocables de Notre-Dame et de saint André, réunies en une seule au XVII^e siècle.

⁴⁸ Créée en 1714 avec une partie de la paroisse d'Oze.

Châteauneuf-d'Oze.	Furmeyer.	Saint-Marcellin-de-Veynes.
Châteauvieux-sur-Veynes.	Montmaur.	Veynes.
Chatillon-le-Désert ⁴⁹ .	Oze.	

ARCHIPRÊTRÉ DE CHAMPSAUR.

ARCHIPRETRE D'ANCELLE.

Ancelle.	Orcières.	Saint-Michel-de-Chaillol.
Chabottes.	La Plaine.	Saint-Nicolas-de-Montorcier.
Chabottonnes.	Saint-Jean-de-Montorcier.	Saint-Pierre-de-Chaillol.
Le Château-d'Ancelle.		

{XXIX} ARCHIPRETRE DE CORPS.

Aspres-les-Corps.	Saint-Disdier.
-------------------	----------------

Et d'autres paroisses actuellement dans l'Isère.

ARCHIPRETRE DE SAINT-BONNET.

Bénévent.	Laye.	Saint-Étienne-en-Dévoluy.
Le Buissard.	La Motte.	Saint-Eusèbe.
Charbillac.	Le Noyer.	Saint-Julien-en-Champsaur.
La Fare.	Poligny.	Saint-Laurent-du-Cros.
Les Infournas.	Saint-Bonnet.	

ARCHIPRETRE DE SAINT-FIRMIN.

Aubessagne.	Les Costes.	Saint-Jacques.
La Chapelle-en-Valgaudemar.	Saint-Firmin.	Saint-Maurice.

ARCHIPRÊTRÉ DE ROSANAIS.

ARCHIPRETRE DE L'EPINE.

Bruis.	L'Épine.	Montmorin. Saint-Marie.
--------	----------	-------------------------

Et d'autres paroisses actuellement dans la Drôme.

ARCHIPRETRE DE RIBIERS.

Antonaves.	Châteauneuf-de-Chabre.	Ribiers.
Barret-le-Bas.	Hourres.	Saint-Pierre-Avez.

⁴⁹ Augmentée au XVII^e siècle par la suppression de la paroisse du Désert.

Barret-le-Haut. Pomet. Salérans.

ARCHIPRETRE DE ROSANS.

Montjay. Rosans. Sorbiers.
Moydans. Saint-André-de-Rosans. Vaucluse.
Ribeyret.

Et d'autres paroisses actuellement dans la Drôme.

ARCHIPRETRE DE SERRES.

La Bâtie-Mont-Saléon. Montrond. Le Saix.
Le Bersac. La Piarre. Savournon⁵⁰.
Chabestan. Le Plan-du-Bourg. Serres.
Montclus. Saint-Genis. Sigottier.

{XXX} ARCHIPRETRE DE TRECLEOUX.

Chanousse. Lagrand. Sainte-Colombe.
Étoile. Méreuil. Saléon.
Eyguians⁵¹. Orpierre. Trescléoux.

Le chapitre de la cathédrale de Gap, placé sous le vocable de Notre-Dame et de saint Arnoul, évêque de Gap (1065-1075), se composait de quinze chanoines dont un doyen, un prévot, un archidiacre et un précenteur.

Les maisons religieuses du diocèse de Gap étaient :

L'abbaye de Clausonne, probablement de l'ordre de Chalais ; on n'en connaît pas l'existence avant le XIII^e siècle ; elle comptait encore en 1570 douze religieux ; à partir du XVII^e siècle, elle ne fut plus qu'un simple bénéfice ;

L'abbaye de Claire-Combe, de l'ordre de Chalais, dont on ne connaît pas l'existence avant le XIII^e siècle et qui, supprimée vers 1282 pour cause de mauvaise administration, fut unie à la commanderie de Saint-Pierre-Avez, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;

La Chartreuse de Durbon, fondée le 28 octobre 1116 et existant encore en 1790 ;

La Chartreuse de Berthaud, pour les femmes, fondée au mois de septembre 1188 ; supprimée le 4 mars 1601 ;

Les Cordeliers, fondés en 1220 ;

Les Dominicains, fondés en 1320 ;

Les Capucins, fondés le 20 juillet 1614 ;

Les Ursulines, fondées en 1629.

Ces quatre monastères, situés dans la ville même de Gap, existaient encore en 1790.

Voici la liste des prieurés du diocèse de Gap :

⁵⁰ Les paroisses de la Bâtie-Mont-Saléon, du Bersac, de Chabestan, de Montrond, du Plan-du-Bourg, de Saint-Genis et de Savournon ont fait, pendant tout le moyen âge, partie de l'archiprêtré de Gapençais ; elles furent jointes à celui de Rosanais dans le courant du XVII^e siècle.

⁵¹ Cette paroisse appartient à l'archiprêtré de Gapençais pendant tout le moyen âge ; elle fut unie à celui de Rosanais au XVII^e siècle seulement.

Antonaves. — Prieuré de Saint-Pierre, fondé vers 965 en faveur de l'abbaye de Montmajour.

Aspremont. — Prieuré de Notre-Dame de Suane, appartenant à l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac.

Aspres-les-Veynes. — Prieuré de Saint-Géraud, appartenant dès 1171 à la même abbaye.

Barret-le-Bas. — Prieuré de Saint-Michel, fondé vers 1100 en faveur de l'abbaye de Saint-André d'Avignon, de l'ordre de Cluny.

Bâtie-Neuve (La). — Prieuré de Sainte-Marie de Tournefort, supprimé entre 1516 et 1562.

Beaume (La). — Prieuré de Notre-Dame du Puy, appartenant à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse.

Bruis. — Prieuré de Notre-Dame, appartenant à l'abbaye de l'Île-Barbe dès 1183 ; sécularisé en 1564.

Chabestan. — Prieuré de Notre-Dame et Saint-Sauveur, uni à celui de Romette dès le XIV^e siècle.

{XXXI} *Chabottes.* — Prieuré appartenant dès le XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Chaffre.

Épine (L'). — Prieuré appartenant à l'abbaye de Cluny ; uni à celui de Rosans.

Esparron. — Prieuré de Saint-Paul, appartenant à l'abbaye de Ganagobie, de l'ordre de Cluny.

Étoile. — Prieuré donné le 13 novembre 1312 à l'ordre de Malte, puis au XV^e siècle au prieuré conventuel de Lagrand.

Eyguians. — Prieuré appartenant au même prieuré.

Faurie (La). — Prieuré de Notre-Dame du Villard, de l'ordre de Cluny.

Gap. — Prieuré de Saint-André-lès-Gap, fondé en 1029 ; dépendant de Cluny.
Prieuré de Saint-Arey, appartenant dès 1148 aux religieux de l'abbaye d'Oulx.
Prieuré de Saint-Mens, appartenant dès 1150 à l'abbaye de Lérins ; uni vers 1500 au chapitre de Gap.

Jarjaves. — Prieuré de Saint-Martin, à l'ordre de Cluny.

Lagrand. — Prieuré de Notre-Dame, d'abord à l'abbaye de Ganagobie, puis à la prévôté de Chardavon.

Lardier. — Prieuré, d'abord à l'abbaye de l'Île-Barbe, puis aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (XIII^e siècle).

Lazer. — Prieuré de Saint-Georges, à l'abbaye de l'Île-Barbe ; supprimé avant 1516.

Manteyer. — Prieuré de Notre-Dame des Vergers, dépendant de la prévôté de Chardavon.

Monétier-Allemont (Le). — Prieuré de Saint-Martin, fondé vers 965 ; appartient d'abord à l'abbaye de Montmajour, puis à celle de l'Île-Barbe.

Montbrand. — Prieuré appartenant au prieuré conventuel d'Aspres.

Montmaur. — Prieuré dépendant de la prévôté de Chardavon.

Orpierre. — Prieuré de Saint-Martin, de l'ordre de Cluny ; uni à la cure avant 1516.
Prieuré de Saint-Vincent, uni à celui de Lagrand.

Oze. — Prieuré de Saint-Pierre de Veras, dépendant du prieuré de Romette.
Prieuré du Saint-Sépulcre de la Beaumette, également à celui de Romette.

Pelleautier. — Prieuré appartenant à celui de Saint-André-lès-Gap.

Piarre (La). — Prieuré appartenant à celui de Saint-Marcel de Die.

Ribeyret. — Prieuré de Notre-Dame des Courtines, à l'ordre de Cluny.

Ribiers. — Prieuré de Saint-Étienne, au chapitre de Sisteron.
Prieuré de Notre-Dame du Serre, à l'ordre de Cluny.

Roche-des-Arnauds (La). — Prieuré de Saint-Pierre, appartenant à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse.

Romette. — Prieuré de Saint-Pierre, fondé vers 940, confirmé en 1027 ; appartenant à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Rosans. — Prieuré de Saint-Benoît, à l'ordre de Cluny.

Saint-André-de-Rosans. — Prieuré de Saint-André, fondé en 988 ; appartenait à Cluny.

Saint-Bonnet. — Prieuré de Saint-Pierre, dépendant de celui de Romette.

Saint-Cyrice. — Prieuré donné le 13 novembre 1312 à l'ordre de Malte, puis au XV^e siècle au prieur de Lagrand.

Saint-Firmin. — Prieuré fondé à la fin du XI^e siècle, appartenant à l'abbaye de Saint-Chaffre ; uni à celui de Saint-Michel de Connexe.

{XXXII} *Saint-Genis.* — Prieuré de Saint-Léger de Laup, appartenant dès 1152 à l'abbaye de Montmajour.

Saint-Pierre-d'Argençon. — Prieuré de Notre-Dame de Font-Vineuse, à l'abbaye de Lérins, puis à celle de Saint-Ruf.

Saléon. — Prieuré de Saint-Sauveur, uni à la cure avant 1516.

Serres. — Prieuré de Saint-Arey, à l'ordre de Cluny.

Sigottier. — Du XII^e au XVI^e siècle, il exista dans cette commune un prieuré qui fut ensuite uni à la cure.

Sigoyer. — Prieuré de Saint-Martin, appartenant à la prévôté de Chardavon.
Prieuré de Saint-Laurent, à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse.

Tallard. — Prieuré de Saint-Benoît, appartenant également à Saint-Michel de la Cluse.

Trescléoux. — Prieuré de Saint-Clément, fondé le 11 août 1075 en faveur de Saint-Victor de Marseille.

Upaix. — Prieuré de Saint-Andréol, à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse.
 Prieuré de Saint-Jacques, à la prévôté de Chardavon.
 Prieuré de Saint-Martin des Horts, aux religieuses de Sainte-Claire de Sisteron.
Valserves. — Prieuré de Saint-Maurice, appartenant dès 1176 à l'abbaye de Boscodon.
 Prieuré de Notre-Dame du Puy-Servier, de l'ordre de Cluny ; supprimé avant 1516.
Ventavon. — Prieuré de Saint-Laurent, appartenant à la prévôté de Chardavon.
 Prieuré de Saint-Pierre de Beaujeu, à l'abbaye de Ganagobie.
Veynes. — Prieuré de Saint-Sauveur, appartenant à l'ordre de Saint-Antoine depuis le 13 novembre 1312.
Vitrolles. — Prieuré de Saint-Pierre de Douzard, à l'abbaye de Ganagobie dès le XII^e siècle.

III. ÉVÊCHE DE GRENOBLE.

L'évêché de Grenoble était divisé en quatre archiprêtres : ceux du Graisivaudan, de Viennois, de Savoie et d'Oulre-Drac ; c'est dans le premier qu'était compris le canton actuel de la Grave, arrondissement de Briançon.

Au XVII^e siècle, chaque archiprêtre ayant été divisé en un certain nombre de petits archiprêtres ou doyennés, la Grave devint le siège de l'un d'entre eux, qui se composait des paroisses suivantes :

Le Chazelet.	Les Hières.
La Grave.	Le Villard-d'Arène.

IV. COMMUNION PROTESTANTE.

Il existait autrefois beaucoup de protestants dans le département des Hautes-Alpes, surtout dans le Champsaur, les cantons d'Orpierre, de Rosans, de Serres, de Guillestre et d'Aiguilles. Les persécutions qui accompagnèrent la révocation de l'édit de Nantes en ont beaucoup diminué le nombre.

{XXXIII} Voici l'énumération des églises qu'ils possédaient au XVII^e siècle :

COLLOQUE DE GAPENÇAIS.

Ancelle.	Orpierre.	Serres.
Gap.	Rosans.	Tallard.
Laragne.	Saint-Bonnet.	Veynes.

Avec les annexes suivantes, autorisées par les commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes :

Chabestan.	Neffes.	Romette.
Chabottes.	Orcières.	Saint-Nicolas-de-Montorcier.
Champoléon.	La Plaine.	Saléon.
Jarjays.	Le Poët.	Trescléoux.
Lagrand.	Rambaud.	Ventavon.
Montmorin.	Ribiers.	Vitrolles.

COLLOQUE DE L'EMBRUNAIS.

Abriés.	Chorges.	Molines-en-Queyras.
Arvioux.	Embrun.	Vars.
Briançon.	Freyssinières.	

Château-Queyras.

Guillestre.

Avec les annexes suivantes :

Aiguilles.

Espinasses.

Saint-Marcellin-de-Vars.

L'Argentière.

Font-Gillarde.

Saint-Véran.

Cervières.

Pierre-Grosse.

Théus.

Champcella.

Remollon.

Les Vigneaux.

Crévoux.

Ristolas.

Le Villard-Saint-Pancrace.

Dormillouse.

Rochebrune.

Ville-Vieille.

Maintenant il n'existe plus d'églises protestantes qu'à Arvieux, Font-Gillarde, Freyssinières, Gap, Orpierre, Rosans, Saint-Laurent-du-Cros, Trescléoux, Vars et au Villard-la-Beaume.

V. ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

Les malades et les voyageurs recevaient des secours dans les commanderies et les annexes des ordres du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Antoine. Il y avait en outre un grand nombre d'asiles ouverts dans les villes et les campagnes, et fondés par la charité privée. Voici, par ordre des dates de leurs plus anciennes mentions, la liste, nécessairement fort incomplète, des établissements de ce genre dont j'ai trouvé l'indication pour les Hautes-Alpes.

{XXXIV} HOPITAUX.

- Vers 1080. Fondation par Étienne Samuël et Pierre de la Freissinouse de l'hôpital de Saint-Martin à Gap, uni vers 1090 à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.
1135. Hôpital du Saint-Sépulcre de Chorges, à l'abbaye de Boscodon.
1215. Hôpital de Saint-Marcellin de Lardier, dont était précepteur à cette époque Pierre Simon.
1224. Hôpital de Chauvet, commune de Gap, dont était précepteur à cette époque maître Brun ; encore existant en 1377.
1224. Hôpital de Rourebeau, commune d'Upaix, dont était précepteur à cette époque maître Hugues.
1228. *Domus hospitalis collis Altareti*, nommée ensuite *l'Hôpital de la Madeleine*, encore existant sur le col du Lautaret (commune du Monétier-de-Briançon) ; fondée par les dauphins nécessairement avant 1228, puisqu'à cette date ils avaient créé une annexe au Villard-la-Madeleine.
1228. *Villarium sancte Marie Magdalene*, annexe de l'hospice du Lautaret, fondée vers 1228 (commune de Saint-Chaffrey).
1282. *Domus hospitalis Montis Jani*, hospice du Mont-Genèvre, encore existant (commune du Mont-Genèvre) ; fondée par les dauphins.
1300. *Beata Maria Magdalena*, chapelle et maison de secours (commune de la Roche-des-Arnauds).
1306. *Hospitale* (commune de Saint-Clément).
1306. *Hospitale seu eleemosina de Talardo* (commune de Tallard).
1315. *Domus Sancti Sepulchri de Petra Sancta* (commune de l'Argentière), à l'abbaye de Boscodon.
1342. *Eleemosina Ebreduni* (commune d'Embrun).
1377. *Magdalena*, hospice et maison de secours à Veynes ; encore existant en 1746.
1381. A cette date, il existait deux hôpitaux dans la ville d'Embrun, l'un nommé *Supérieur* ou de Saint-Marcellin, l'autre *Inférieur* ou du Saint-Esprit. Ce dernier hôpital existe encore.
- XIV^e siècle. Hôpital fondé à Serres par les dauphins ; il existait encore au siècle dernier.
- XIV^e siècle. Hôpital fondé à l'Oche-en-Oisans par les dauphins ; les bâtiments, très délabrés, existent encore.

1406. *Hospitalis*, à Bénévent (commune de Bénévent-et-Charbillac).
1420. *Hospitale*, à la Chapelle-de-Savines (commune de Savines).
1447. *Domus hospitalis de Asperis antiquitus fundata* (commune d'Aspres-les-Veynes).
1465. *Eleemosena caritatis pacis*, à Saint-André-d'Embrun ; probablement annexe de l'hôpital du Saint-Esprit d'Embrun.
1506. *Beata Maria Magdalena*, chapelle et maison de secours, dont les ruines existent encore (commune de Jarjayes).
1512. *Hellemosina et Hospitale* ou hôpital inférieur et supérieur de Chorges.
1516. *Hospitale*, à la Bâtie-Neuve, dépendance de l'abbaye de Boscodon.
1525. *Hospitale*, à Aspres-les-Corps.
1539. Hôtel-Dieu de Briançon, encore existant ; réorganisé par lettres patentes de 1745. Il existait à cette époque depuis plus de trois siècles sous le titre de *Saint-Roch et de Saint-Charles*.
1693. Hôpital de Mont-Dauphin, supprimé par lettres patentes de 1693 au moment où Vauban fortifia ce plateau.
1697. {XXXV} Hôpital de Sainte-Claire de Gap, encore existant ; réorganisé en 1697.
1697. Hôpital de Maussale, près de Saint-Eusèbe-en-Champsaur ; uni à celui de Gap par lettres patentes du 25 février 1697.
1697. Hôpital de Saint-Bonnet, maintenu par lettres patentes du 25 février 1697.
1708. Hôpital de Ribiers.
1708. Hôpital de Ventavon.
1746. Hôpital d'Orpierre, encore existant en 1746.
1789. Hôpital de la Ville-Vallouise, encore existant en 1789.
- Hôpital de Bréziers.
- Hôpital du Buissard.
- Hôpital de Saint-Martin-de-Queyrières.
- Maison de la Madeleine, à Embrun.
- Maison de la Madeleine, à Vars.

MALADRERIES OU LEPROSERIES.

1226. *Malapteria* (commune de la Roche-des-Arnauds).
- XIII^e siècle. *Malapteria* (commune de Châteauroux).
1317. *Malapteria Sancti Lazari* (commune d'Embrun).
1328. *Malapteria seu leproseria infirmorum Sancti Lazari* (commune de Gap), annexée par lettres patentes du 25 février 1697 à l'hôpital de Sainte-Claire. Les bâtiments en existent encore.
1343. *Maladia* (commune de la Salle).
1344. *Malateria* (commune de Briançon), actuellement la Mulatière.
1348. *Malateria* (commune de l'Argentière).
1377. *Malateria* (commune du Villard-Saint-Pancrace).
1388. *Malopteria* (commune d'Ancelle).
1389. *Malateria* (commune de Chorges).
1389. *Malateria* (commune de Veynes).
- XIV^e siècle. *Malateria* (commune de Tallard).
1403. *Malateria* (commune de la Beaume) ; des terres ayant appartenu à cette maladrerie ont été vendues il y a peu d'années au profit du bureau de bienfaisance.
1406. *Malateria* (commune des Costes).
1447. *Malateria des Asperis antiquitus fundata* (commune d'Aspres-les-Veynes).
1477. *Malateria* (commune d'Aspremont).
1525. *Malateria* (commune d'Aspres-les-Corps).
1526. *Malateria* (commune de Saint-Laurent-du-Cros).
1708. Maladrerie de Ribiers, au quartier actuellement nommé Saint-Roch.
- Maladrerie de Saint-André-en-Bauchaine (commune de la Faurie).

ORDRE DU TEMPLE.

Il est difficile de retrouver exactement l'emplacement des anciennes commanderies des Templiers ; un certain nombre de lieux dits très anciennement *le Temple* nous font cependant connaître une partie de leurs possessions dans les Hautes-Alpes.

{XXXVI} On les trouve dans les communes suivantes :

Les Crottes.....	1234	Remollon	1311
La Roche-des-Arnauds	1243	Briançon.....	1344
Tallard	1279	Embrun	1417
Moydans	1309	Veynes	1436
Gap	1310		

ORDRE DE SAINT-JEAN DE JERUSALEM.

L'ordre de Saint-Jean a eu jusqu'à six commanderies dans les Hautes-Alpes : celles de Gap, de Tallard, de Saint-Pierre-Avez, d'Embrun, de Remollon et de l'Argentière. Au commencement du XIV^e siècle, il n'en restait plus que deux, celles de Gap et d'Embrun, réunies en une seule vers 1400. La petite commanderie de Saint-Pierre-Avez fut, vers cette époque, unie à celle de Joucas dans le Comtat.

Commanderies de Gap, de Remollon et de Tallard.

La commanderie de Gap, fondée dans les dernières années du XI^e siècle sous le titre de *Saint-Martin*, possédait au XIV^e siècle :

La Bâtie-Mont-Saléon, un domaine nommé *la Commanderie*.

La Freissinouse, la seigneurie de la moitié de cette terre et le juspatronat de l'église de Notre-Dame.

Gap, l'hôpital de Saint-Martin, l'église de Saint-Jean des Aires et de nombreuses terres dans le territoire de cette commune.

Jarjayes, l'hôpital de la Madeleine, en 1309 et 1342.

Manteyer, des terres dans lesquelles l'ordre avait succédé aux Templiers.

Moydans, la moitié de la seigneurie de cette commune et le juspatronat de la paroisse dans lesquels l'ordre de Saint-Jean avait succédé aux Templiers.

Rambaud, le domaine de Malcorps.

Remollon, la maison de l'Hôpital, quelque temps siège d'une commanderie.

La Roche-des-Arnauds, le domaine du Temple, la maison et la chapelle de Sainte-Madeleine, dans lesquels l'ordre avait succédé aux Templiers.

Sigottier, la moitié de cette seigneurie, en 1429.

Sigoyer, la moitié de cette seigneurie, de 1289 à 1400.

Tallard, de 1215 à 1323 ; l'ordre posséda cette seigneurie comprenant neuf paroisses ; il avait en outre le juspatronat des églises de Lardier, de Valença, le domaine et la chapelle de Saint-Martin, la maison de l'Aumône et une habitation fortifiée nommée *le Temple*, dans laquelle il avait succédé aux Templiers.

Théus, le domaine et la chapelle de Saint-Jean.

Ventavon, le domaine de la Commanderie.

Valserrès, diverses terres dont il est fait reconnaissance en 1306.

Vitrolles ; en 1339, l'ordre possédait le haut domaine de cette terre.

{XXXVII} L'ordre avait possédé en outre d'assez vastes domaines en Champsaur, mais il les avait cédés en 1311 à l'ordre de Saint-Antoine en Viennois.

Commanderies d'Embrun et de l'Argentière.

L'Argentière, l'hôpital et la chapelle de Saint-Jean, autrefois siège de la commanderie *Sancti Johannis de Gradibus Karuli* (1296).

Baratier, quelques terres, en 1301.

Chorges, la chapelle et l'hôpital du Saint-Sépulcre, donnés au XII^e siècle à l'abbaye de Boscodon.

Les Crottes, les domaines du Temple et de la Chevalerie à Montmirail, dans lesquels l'ordre avait succédé aux Templiers.

Embrun, le domaine de la Commanderie et la chapelle de Sainte-Marie du Temple.

Les Orres, le domaine de Jérusalem, la chapelle du Mélézet et une part de la seigneurie.

Prunières, le domaine de l'Hôpital de Jérusalem.

La Roche-de-Briançon, quelques terres dépendant de l'hôpital de l'Argentière.

Savines, quelques terres dépendant de la commanderie d'Embrun, au quartier de Saint-Étienne.

Le Villard-Saint-Panrace, le domaine de la Maison et des îles de Saint-Jean.

Commanderie de Jocas.

Elle avait absorbé au XV^e siècle la petite commanderie de Saint-Pierre-Avez, fondée au commencement du XII^e siècle par Raymbaud Cotta, seigneur de Mévouillon. Elle comprenait :

Laragne, l'hôpital et la chapelle de Saint-Jean.

Ribiers, l'abbaye de Claire-Combe, de l'ordre de Chalais, et toutes ses dépendances, qui fut unie à la commanderie de Saint-Pierre-Avez à la fin du XIII^e siècle. L'ordre y possédait déjà antérieurement une chapelle et un hôpital de Saint-Jean.

Saint-Pierre-Avez, la seigneurie de cette commune et le juspatronat de la paroisse.

Upaix, quelques terres et la chapelle de Saint-Jean.

En 1644, l'ordre de Malte ne possédait plus dans les Alpes que quelques domaines de peu de valeur et le juspatronat de quelques églises ou chapelles.

ORDRE DE SAINT-ANTOINE.

L'ordre de Saint-Antoine en Viennois possédait dans les Alpes cinq commanderies très rapprochées l'une de l'autre, qui restèrent entre ses mains jusqu'à sa suppression, en 1778. Elles furent alors unies à l'ordre de Malte.

Commanderie de Gap, fondée vers 1130 par Raymond de Baux, des seigneurs d'Orange. Elle possédait un membre important à la Beaume-lès-Sisteron et deux hôpitaux, celui de la Madeleine de Larra et celui de Saint-Grégoire d'Avançon.

{XXXVIII} *Commanderie de la Déoulle*, devait son nom au torrent de la Déoulle, commune de Vitrolles, et existait au XIII^e siècle. L'ordre y possédait l'hospice et la chapelle de Saint-Antoine. En 1311, l'évêque de Gap lui donna en outre le juspatronat des églises paroissiales de Vitrolles et d'Esparron.

Commanderie de Veynes, possédait à Veynes un vaste domaine nommé *le Clastre* et un hôpital. L'évêque de Gap y avait uni en 1312 (13 novembre) les prieurés de Veynes, de Saint-Cyrice et d'Étoile, ainsi que le juspatronat de ces paroisses et de celle de Châteauvieux-de-Veynes.

Commanderie de Bannes, fondée en 1311 par suite de la cession que fit à l'ordre de Saint-Antoine celui de Malte de tous les biens qu'il possédait dans le Champsaur et dans le Trièves, depuis le col de Chauvet jusqu'à Ponthaut. Possédait des hôpitaux à Bénévent et à Saint-Bonnet. Le siège de la commanderie était à Aubessagne.

Commanderie d'Esparron, créée en 1311 à la suite d'une donation faite à Saint-Antoine par l'évêque de Gap. Les Antonins étaient juspatrons et décimateurs de la paroisse. Cette commanderie, qui existait encore en 1516, fut supprimée dans le cours du XVI^e siècle.

§ 2. DIVISIONS POLITIQUES.

Pendant tout le moyen âge, le territoire actuel du département des Hautes-Alpes a été divisé en *comtés d’Embrunais et de Gapençais, duché de Champsaur et principauté de Briançonnais* ; il s’étendait en outre sur une portion de la circonscription territoriale nommée les *baronnies de Mévouillon et de Montauban*, ou plus simplement les *Baronnies* (cantons d’Orpierre, de Ribiers, de Rosans et partie de ceux de Serres et de Laragne)⁵², et sur une faible portion du *comté de Graisivaudan* (canton de la Grave). L’un de ses cantons, celui de Vitrolles, fit jusqu’en 1790 partie de la Provence et jusqu’en 1810 du département des Basses-Alpes.

Le x^e siècle fut une époque extrêmement troublée pour le sud-est de la France ; quoique nominalelement placé sous l’autorité des successeurs des rois de Bourgogne, il eut à subir les invasions réitérées des Arabes, des Hongrois et les compétitions de plusieurs princes rivaux. Les documents relatifs à cette époque sont tellement rares qu’il est impossible de suivre pendant cent ans avec précision l’histoire de nos contrées.

Au milieu du x^e siècle, nous trouvons les comtes d’Albon, plus tard dauphins de Viennois, possédant une partie du Champsaur⁵³ et du Graisivaudan ; au milieu du {XXXIX}xi^e siècle, nous les trouvons établis dans le Briançonnais⁵⁴ ; à la même époque, nous voyons les comtes de Provence souverains de l’Embrunais et du Gapençais⁵⁵ ; au xii^e siècle, les seigneurs de Mévouillon et de Montauban possèdent la rive droite du Buëch à partir de Serres jusqu’à Sisteron et quelques terres sur la rive gauche de cette rivière⁵⁶, et les comtes de Die sont les maîtres de la vallée du Buëch depuis Serres jusqu’au col de la Croix-Haute⁵⁷.

Les comtes de Provence avaient établi à Gap des vicomtes représentants de leur autorité dans l’Embrunais et le Gapençais ; pendant tout le xi^e siècle, ils se succédèrent de père en fils dans ces fonctions.

En 1202, Guillaume, comte de Forcalquier, successeur des comtes de Provence, marie sa fille Béatrix au dauphin Guigues-André en lui donnant pour dot les comtés d’Embrunais et de Gapençais, sauf les terres situées sur la rive gauche de la Durance. En 1210, malgré la naissance d’une fille, ce mariage est déclaré nul par l’Église pour cause de consanguinité. Béatrix, fille de l’épouse répudiée, est mariée à Amaury de Montfort, fils du chef de la croisade contre les Albigeois, et en juillet 1232 les deux époux vendent au dauphin toutes leurs terres de l’Embrunais et du Gapençais, sauf la vicomté de Tallard et la baronnie de Vitrolles, moyennant la somme de 100,000 sous viennois⁵⁸.

En 1298 (le 3 juin), Charles, roi de Provence, vend à Jean II, dauphin, la ville de Serres et tout ce qu’il possédait sur les rives du Buëch⁵⁹.

En 1302, Hugues-Adhémar de Loubières, baron de Montauban, vend au dauphin toutes ses terres des Baronnies⁶⁰.

⁵² Les limites respectives des Baronnies et du comté de Gapençais ont varié suivant les époques. Autrefois la juridiction du bailli des Baronnies s’étendait sur toute la rive droite du Buëch et la baronnie d’Arzeliers, c’est-à-dire sur les cantons d’Aspres, Serres (en partie), Rosans, Orpierre, Ribiers et Laragne (en partie). Peu à peu tout ce territoire fut rattaché au bailliage du Gapençais. En 1789, les deux tiers de la commune de Rosans faisaient encore partie du bailliage du Buis.

⁵³ Donation par le comte Guigues à l’ordre de Cluny, en 940, de terres situées à Romette (acte cité par Guichenon). Bulle de confirmation du 28 mars 1024. (*Cartulaire de Cluny*, t. III, n° 1785.) Il est à remarquer que les comtes de Provence se considérèrent pendant de longues années comme suzerains du Champsaur et cherchèrent à plusieurs reprises, notamment en 1177, à se faire rendre hommage pour cette terre.

⁵⁴ Donation par le comte Guigues à l’abbaye d’Oulx, en 1053, de terres à Briançon. (*Cartulaire d’Oulx*, p. 135.)

⁵⁵ Donation de Saint-Michel de la Couche à l’abbaye de Saint-Michel de la Cluse, par Bertrand, comte de Provence, en 1027. (Copie du xiv^e siècle, aux archives des Hautes-Alpes. Acte suspect.) Donation en 1030 au prieur de Saint-André de Gap par Guillaume, marquis de Provence, et Lucie, sa femme. (B. N. mss. lat. 12,659.) Approbation par le comte de Provence et sa mère, vers 1095, de donations faites à l’hôpital de Saint-Martin de Gap. (Arch. des Bouches-du-Rhône, ordre de Malte.)

⁵⁶ Les barons de Mévouillon possédaient les terres de Ribiers, de Barret, de Châteauneuf, d’Arzeliers, de Rosans, de Serres, d’Orpierre, de Sainte-Colombe, de l’Épine, etc.

⁵⁷ *Cartulaire de Durbon*, chartes de 1149, 1166 et 1176.

⁵⁸ Copie aux mss. de la Bibliothèque nationale. (Mss. de Fontanieu, lat. 10,051, p. 477.)

⁵⁹ Chevalier, *Inventaire des archives des dauphins*, p. 17.

En 1317, Raymond de Mévouillon, baron de Mévouillon, fait le dauphin son héritier pour toutes ses possessions ; il s'était déjà reconnu vassal de ce prince pour ces mêmes seigneuries le 10 juillet 1298⁶¹.

{XL} Quand Humbert II donna au roi de France la province du Dauphiné le 31 mars 1349, il était possesseur de tout le département actuel des Hautes-Alpes, sauf la vicomté de Tallard, la baronnie de Vitrolles et les terres du Sauze, de Bréziers et de Rochebrune.

Raymond Bérenger, marquis de Provence, avait donné en 1155 à Guillaume, archevêque d'Embrun, la pleine propriété des terres du Sauze, de Bréziers et de Rochebrune, moyennant la somme de 11,000 sous melgoriens. En 1447, l'archevêque Jean de Girard en sollicita l'union au Dauphiné, qui fut acceptée et enregistrée cette même année à la chambre des comptes de Grenoble⁶².

La vicomté de Tallard fit partie de la Provence jusqu'en 1503 ; elle fut annexée au Dauphiné par lettres patentes d'octobre de cette même année, datées d'Amiens ; elles avaient été sollicitées par Bernadin de Clermont, vicomte de Tallard⁶³.

La baronnie de Vitrolles fit partie de la Provence jusqu'en 1790 et du département des Basses-Alpes jusqu'en 1810 ; une loi la réunit à cette époque au département des Hautes-Alpes.

§ 3. DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES.

La plus ancienne mention que je connaisse d'un magistrat de l'ordre administratif et judiciaire dans nos contrées est celle d'Ada ou Adam, châtelain de Briançon pour le comte d'Albon, en 1063⁶⁴.

Vers la même époque, les comtes de Provence étaient représentés dans l'Embrunais et le Gapençais par un vicomte qui présidait aux plaids. Nous voyons même vers 1080 Pétronille, femme du vicomte Ysoard, tenir un plaid à Chorges au nom de son mari, qui guerroyait en Espagne contre les Sarrasins⁶⁵.

Au commencement du XIII^e siècle apparaissent les baillis, magistrats réunissant dans leurs mains les pouvoirs administratifs et judiciaires ; ils appartiennent en général aux familles les plus illustres de la contrée, lèvent les troupes, centralisent les impôts et sont censés rendre la justice, mais ils se font suppléer dans leurs fonctions judiciaires par des magistrats nommés juges mages ou majeurs⁶⁶.

Il existait un seul juge majeur dans chaque bailliage ; il tenait les assises à jour fixe dans les principaux centres de sa circonscription judiciaire ; dans les causes criminelles, {XLI} il était assisté de jurés. Il connaissait en outre de l'appel des sentences des châtelains et magistrats inférieurs, et l'appel de ses propres arrêts était porté, avant 1337, au juge des appellations de tout le Dauphiné ; après 1337, au conseil delphinal créé par lettres patentes du dauphin Humbert II, datées du 22 février de cette même année.

Les dauphins ont eu quatre cours ou tribunaux principaux dans notre région : la cour de Briançon, la cour du palais delphinal et la cour commune d'Embrun, la cour du Gapençais. Dans l'Embrunais, le dauphin était seul seigneur d'une partie de la contrée ; il était seigneur parier de l'autre avec l'archevêque d'Embrun ; il eut donc deux tribunaux : le premier pour ses terres portait le nom de *cour du palais delphinal*, le second était appelé *cour commune*, dont les juges étaient nommés alternativement chaque année par le dauphin et l'archevêque. Cet état de choses, créé par une transaction de 1210, persista jusqu'en 1789.

⁶⁰ Valbonnais, *Histoire des dauphins de la troisième race*, t. I, p. 260.

⁶¹ Valbonnais, t. I, p. 260 ; Chevalier, p. 221.

⁶² Bouche, *Histoire de Provence*, t. I, p. 267.

⁶³ Ces lettres patentes existent sous forme de copie ancienne dans les archives particulières de M. Amat, à Gap.

⁶⁴ *Cartulaire d'Oulx*, p. 135.

⁶⁵ *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 555.

⁶⁶ Plusieurs baillis, qui étaient à la fois jurisconsultes et hommes d'épée, ont rempli successivement et même simultanément les fonctions de bailli et de juge majeur.

Le dauphin et l'archevêque avaient d'abord créé deux cours communes, l'une siégeant à Chorges⁶⁷, l'autre à Embrun ; on les réduisit à une seule qui porta jusqu'au XV^e siècle le nom de *cour commune d'Embrun et de Chorges*⁶⁸.

Le Champsaur fut tantôt joint au bailliage du Graisivaudan, tantôt à celui d'Embrunais ; pendant tout le XIV^e siècle, le juge du palais delphinal d'Embrun portait le nom de *juge d'Embrun et du Champsaur*, et au commencement de ce même siècle le bailli d'Embrun avait également le Champsaur dans sa juridiction. Au XV^e siècle, au contraire, le Champsaur faisait partie administrativement et judiciairement du bailliage du Graisivaudan.

Le bailli du Graisivaudan avait également dans sa juridiction l'Oisans, et par suite le canton actuel de la Grave (Hautes-Alpes) qui faisait partie de l'Oisans.

Le bailli des Baronnie étendait également son autorité sur Rosans et une partie de la rive droite du Buëch⁶⁹.

Les juges et administrateurs d'un ordre inférieur étaient les châtelains⁷⁰ qui rassemblaient {XLII} les contingents, percevaient les impôts et jugeaient les causes de minime importance. Ils étaient placés sous les ordres immédiats des baillis et commandaient eux-mêmes aux mistraux (*ministeriales*), simples administrateurs de biens domaniaux sans juridiction. Chaque châtelainie était divisée en un certain nombre de mandements formant une unité au point de vue militaire, financier et féodal ; cette subdivision existait déjà au XI^e siècle⁷¹. A la tête du mandement il y avait un châtelain seigneurial, collecteur des redevances, juge pour les cas seigneuriaux et commandant de la milice locale. A Gap et à Embrun, l'officier qui remplissait ces fonctions au nom de l'évêque se nommait *courrier* ; dans le mandement de Névache en Briançonnais, il se nommait *podestat* ; dans la vicomté de Tallard, *viguier*.

Les mandements variaient beaucoup d'importance ; celui de Briançon, par exemple, comptait environ vingt mille âmes, tandis que celui de Baratier n'en comprenait pas plus de cent cinquante. Quelquefois ils formaient une seule communauté ou université ; ailleurs ils étaient divisés en plusieurs communautés, comme dans le mandement de Savines qui en comprenait cinq. Leur nom même variait ; ce que l'on nommait mandement dans l'Embrunais et le Gapençais s'appelait *écarton* dans le Briançonnais⁷².

Lorsque les mandements étaient très étendus et comprenaient plusieurs de nos communes actuelles, en Vallouise par exemple, dont le mandement s'étendait sur les communes actuelles de la Pisse, du Puy-Saint-Vincent, de Vallouise et des Vigneaux, chaque subdivision un peu considérable prenait le nom de *tierce* et l'on attribuait à chacune d'elles un consul et un certain nombre de conseillers. Cet usage se pratique encore de nos jours dans certaines communes composées de plusieurs hameaux d'une égale importance.

Voici le tableau des bailliages, châtelainies et mandements ou écartons correspondants :

⁶⁷ Une charte de 1333 aux archives d'Embrun porte une bulle de plomb sur laquelle on lit : BVLLA COMMVNIS CVRIE CATVRICARVM.

⁶⁸ Deux actes de 1444 et 1447 aux archives d'Embrun sont munis de sceaux sur lesquels on lit : S. CONTRACTVVM CVRIE COMMVNIS EBREDVNI ET CATVRICARVM.

⁶⁹ Voir, sur les limites respectives des bailliages du Gapençais et des Baronnie, la note de la page XXXVIII.

⁷⁰ L'état des châtelainies a varié à plusieurs reprises pendant le moyen âge dans nos contrées. En 1340, les châtelainies delphinales avaient leur siège à Briançon et Saint-Martin-de-Queyrières, en Queyras, en Vallouise, à Embrun, à Montalquier, à Serres, à Veynes et à Upaix. En 1380, à Briançon, en Queyras, à Saint-Martin-de-Queyrières, en Vallouise, à Embrun, à Chorges, à Réotier, en Champsaur, à Serres, à Veynes, à Upaix, à Orpierre. En 1400, à Briançon, à Saint-Martin-de-Queyrières, en Vallouise, en Queyras, à Embrun, à Chorges, à Réotier, à Serres, à Upaix, à Veynes et à Montalquier. En 1430, à Briançon, à Saint-Martin-de-Queyrières et Vallouise, en Queyras, à Embrun, à Chorges, à Réotier, à Upaix, à Serres et à Montalquier.

⁷¹ Le mot *mandamentum* avait deux significations bien distinctes : en premier lieu, celle de seigneurie, de subdivision de la châtelainie, c'est celle dont nous parlons dans cet article ; en second lieu, celle de territoire quelconque, même d'un hameau. Il faut se garder de confondre ces deux acceptions. En règle générale, toute circonscription placée sous la juridiction d'un seul châtelain seigneurial constituait un mandement.

⁷² Le nom d'*écarton* me paraît bien plus moderne que celui de *mandement* ; on trouve le second dès le XI^e siècle ; je n'ai pas rencontré le premier avant le XIII^e.

BAILLIAGE DU BRIANÇONNAIS⁷³.

CHATELLENIES DE BRIANÇON, DE VALLOUISE⁷⁴
ET DE SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES.

CHATELLENIE DE QUEYRAS.

Écarton de Briançon⁷⁵.

Écarton de Queyras.

{XLIII} BAILLIAGE DE L'EMBRUNAIS⁷⁶.

CHATELLENIE D'EMBRUN.

Mandements	de l'Argentière.	Mandements	de Montmirail ⁷⁷ .
	de Baratier.		des Orres.
	de Châteauroux.		de Pallon ⁷⁸ .
	de Crévoux.		du Puy-Sanières.
	des Crottes.		de Réotier.
	d'Embrun ou Terre-Commune.		de Saint-Crépin.
	de Guillestre.		du Sauze ⁷⁹ .
			de Savines ⁸⁰ .

CHATELLENIE DE CHORGES⁸¹.

Mandements	d'Avançon ⁸² .	Mandements	de Montgardin.
	de Bréziers et Rochebrune ⁸³ ou Terre d'empire.		de Remollon.
	de Chorges.		de Rousset.
	d'Espinasses.		de Valserras.

⁷³ Le bailli résidait à Briançon.

⁷⁴ Les châtellemies de Saint-Martin-de-Queyrières et de Vallouise furent quelquefois réunies, mais plus souvent séparées l'une de l'autre.

⁷⁵ L'écarton de Briançon comprenait trois châtellemies ; celle de Vallouise avait jadis constitué un mandement distinct.

⁷⁶ Ce bailli résidait à Embrun.

⁷⁷ Le mandement de Montmirail fut supprimé vers 1480 et partagé entre ceux des Crottes et de Savines.

⁷⁸ Les mandements de Pallon et de l'Argentière n'en faisaient qu'un autrefois, sous le nom de mandement de Rame ; ils furent divisés à la fin du XII^e siècle.

⁷⁹ Ce mandement, détaché en 1287 de celui de Pontis, faisait jadis partie du comté de Provence ; il fut annexé au Dauphiné en 1447 seulement.

⁸⁰ Érigé en marquisat en 1715, au profit d'Antoine de la Font, seigneur de Savines.

⁸¹ La châtellemie de Chorges fut unie à celle d'Embrun pendant la plus grande partie du moyen âge.

⁸² Qualifié très anciennement de baronnie sans que l'on connaisse de lettres d'érection.

⁸³ Comme le mandement du Sauze, celui de Bréziers et Rochebrune fit partie jusqu'en 1447 du comté de Provence.

BAILLIAGE DU GAPENÇAIS⁸⁴.

CHATELLENIE DE MONTALQUIER⁸⁵.

Mandements	de la Bâtie-Vieille.	Mandements	de Rabou et Chaudun.
	de Furmeyer.		de la Roche-des-Arnauds ⁸⁷ .
	de Gap.		de la Rochette.
	de Jarjayes.		de Romette.
	de Manteyer.		de Sigoyer.
	de Montalquier.		de la Val-d'Oze ⁸⁸ .
	de Montmaur ⁸⁶ .		de Veynes.

{XLIV} CHATELLENIE DE SERRES.

Mandements	d'Argençon.	Mandements	de Montclus.
	d'Aspremont.		de Montrond.
	d'Aspres-les-Veynes.		de la Piarre.
	du Bauchaine.		de Saint-Genis.
	de la Beaume.		de Savournon.
	de Méreuil.		de Serres.
	de Montbrand.		de Sigottier.

CHATELLENIE D'UPAIX.

Mandements	d'Arzeliers ⁸⁹ .	Mandements	du Poët ⁹⁰ .
	de Lazer.		d'Upaix.
	de Montéglin.		de Ventavon.

⁸⁴ Ce bailli résida à Upaix jusqu'en 1298, et à partir de cette époque à Serres.

⁸⁵ Le dauphin n'ayant pas droit d'établir un châtelain à Gap, dont l'évêque était seigneur, il lui donna pour titre et résidence le village voisin de Montalquier aujourd'hui disparu.

⁸⁶ De temps immémorial, Montmaur était la quatrième baronnie du Dauphiné.

⁸⁷ Baronnie de temps immémorial ; érigée en comté en 1592, en faveur de Balthazard Flotte, seigneur de la Roche, écuyer du roi.

⁸⁸ Les terres du Plan-du-Bourg, de la Bâtie-Mont-Saléon, etc., furent détachées au xv^e siècle du mandement de la Val-d'Oze. Le reste fut érigé, en 1729, en comté sous le nom de la Ric, en faveur d'Alexandre de Roux de Gaubert, seigneur de Chabestan.

⁸⁹ Au xiii^e siècle, Arzeliers faisait partie de la circonscription territoriale nommée *les Baronnies* ; il était qualifié de baronnie de temps immémorial.

⁹⁰ Qualifié de baronnie de temps immémorial.

BAILLIAGE DES BARONNIES⁹¹.

CHATELLENIE DU BUIS.

Mandements	d'Antonaves.	Mandements	de Ribiers ⁹⁴ .
	de Châteauneuf-de-Chabre ⁹² .		de Rosans.
	de l'Épine.		de Saint-André-de-Rosans ⁹⁵ .
	de Lagrand.		de Sainte-Colombe.
	de Montjay.		de Saléon.
	de Moydans.		de Trescléoux.
	d'Orpierre ⁹³ .		de la Val-de-Barret.
de Ribeyret.	de la Val-d'Oulle.		

BAILLIAGE DU GRAISIVAUDAN⁹⁶.

CHATELLENIE DE L'OISANS.

Mandement de l'Oisans⁹⁷.

{XLV} CHATELLENIE DE CHAMPSAUR⁹⁸.

Mandements	d'Aubessagne.	Mandements	de la Motte.
	du Buissard.		de Saint-Bonnet.
	de Chaillol.		de Saint-Eusèbe.
	du Dévoluy ⁹⁹ .		de la Terre-d'Église ¹⁰⁰ .
	de Faudon.		du Valgaudemar.
	de Montorcier.		

⁹¹ Le bailli des Baronnies résidait au Buis ; ce bailliage a beaucoup varié d'étendue. (Voir la note de la page xxxviii.) Les terres de la châtelainie du Buis sous-traitées à la juridiction du bailli des Baronnies furent unies en même temps à la châtelainie de Serres.

⁹² Qualifié de baronnie de temps immémorial.

⁹³ Qualifié de baronnie de temps immémorial ; donné le 10 février 1334 par le dauphin à Jean de Châlon, seigneur d'Orange, et uni à partir de cette époque, ainsi que le mandement de Trescléoux, à la principauté d'Orange, dont il suivit les vicissitudes historiques.

⁹⁴ Érigé en comté en 1711 avec la Val-de-Barret, en faveur de Cosme-Alphonse de Valbelle, seigneur de Ribiers et bailli des montagnes du Dauphiné.

⁹⁵ Autrefois nommé mandement de Rison.

⁹⁶ Le bailli résidait à Grenoble.

⁹⁷ Deux communes de ce mandement, la Grave et le Villard-d'Arène, ont été annexées au département des Hautes-Alpes.

⁹⁸ Voir, sur le Champsaur, p. xli.

⁹⁹ Une partie du Dévoluy fut érigée en marquisat en 1765, sous le nom de marquisat de Saint-Disdier, en faveur de François-Sébastien de Pina, seigneur de Saint-Disdier.

¹⁰⁰ Ce mandement comprenait les communes de la Fare, de Poligny, du Noyer et du Glaizil, qui appartenaient à l'évêque de Gap.

CHATELLENIE DE MENS.

Mandement de Beaumont¹⁰¹.

Mandement de Saint-Firmin.

BAILLIAGE DE SISTERON EN PROVENCE.

Mandement de Tallard¹⁰².

Mandement de Vitrolles¹⁰³.

En 1447, Louis, dauphin, plus tard roi sous le nom de Louis XI, modifia par une ordonnance l'organisation administrative et judiciaire du Dauphiné ; il réduisit les sept bailliages existant dans cette province à deux, celui de *plain pays* et celui des *montagnes*. Le département actuel des Hautes-Alpes fut compris dans le second. Le bailli des montagnes résidait au Buis ; ses fonctions ne tardèrent pas à devenir purement honorifiques, et dans le courant du XVIII^e siècle il fut supprimé de fait.

L'ordonnance de 1447 sépara définitivement les fonctions administratives des fonctions judiciaires ; elle créa sept tribunaux ou vibailliages, et notamment, dans les Hautes-Alpes, ceux de Briançon, d'Embrun et de Serres. En outre, le Champsaur et la Grave ressortissaient au vibailliage de Grenoble.

L'appel de ces tribunaux se portait au conseil delphinal, érigé en parlement par lettres patentes de juillet 1453.

En 1503 (octobre), la vicomté de Tallard fut distraite du ressort du parlement de Provence pour être annexée au Dauphiné.

En 1511, le Champsaur fut enlevé à la juridiction du vibailli de Grenoble, et joint au vibailliage de Serres, qui, la même année, fut transféré à Gap.

{XLVI} Enfin, au mois de mai 1611, Lesdiguières obtint l'érection dans le Champsaur, dont il était seigneur¹⁰⁴, d'un vibailliage seigneurial, dont les sentences étaient appelables directement au parlement de Grenoble.

Jusqu'au milieu du XVI^e siècle, le vibailli d'Embrun continua à porter le titre de *juge du palais delphinal*.

A partir du milieu du XVII^e siècle, nos vibaillis se qualifiaient de *lieutenants généraux au siège royal présidial de au bailliage des montagnes*.

Voici l'état des juridictions de nos contrées en 1789 :

VIBAILLIAGE DE BRIANÇON.

Abriés.	Le Mont-Genèvre.	Saint-Véran.
Aiguilles.	Névache.	La Salle.
Arvieux.	Planpinet.	La Vachette.
Briançon.	Le Puy-Saint-André.	Le Veyer.
Cervièrès.	Le Puy-Saint-Pierre.	Les Vigneaux.
Chantemerle.	Le Puy-Saint-Vincent.	Le Villard-Saint-Panrace.
Le Château-Queyras.	Ristolas.	Ville-Vallouise.
Molines-en-Queyras.	Saint-Chaffrey.	Ville-Vieille.

¹⁰¹ Dans le mandement de Beaumont était comprise la commune d'Aspres-les-Corps, actuellement du canton de Saint-Firmin.

¹⁰² Érigé en 1326 en vicomté par le comte de Provence, en faveur d'Arnaud de Trians ; en 1712 en duché en faveur de Camille d'Hostun, maréchal de France ; en 1715 en pairie en faveur de son fils.

¹⁰³ Qualifié de baronnie de temps immémorial.

¹⁰⁴ En 1611, vingt et une paroisses du Champsaur avaient été érigées en duché-pairie, en faveur du maréchal de Lesdiguières, sous le titre de duché de Lesdiguières.

Le Monétier-de-Briançon

Saint-Martin-de-Queyrières.

Juridiction seigneuriale. — Névache.

VIBAILLIAGE D'EMBRUN.

L'Argentière.	Freyssinières.	Rousset.
Avançon.	Guillestre.	Saint-André-d'Embrun.
Baratier.	Mont-Dauphin.	Saint-Apollinaire.
Brézières.	Montgardin.	Saint-Clément.
Ceillac.	Les Orres.	Saint-Crépin.
Champcella.	Prunières.	Saint-Étienne-d'Avançon.
Châteauroux.	Le Puy-Saint-Eusèbe.	Saint-Sauveur.
Chorges.	Le Puy-Sanières.	Le Sauze.
Crévoux.	Réalon.	Savines.
Les Crottes.	Remollon.	Théus.
Dormillouse.	Réotier.	Valserres.
Embrun.	Risoul.	Vars.
Espinasses.	Rochebrune.	
Eyglis.	La Roche-de-Briançon.	

Juridictions seigneuriales. — Juridiction archiépiscopale sur seize terres nommées les châteaux épiscopaux. Juridictions seigneuriales de l'Argentière, Avançon, les Crottes, Montgardin, les Orres, Pallon, Prunières, le Puy-Sanières, Remollon, Réotier, Rousset et Savines.

{XLVII} VIBAILLIAGE DE GAP.

Agnielles.	La Fare.	Ribiers.
Agnièrè.	La Freissinouse.	La Roche-des-Arnauds.
Ancelle.	Furmeyer.	La Rochette.
Antonaves.	Gap.	Romette.
Arzeliers.	Le Glaizil.	Rosans ¹⁰⁵ .
Aspremont.	Les Infournas.	Saint-André-de-Rosans.
Aspres-les-Veynes.	Jarjayes.	Saint-André-en-Bauchaine.
Aubessagne.	Lagrand.	Saint-Auban-d'Oze.
Barret-le-Bas.	Laragne.	Saint-Bonnet.
Barret-le-Haut.	Lardier.	Saint-Cyrice.
Le Bersac.	Laye.	Saint-Disdier.
La Bâtie-Mont-Saléon.	Lazer.	Sainte-Colombe.
La Bâtie-Neuve.	Lettret.	Sainte-Marie.
La Bâtie-Vieille.	Manteyer.	Saint-Étienne-en-Dévoluy.
La Beaume.	Méreuil.	Saint-Eusèbe.
Bénévent.	Molines-en-Champsaur.	Saint-Genis.
Le Bersac.	Le Monétier-Allemont.	Saint-Jean-de-Montorcier.
Bruis.	Montbrand.	Saint-Julien-en-Bauchaine.
Le Buissard.	Montclus.	Saint-Julien-en-Champsaur.
Chabestan.	Montéglin.	Saint-Laurent-du-Cros.

¹⁰⁵ Pour un tiers environ de son territoire.

Chabottes.	Montjay.	Saint-Léger.
Chabottonnes.	Montmaur.	Saint-Nicolas-de-Montorcier.
Chaillol.	Montmorin.	Saint-Pierre-Avez.
Champoléon.	Montrond.	Saint-Pierre-d'Argençon.
Chanousse.	La Motte.	Le Saix.
Charbillac.	Moydans.	Saléon.
Le Château-d'Ancelle.	Neffes.	Salérans.
Châteauneuf-de-Chabre.	Le Noyer.	Savournon.
Châteauneuf-d'Oze.	Orcières.	Serres.
Châteauvieux.	Orpierre.	Sigottier.
Chatillon-le-Désert.	Oze.	Sigoyer.
Chaudun.	Pelleautier.	Sorbiers.
Clausonne.	La Pierre.	Tallard.
La Cluse.	Le Poët.	Trescléoux.
Les Costes.	Poligny.	Upaix.
Ourres.	Pomet.	Valença.
L'Épine.	Rabou.	Ventavon.
Étoile.	Rambaud.	Veynes.
Eyguians.	Ribeyret.	

{XLVIII} *Juridictions seigneuriales s'exerçant à Gap.* — Juridiction épiscopale de Gap et de quelques autres terres appartenant à l'évêque. Juridictions seigneuriales d'Auriac, la Bâtie-Neuve, Champoléon, Châteauneuf-de-Chabre, Châteauvieux, Chaudun, Durbon, la Fare, la Freissinouse, Jarjays, Laup-Jubeo, Laye, Lazer, Manteyer, les Méyères, le Monétier-Allemont, Montalquier, Montbrand, Orcières, Poligny, Rabou, Ribiers, la Roche-des-Arnauds, la Rochette, Romette, Saint-Étienne-en-Dévoluy, Saint-Genis, Saint-Jean-de-Montorcier, Saint-Julien-en-Bauchaine, Saint-Julien-en-Champsaur, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Nicolas-de-Montorcier, Saint-Pierre-Avez, Savournon, Sigoyer, Upaix, Ventavon, le Villard-Sigoyer, la Villette-en-Champsaur.

Juridictions seigneuriales s'exerçant à Serres. — Antonaves, Arzeliers, la Beume pour les trois quarts, le Bersac, la Pierre, Ribeyret, Rosans, Saint-André-de-Rosans, Sainte-Colombe, Saint-Cyrice, le Saix, Sigottier, Sorbiers.

Juridictions seigneuriales s'exerçant à Veynes. — Aspremont, Aspres-les-Veynes, la Bâtie-Mont-Saléon, la Beume pour un quart, Chabestan, Châteauneuf-d'Oze, Chatillon-le-Désert, Clausonne, Furmeyer, Montclus, Montmaur, Saint-Pierre-d'Argençon.

Juridiction de Tallard. — Duché de Tallard comprenant sept paroisses.

Juridiction du duché de Lesdiguières s'exerçant à Saint-Bonnet. — Elle comprenait vingt et une paroisses du Champsaur.

Ces deux dernières juridictions appelables directement au parlement de Grenoble, sauf trois ou quatre communes du duché de Lesdiguières.

VIBAILLIAGE DE GRENOBLE.

Aspres-les-Corps.	Saint-Firmin.	Saint-Maurice.
La Chapelle-en-Valgaudemar.	Saint-Jacques.	Le Villard-d'Arène.
La Grave.		

Juridictions seigneuriales s'exerçant à Grenoble. — La Chapelle-en-Valgaudemmar, la Grave, la Ric, Saint-Disdier, Saint-Firmin, Saint-Jacques, Saint-Maurice.

VIBAILLIAGE DU BUIS.

Les deux tiers de la commune de Rosans.

VIBAILLIAGE DE SISTERON EN PROVENCE.

Barillonnette.

Esparron.

Vitrolles.

{XLIX} § 4. DIVISIONS FINANCIERES.

Les impôts furent d'abord perçus par les châtelains et les baillis dont les comptes étaient apurés par la chambre des comptes de Grenoble ; puis les agents du fisc furent les généraux des finances et leurs délégués ; enfin les intendants, créés en 1636 sous l'inspiration de Richelieu, eurent la haute main dans l'administration des finances comme dans tout le reste de l'administration provinciale.

Le département actuel des Hautes-Alpes dépendait de l'intendance de Grenoble et se subdivisait en trois subdélégations ; il s'étendait, en outre, sur une faible partie de trois autres subdélégations.

SUBDELEGATION DE BRIANÇON.

Elle comprenait l'arrondissement actuel de Briançon, sauf le canton de la Grave.

SUBDELEGATION D'EMBRUN.

Elle comprenait l'arrondissement actuel d'Embrun, sauf le canton d'Orcières, et de plus les communes d'Avançon, Montgardin, Saint-Étienne-d'Avançon et Valsesres, qui font partie de l'arrondissement de Gap.

SUBDELEGATION DE GAP.

Elle comprenait l'arrondissement actuel de Gap, moins le canton de Saint-Firmin, Avançon, les Costes, l'Épine, Molines-en-Champsaur, Montgardin, la Motte, Rosans, Saint-André-de-Rosans, Saint-Étienne-d'Avançon, Saint-Eusèbe et Valsesres.

SUBDELEGATION DE GRENOBLE.

Elle comprenait le canton de la Grave.

SUBDELEGATION DE LA MURE.

Elle comprenait le canton de Saint-Firmin, plus les Costes, Molines-en-Champsaur, la Motte et Saint-Eusèbe.

SUBDELEGATION DU BUIS.

Elle comprenait l'Épine, Rosans et Saint-André-de-Rosans.

Le département des Hautes-Alpes faisait partie de la généralité de Grenoble ; il comprenait une élection principale et s'étendait en outre sur celles de Grenoble et de Montélimar.

{L} Le Briançonnais et les terres du Sauze, de Bréziers et de Rochebrune en Embrunais, par un privilège fort rare, n'étaient compris dans aucune élection.

La principauté de Briançonnais jouissait en effet, depuis la grande charte qui lui avait été concédée en 1343 par le dauphin Humbert II, de libertés considérables qu'elle sut toujours conserver. Les populations n'y étaient astreintes à aucun service féodal autre que le service militaire ; toutes les terres (sauf les biens ecclésiastiques) y étaient égales devant l'impôt ; les privilèges nobiliaires n'y étaient point reconnus et les Briançonnais payaient à l'État pour toute redevance la somme de 4,000 ducats, calculés sur le pied de 3 livres 7 sols la pièce. Les dîmes qui appartenaient à l'abbaye d'Oulx avaient également été rachetées par les communautés, moyennant une rente annuelle de 1,600 livres et de deux cent vingt-deux setiers de blé. Les assemblées provinciales, partout supprimées avec tant de soin par la monarchie, existèrent toujours en Briançonnais ; la réunion des délégués de toutes les communautés briançonnaises portait le nom de *Grand écarton* ; elle était convoquée et présidée par le premier consul de Briançon, sans avoir besoin de réclamer d'autorisation préalable, et sans subir le contrôle d'aucun officier royal.

Les terres du Sauze, de Bréziers et de Rochebrune, réunies au Dauphiné en 1447 seulement, portaient le nom de *Terres d'empire* ; les habitants n'y payaient point de tailles et étaient exempts du service de la milice ; ils ne devaient au roi que la capitation et les vingtièmes.

ELECTION DE GAP.

Elle comprenait l'arrondissement d'Embrun, moins les cantons d'Orcières, du Sauze, de Bréziers et de Rochebrune, et celui de Gap, moins les cantons d'Orcières, de Saint-Bonnet, de Saint-Firmin et la commune de l'Épine.

ELECTION DE GRENOBLE.

Comprenait les cantons de la Grave, d'Orcières, de Saint-Bonnet et de Saint-Firmin.

ELECTION DE MONTELIMAR.

Comprenait la commune de l'Épine.

Il y eut dans les Hautes-Alpes un atelier royal de monnaies, un atelier delphinal et deux ateliers seigneuriaux.

L'atelier royal fut créé à Embrun par lettres du 13 novembre 1406. Par autres lettres du même jour, les monnayeurs d'Embrun furent autorisés à se transporter à Briançon pendant les foires, qui attiraient un grand concours dans cette ville, et d'y {LI} travailler pendant un mois. L'atelier d'Embrun ne fut pas prospère, on le transféra en 1417 à Mirabel. Il fut de nouveau question de le rétablir à Embrun en 1426, mais on se décida à le transporter à Montélimar. L'atelier d'Embrun avait comme différent un point secret sous la troisième lettre de chaque légende.

Un document publié par M. l'abbé Chevalier¹⁰⁶ nous fait connaître que de 1327 à 1329 au moins il y eut un atelier delphinal à Veynes.

¹⁰⁶ *Documents inédits*, 1874, p. 13 et suiv.

L'archevêque d'Embrun et l'évêque de Gap eurent des ateliers monétaires dans leurs villes épiscopales. Le premier avait reçu de l'empereur, en 1147, le droit de battre monnaie, le second en 1178. On connaît des monnaies des évêques de Gap du XII^e siècle ; celles des archevêques d'Embrun sont du XIII^e et du XIV^e siècle. Toutes sont d'une extrême rareté.

CHAPITRE V. FORMATION DU DÉPARTEMENT.

Quand le département des Hautes-Alpes fut formé en vertu de la loi du 5 janvier 1790, les commissaires procédèrent d'une façon qui n'avait rien d'arbitraire et le composèrent avec les ressorts des trois vibailliages de Gap, d'Embrun et de Briançon, c'est-à-dire avec le territoire connu de temps immémorial sous le nom de *Haut-Dauphiné*.

Les commissaires tinrent compte des relations qu'un long état de choses avait fait naître, et ils eurent un tel scrupule à modifier les usages locaux qu'ils n'osèrent pas même annexer aux Hautes-Alpes la vallée de Vitrolles (canton actuel de Barceillonette), quoiqu'elle y fût enclavée, et cela uniquement parce que ce petit territoire était régi par la coutume de Provence et était avant la Révolution du ressort du parlement d'Aix. Moins timide, le gouvernement du premier empire a réuni la vallée de Vitrolles au département des Hautes-Alpes en 1810.

Les commissaires se sont permis deux exceptions seulement à cette ligne de conduite ; ils ont réuni le canton de la Grave au département des Hautes-Alpes quoiqu'il fit partie de temps immémorial du bailliage du Graisivaudan ; ils ont réuni à l'Embrunais le canton d'Orcières qui appartenait au Champsaur et au bailliage de Gap. Ces décisions n'ont pas été heureuses ; entre Embrun et Orcières il y a une barrière de montagnes infranchissable en hiver et difficilement accessible en été, de telle sorte que les habitants d'Orcières sont généralement forcés de passer par Gap pour aller à **{LII}** Embrun. Le col de Lautaret, qui sépare le canton de la Grave de Briançon, est impraticable pendant une partie de l'hiver par suite de l'accumulation des neiges, tandis que la route de la Grave à Grenoble n'est jamais interrompue, si bien que parfois les habitants de la Grave se voient contraints de passer par Grenoble lorsque des affaires urgentes les appellent à Briançon.

Ainsi constitué, le département des Hautes-Alpes était divisé en quatre districts, trente-huit cantons administratifs et cent quatre-vingt-quatre communes¹⁰⁷.

Voici le tableau de cette première organisation départementale :

DISTRICT DE GAP.

CANTON DE GAP.

Capucins (Le faubourg des).
Chaudun.
Cordeliers (Le faubourg des).
La Freissinouse.
Gap.

¹⁰⁷ Il est à remarquer qu'un assez grand nombre de communes des Hautes-Alpes et quelques-unes même fort importantes par leur étendue et leur population, sont composées de hameaux dont aucun ne porte le nom de la commune. Le hameau principal se nomme généralement *le chef-lieu, la ville, la mairie* ou *l'église*. C'est ainsi qu'il n'existe aucune agglomération portant le nom de Champoléon, d'Orcières, de Saint-André-d'Embrun, de Guillaume-Pérouse, de Châteauroux, etc.

Il semble, au premier coup d'œil, y avoir dans le Briançonnais beaucoup plus de lieux habités que dans tout le reste du département, mais en réalité il n'en est pas ainsi. Chaque famille briançonnaise possède parfois jusqu'à trois chalets dans la montagne, et les habite successivement avec ses troupeaux pendant l'époque de la belle saison ; en hiver elle redescend dans la plaine. Il y a donc, en Briançonnais, deux fois plus d'habitations que de familles.

CANTON DE LA BATIE-NEUVE.

Ancelle.
La Bâtie-Neuve.
La Bâtie-Vieille.
Rambaud.
Romette.

CANTON DE CHABOTTES.

Le Buissard.
Chabottes.
Chabottonnes.
Chaillol.
Saint-Michel-de-Chaillol.

CANTON DE LA ROCHE-DES-ARNAUDS.

Manteyer.
Pelleautier.
Rabou.
La Roche-des-Arnauds.

CANTON DE SAINT-BONNET.

Bénévent-et-Charbillac.
La Fare.
Les Infournas.
Poligny.
Saint-Bonnet.

CANTON DE SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY.

Agnière.
La Cluse.
Saint-Disdier.
Saint-Étienne-en-Dévoluy.

{LIII} CANTON DE SAINT-EUSEBE.

Aubessagne.
Les Costes.
Le Glaizil.
Molines-en-Champsaur.
La Motte.
Le Noyer.
Saint-Eusèbe.

CANTON DE SAINT-FIRMIN.

Aspres-les-Corps.
Clémence-d'Ambel.
Guillaume-Pérouse.
Saint-Firmin.
Saint-Jacques.
Saint-Maurice.
Villard-Loubière.

CANTON DE SAINT-JULIEN-EN-CHAMPSAUR.

Le Forest-Saint-Julien.
Laye.
Saint-Julien-en-Champsaur.
Saint-Laurent-du-Gros.
Saint-Léger.

CANTON DE LA SAULCE.

Fouillouse.
Lardier-et-Valença.
La Saulce.
Sigoyer.

CANTON DE TALLARD.

Châteauvieux.
Jarjayes.
Lettret.
Neffes.
Tallard.

CANTON DE VEYNES.

Chabestan.
Châteauneuf-d'Oze.
Chatillon-le-Désert.
Furmeyer.
Montmaur.
Oze.
Saint-Auban-d'Oze.
Veynes.

DISTRICT DE SERRES.

CANTON DE SERRES.

La Bâtie-Mont-Saléon.
Le Bersac.
Clausonne.

Méreuil.
Montclus.
Montrond.
La Pierre.
Saint-Genis.
Le Saix.
Savournon.
Serres.
Sigottier.

CANTON D'ASPRES-LES-VEYNES.

Agnielles.
Aspremont.
Aspres-les-Veynes.
La Beaume.
La Haute-Beaume.
Montbrand.
Saint-André-en-Bauchaine¹⁰⁸.
Saint-Julien-en-Bauchaine.
Saint-Martin-d'Argençon¹⁰⁹.
Saint-Pierre-d'Argençon.

{LIV} CANTON DE LARAGNE.

Arzeliers-et-Laragne¹¹⁰.
Eyguians.
Lazer.
Le Monêtier-Allemont.
Montéglin.
Le Poët.
Upaix.
Ventavon.

CANTON DE MONTMORIN.

Bruis.
L'Épine.
Montmorin.
Ribeyret.
Sainte-Marie.

CANTON D'ORPIERRE.

Étoile.
Lagrand.
Nossage-et-Bénévent.
Orpierre.

¹⁰⁸ La commune de Saint-André-en-Bauchaine a changé son nom pour celui de la Faurie.

¹⁰⁹ Cette commune a été supprimée et unie à celle qui la suit.

¹¹⁰ Cette commune porte aujourd'hui le nom de Laragne.

Sainte-Colombe.
Saint-Cyrice.
Saléon.

CANTON DE RIBIERS.

Antonaves.
Barret-le-Bas.
Barret-le-Haut.
Châteauneuf-de-Chabre.
Eourres.
Pomet.
Ribiers.
Saint-Pierre-Avez.
Salérans.

CANTON DE SAINT-ANDRE-DE-ROSANS.

Chanousse.
Montjay.
Rosans.
Saint-André-de-Rosans.
Sorbiers.

DISTRICT D'EMBRUN.

CANTON D'EMBRUN.

Embrun.

CANTON DE BARATIER.

Baratier.
Crévoux.
Les Crottes.
Les Orres.
Saint-André-d'Embrun.
Saint-Sauveur.

CANTON DE CHORGES.

Chorges.
Prunières.

CANTON DE GUILLESTRE.

Ceillac.
Guillestre.
Risoul.
Vars.

CANTON DE MONT-DAUPHIN.

Champcella.
Eyglis.
Freyssinières.
Mont-Dauphin.
Saint-Crépin.

CANTON D'ORCIERES.

Champoléon.
Orcières.
Saint-Jean-Saint-Nicolas.

CANTON DE REMOLLON.

Bréziers.
Espinasses.
Remollon.
Rochebrune.
Rousset.
Théus.

{LV} CANTON DE SAINT-CLEMENT.

Châteauroux.
Réotier.
Saint-Clément.

CANTON DE SAINT-ETIENNE-D'AVANÇON.

Avançon.
Montgardin.
Saint-Étienne-d'Avançon.
Valserres.

CANTON DE SAVINES.

Le Puy-Saint-Eusèbe.
Le Puy-Sanières.
Réalon.
Saint-Apollinaire.
Savines.
Le Sauve.

DISTRICT DE BRIANÇON.

CANTON DE BRIANÇON.

Briançon.

CANTON D'ABRIES.

Abriés.
Aiguilles.
Ristolas.

CANTON DE L'ARGENTIERE.

L'Argentière.
La Roche-de-Briançon.
Saint-Martin-de-Queyrières.

CANTON DE LA GRAVE.

La Grave.
Le Villard-d'Arène.

CANTON DU MONETIER-DE-BRIANÇON.

Le Monétier-de-Briançon.
Saint-Chaffrey.
La Salle.

CANTON DU VAL-DES-PRES.

Le Mont-Genèvre.
Névache.
Le Val-des-Prés-et-la-Vachette¹¹¹.

CANTON DE VALLOUISE.

Vallouise¹¹².

CANTON DU VILLARD-SAINT-PANCRACE.

Cervières.
Le Puy-Saint-André.
Le Puy-Saint-Pierre.
Le Villard-Saint-Pancrace.

CANTON DE VILLE-VIEILLE.

Arvieux.
Château-Ville-Vieille.
Molines-en-Queyras.

¹¹¹ Aujourd'hui nommée le Val-des-Prés.

¹¹² Cette commune en forme quatre aujourd'hui : la Pisse, le Puy-Saint-Vincent, Vallouise et les Vigneaux.

Saint-Véran.

Les administrations de district furent supprimées par la Constitution de l'an III, et une loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) organisa les arrondissements et les sous-préfectures. Cette loi maintint les divisions cantonales, mais en réduisit le nombre pour les Hautes-Alpes à vingt-trois, auquel il faut ajouter le canton de Barillonnette, distrait du département des Basses-Alpes en faveur de celui des Hautes-Alpes, par une loi de 1810.

{LVI}MM. de Cazeneuve et Garnier, évêques constitutionnels des Hautes-Alpes, avaient fait leur résidence à Embrun ; après la démission de ce dernier, il ne lui fut pas donné de successeur, et à la suite du Concordat, les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes formèrent une seule circonscription épiscopale dont le siège fut fixé à Digne. Le siège épiscopal de Gap fut rétabli par un concordat de 1823.

Voici la division actuelle du département :

ARRONDISSEMENTS, 3 ; CANTONS, 24 ; COMMUNES, 189.

ARRONDISSEMENT DE GAP.

(Superficie : 249,454 hectares 59 ares. — Population : 64,456 habitants.)

CANTON D'ASPRES-LES-VEYNES.

(Superficie : 23,285 hectares 84 ares. — Population : 3,863 habitants.)

	habitants.		habitants.
Agnielles.....	177	La Haute-Beaume ¹¹³	59
Aspremont ¹¹⁴	512	Montbrand	360
Aspres-les-Veynes.....	732	Saint-Julien-en-Bauchaine	532
La Beaume ¹¹⁵	565	Saint-Pierre-d'Argençon.....	360
La Faurie.....	566		

CANTON DE BARCILLONNETTE.

(Superficie : 5,828 hectares 2 ares. — Population : 838 habitants.)

	habitants.		habitants.
Barillonnette	298	Vitrolles ¹¹⁶	350
Esparron.....	190		

CANTON DE LA BÂTIE-NEUVE.

(Superficie : 11,636 hectares 83 ares. — Population : 3,607 habitants.)

	habitants.		habitants.
Avançon.....	574	Rambaud.....	248
La Bâtie-Neuve.....	947	La Rochette.....	382
La Bâtie-Vieille	208	Saint-Étienne-d'Avançon ¹¹⁷	327

¹¹³ Unie à la paroisse de la Beaume.

¹¹⁴ Forme deux paroisses : Aspremont et Tuoux.

¹¹⁵ Forme deux paroisses : la Beaume et le Villard-a-Beaume.

¹¹⁶ Forme deux paroisses : Vitrolles et le Plan-de-Vitrolles.

Montgardin	411	Valsерres	510
------------------	-----	-----------------	-----

{LVII} CANTON DE GAP.

(Superficie : 23,455 hectares 20 ares. — Population : 13,980 habitants.)

	habitants.		habitants.
Chaudun.....	126	Pelleautier	430
La Freissinouse.....	359	Rabou.....	300
Gap ¹¹⁸	10,765	La Roche-des-Arnauds	942
Manteyer.....	511	Romette.....	547

CANTON DE LARAGNE.

(Superficie : 13,568 hectares 62 ares. — Population : 3,710 habitants.)

	habitants.		habitants.
Eyguians	179	Montéglin.....	134
Laragne ¹¹⁹	1,049	Le Poët.....	503
Lazer.....	282	Upaix	563
Le Monétier-Allemont.....	198	Ventavon.....	802

CANTON D'ORPIERRE.

(Superficie : 9,894 hectares 40 ares. — Population : 2,242 habitants.)

	habitants.		habitants.
Étoile	151	Sainte-Colombe ¹²⁰	347
Lagrand.....	198	Saint-Cyrice	70
Nossage-et-Bénévent ¹²¹	66	Saléon	167
Orpierre.....	752	Trescléoux	491

CANTON DE RIBIERS.

(Superficie : 14,686 hectares 66 ares. — Population : 2,830 habitants.)

	habitants.		habitants.
Antonaves	222	Pomet.....	154
Barret-le-Bas.....	372	Ribiers ¹²²	1,091
Barret-le-Haut.....	73	Saint-Pierre-Avez	168
Châteauneuf-de-Chabre	149	Salérans.....	270
Ourres ¹²³	332		

¹¹⁷ Forme deux paroisses : Saint-Étienne-d'Avançon et le Laus.

¹¹⁸ Forme cinq paroisses, dont deux urbaines et trois suburbaines.

¹¹⁹ Forme deux paroisses : Laragne et Arzeliers.

¹²⁰ Forme deux paroisses : Sainte-Colombe et les Bégües.

¹²¹ Unie à la paroisse de Lagrand.

¹²² Forme deux paroisses : Ribiers et Notre-Dame.

¹²³ Forme deux paroisses : Ourres et Rougnouse.

{LVIII} CANTON DE ROSANS.

(Superficie : 18,926 hectares 76 ares. — Population : 3,127 habitants.)

	habitants.		habitants.
Bruis	402	Rosans.....	782
Chanousse.....	189	Saint-André-de-Rosans ¹²⁴	506
Montjay ¹²⁵	432	Sainte-Marie	126
Moydans	166	Sorbiers.....	113
Ribeyret.....	411		

CANTON DE SAINT-BONNET.

(Superficie : 28,125 hectares 64 ares. — Population : 11,090 habitants.)

	habitants.		habitants.
Ancelle ¹²⁶	1,193	Molines-en-Champsaur.....	138
Bénévent-et-Charbillac ¹²⁷	492	La Motte	429
Le Buissard.....	152	Le Noyer ¹²⁸	749
Chabottes ¹²⁹	684	Poligny.....	691
Chabottonnes	109	Saint-Bonnet	1,763
Les Costes.....	284	Saint-Eusèbe	509
La Fare.....	514	Saint-Julien-en-Champsaur.....	553
Le Forest-Saint-Julien.....	528	Saint-Laurent-du-Cros	1,071
Les Infournas.....	152	Saint-Léger	220
Laye.....	354	Saint-Michel-de-Chaillol ¹³⁰	505

CANTON DE SAINT-ÉTIENNE-EN-DÉVOLUY.

(Superficie : 18,645 hectares 31 ares. — Population : 1,979 habitants.)

	habitants.		habitants.
Agnière.....	439	Saint-Disdier.....	528
La Cluse.....	262	Saint-Étienne-en-Dévoluy	750

{LIX} CANTON DE SAINT-FIRMIN.

(Superficie : 26,822 hectares 86 ares. — Population : 4,844 habitants.)

	habitants.		habitants.
Aspres-les-Corps.....	540	Saint-Firmin ¹³¹	1,116
Aubessagne.....	848	Saint-Jacques	482
Clémence-d' Ambel.....	300	Saint-Maurice	398

¹²⁴ Forme deux paroisses : Saint-André-de-Rosans et les Inières.

¹²⁵ Forme deux paroisses : Montjay et Vaucluse.

¹²⁶ Forme deux paroisses : Ancelle et le Château-d' Ancelle.

¹²⁷ Forme deux paroisses : Bénévent et Charbillac.

¹²⁸ Forme deux paroisses : le Noyer et Lacou.

¹²⁹ Forme deux paroisses : Chabottes et la Plaine.

¹³⁰ Forme deux paroisses : Chaillol et Saint-Michel-de-Chaillol.

¹³¹ Forme deux paroisses : Saint-Firmin et les Preaux.

Le Glaizil	531	Villard-Loubière	222
Guillaume-Pérouse ¹³²	407		

CANTON DE SERRES.

(Superficie : 24,163 hectares 44 ares. — Population : 4,577 habitants.)

	habitants.		habitants.
La Bâtie-Mont-Saléon	296	Montrond	78
Le Bersac	205	La Pierre	310
L'Épine	594	Saint-Genis	135
Méreuil	180	Savournon ¹³³	521
Montclus	214	Serres	1,169
Montmorin	567	Sigottier	308

CANTON DE TALLARD.

(Superficie : 11,253 hectares 56 ares. — Population : 4,181 habitants.)

	habitants.		habitants.
Châteauvieux	202	Neffes.....	407
Fouillouse	184	La Saulce	710
Jarjayes	480	Sigoyer.....	674
Lardier-et-Valença.....	425	Tallard.....	982
Lettret	117		

CANTON DE VEYNES.

(Superficie : 19,161 hectares 45 ares. — Population : 3,588 habitants.)

	habitants.		habitants.
Chabestan	213	Montmaur	650
Châteauneuf-d'Oze.....	116	Oze.....	176
Chatillon-le-Désert	88	Saint-Auban-d'Oze.....	120
Clausonne	39	Le Saix.....	309
Furmeyer.....	189	Veynes ¹³⁴	1,688

{LX} ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON.

(Superficie : 158,835 hectares 88 ares. — Population : 28,082 habitants.)

CANTON D'AIGUILLES.

(Superficie : 43,672 hectares 38 ares. — Population : 5,150 habitants.)

	habitants.		habitants.
Abriés ¹³⁵	910	Molines-en-Queyras ¹³⁶	792

¹³² Unie à la paroisse de Clémence-d'Ambel.

¹³³ Forme deux paroisses : Savournon et le Plan-du-Bourg.

¹³⁴ Forme deux paroisses : Veynes et Châteauvieux.

¹³⁵ Forme deux paroisses : Abriés et les Roux.

Aiguilles	604	Ristolas ¹³⁷	411
Arvieux ¹³⁸	888	Saint-Véran ¹³⁹	639
Château-Ville-Vieille ¹⁴⁰	906		

CANTON DE L'ARGENTIÈRE.

(Superficie : 34,850 hectares 53 ares. — Population : 6,738 habitants.)

	habitants.		habitants.
L'Argentière ¹⁴¹	1,290	Saint-Martin-de-Queyrières ¹⁴²	1,413
La Pisse.....	809	Vallouise ¹⁴³	1,083
Le Puy-Saint-Vincent ¹⁴⁴	685	Les Vigneaux	565
La Roche-de-Briançon.....	893		

CANTON DE BRIANÇON.

(Superficie : 41,747 hectares 62 ares. — Population : 9,719 habitants.)

	habitants.		habitants.
Briançon ¹⁴⁵	5,439	Le Puy-Saint-André	592
Cervières.....	702	Le Puy-Saint-Pierre	510
Le Mont-Genèvre ¹⁴⁶	324	Le Val-des-Prés ¹⁴⁷	503
Névache ¹⁴⁸	690	Le Villard-Saint-Pancrace.....	959

{LXI} CANTON DE LA GRAVE.

(Superficie : 21,947 hectares 13 ares. — Population : 1,672 habitants.)

	habitants.		habitants.
La Grave ¹⁴⁹	1,251	Le Villard-d'Arène	421

CANTON DU MONÉTIER-DE-BRIANÇON.

(Superficie : 16,618 hectares 22 ares. — Population : 4,803 habitants.)

	habitants.		habitants.
Le Monétier-de-Briançon ¹⁵⁰	2,287	La Salle ¹⁵¹	1,187

¹³⁶ Forme deux paroisses : Molines et Fontgillarde.

¹³⁷ Forme trois paroisses : Ristolas, la Monta et les Chalps.

¹³⁸ Forme deux paroisses : Arvieux et le Veyer.

¹³⁹ Forme deux paroisses : Saint-Véran et la Chalp-Sainte-Agathe.

¹⁴⁰ Forme trois paroisses : Château-Queyras, Ville-Vieille et Montbardon.

¹⁴¹ Forme deux paroisses : l'Argentière et la Bessée.

¹⁴² Forme trois paroisses : Saint-Martin-de-Queyrières, le Bouchier et Prelles.

¹⁴³ Forme deux paroisses : Vallouise et Puy-Aillaud.

¹⁴⁴ Forme deux paroisses : le Puy-Saint-Vincent et les Prés.

¹⁴⁵ Forme trois paroisses : Briançon, le Pont-de-Cervières et Saint-Blaise.

¹⁴⁶ Forme deux paroisses : Névache et Plampinet.

¹⁴⁷ Forme deux paroisses : le Val-des-Prés et la Vachette.

¹⁴⁸ Forme deux paroisses : le Mont-Genèvre et les Alberts.

¹⁴⁹ Forme quatre paroisses : la Grave, le Chazelet, les Hyères et les Terrasses.

Saint-Chaffrey¹⁵²..... 1,329

ARRONDISSEMENT D'EMBRUN.

(Superficie : 145,128 hectares 11 ares. — Population : 29,249 habitants.)

CANTON DE CHORGES.

(Superficie : 17,038 hectares 6 ares. — Population : 4,786 habitants.)

	habitants.		habitants.
Bréziers.....	401	Remollon.....	659
Chorges.....	1,989	Rochebrune.....	202
Espinasses.....	437	Rousset.....	224
Prunières.....	462	Théus.....	412

CANTON D'EMBRUN.

(Superficie : 39,694 hectares 59 ares. — Population : 10,170 habitants.)

	habitants.		habitants.
Baratier.....	225	Embrun.....	4,008
Châteauroux ¹⁵³	1,616	Les Orres ¹⁵⁴	1,008
Crévoux.....	483	Saint-André-d'Embrun.....	792
Les Crottes ¹⁵⁵	1,313	Saint-Sauveur.....	732

{LXII} CANTON DE GUILLESTRE.

(Superficie : 50,524 hectares 63 ares. — Population : 8,364 habitants.)

	habitants.		habitants.
Ceillac.....	556	Réotier.....	520
Champcella.....	621	Risoul.....	812
Eygliers.....	698	Saint-Clément.....	637
Freyssinières.....	770	Saint-Crépin ¹⁵⁶	1,081
Guillestre.....	1,491	Vars ¹⁵⁷	780
Mont-Dauphin.....	398		

¹⁵⁰ Forme cinq paroisses : le Monétier, le Casset, le Freyssinet, les Guibertes et le Lauzet.

¹⁵¹ Forme deux paroisses : la Salle et le Bez.

¹⁵² Forme deux paroisses : Saint-Chaffrey et Chantemerle.

¹⁵³ Forme deux paroisses : Châteauroux et Saint-Marcellin.

¹⁵⁴ Forme deux paroisses : les Orres et le Mélézet.

¹⁵⁵ Forme deux paroisses : les Crottes et Saint-Jean.

¹⁵⁶ Forme deux paroisses : Saint-Crépin et le Villard-Saint-Crépin.

¹⁵⁷ Forme deux paroisses : Vars et Escreins.

CANTON D'ORCIÈRES.

(Superficie : 23,381 hectares 40 ares. — Population : 2,727 habitants.)

	habitants.		habitants.
Champoléon.....	563	Saint-Jean-Saint-Nicolas ¹⁵⁸	923
Orcières ¹⁵⁹	1,241		

CANTON DE SAVINES.

(Superficie : 14,489 hectares 43 ares. — Population : 3,195 habitants.)

	habitants.		habitants.
Le Puy-Saint-Eusèbe	355	Saint-Apollinaire.....	141
Le Puy-Sanières.....	291	Le Sauze	310
Réalon.....	790	Savines ¹⁶⁰	1,308

¹⁵⁸ Forme deux paroisses : Saint-Jean et Saint-Nicolas.

¹⁵⁹ Forme trois paroisses : Orcières, Prapic et Serre-Eyraud.

¹⁶⁰ Forme deux paroisses : Savines et Chérines.

**(LXIII) LISTE ALPHABÉTIQUE
DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.**

Abriés.
Agnielles.
Agnière.
Aiguilles.
Ancelle.
Antonaves.
Argentière (L').
Arvieux.
Aspremont.
Aspres-les-Corps.
Aspres-les-Veynes.
Aubessagne.
Avançon.

Baratier.
Barcillonnette.
Barret-le-Bas.
Barret-le-Haut.
Bâtie-Mont-Saléon (La).
Bâtie-Neuve (La).
Bâtie-Vieille (La).
Beaume (La).
Bénévent-et-Charbillac.
Bersac (Le).
Bréziers.
Briançon.
Bruis.
Buissard (Le).

Ceillac.
Cervières.
Chabestan.
Chabottes.
Chabottonnes.
Champcella.
Champoléon.
Chanousse.
Châteauneuf-de-Chabre.
Châteauneuf-d'Oze.
Châteauroux.
Châteauvieux.
Château-Ville-Vieille.
Chatillon-le-Désert.
Chaudun.
Chorges.
Clausonne.
Clémence-d'Ambel.
Cluse (La).
Costes (Les).
Crévoux.
Crottes (Les).

Embrun.

Ourres.
Épine (L').
Esparron.
Espinasses.
Étoile.
Eygliers.
Eyguians.

Fare (La).
Faurie (La).
Forest-Saint-Julien (Le).
Fouillouse.
Freissinouse (La).
Freyssinières.
Furmeyer.

Gap.
Glaizil (Le).
Grave (La).
Guillaume-Pérouse.
Guillestre.

Haute-Beaume (La).

Infournas (Les).

Jarjayes.

Lagrand.
Laragne.
Lardier-et-Valença.
Laye.
Lazer.
Lettret.

Manteyer.
Méreuil.
Molines-en-Champsaur.
Molines-en-Queyras.
Monêtier-de-Briançon (Le).
Monêtier-Allemont (Le).
Montbrand.
Montclus.
{LXIV} Mont-Dauphin.
Montéglin.
Montgardin.
Mont-Genèvre (Le).
Montjay.
Montmaur.
Montmorin.
Montrond.
Motte (La).
Moydans.

Neffes.
Névache.
Nossage-et-Bénévent.
Noyer (Le).

Orcières.
Orpierre.
Orres (Les).
Oze.

Pelleautier.
Piarre (La).
Pisse (La).
Poët (Le).
Poligny.
Pomet.
Prunières.
Puy-Saint-André (Le).
Puy-Saint-Eusèbe (Le).
Puy-Saint-Pierre (Le).
Puy-Saint-Vincent (Le).
Puy-Sanières.

Rabou.
Rambaud.
Réalon.
Remollon.
Réotier.
Ribeyret.
Ribiers.
Risoul.
Ristolas.
Rochebrune.
Roche-de-Briançon (La).
Roche-des-Arnauds (La).
Rochette (La).
Romette.
Rosans.
Rousset.

Saint-André-d'Embrun.
Saint-André-de-Rosans.
Saint-Apollinaire.
Saint-Auban-d'Oze.
Saint-Bonnet.
Saint-Chaffrey.
Saint-Clément.
Saint-Crépin.
Saint-Cyrice.
Saint-Disdier.
Sainte-Colombe.
Sainte-Marie.
Saint-Étienne-d'Avançon.
Saint-Étienne-en-Dévoluy.
Saint-Eusèbe.
Saint-Firmin.
Saint-Genis.
Saint-Jacques.
Saint-Jean-Saint-Nicolas.
Saint-Julien-en-Bauchaine.
Saint-Julien-en-Champsaur.
Saint-Laurent-du-Cros.
Saint-Léger.

Saint-Martin-de-Queyrières.
Saint-Maurice.
Saint-Michel-de-Chaillole.
Saint-Pierre-Avez.
Saint-Pierre-d'Argençon.
Saint-Sauveur.
Saint-Véran.
Saix (Le).
Saléon.
Salérans.
Salle (La).
Saulce (La).
Sauze (Le).
Savines.
Savournon.
Serres.
Sigottier.
Sigoyer.
Sorbiers.

Tallard.
Théus.
Trescléoux.

Upaix.

Val-des-Prés (Le).
Vallouise.
Valserres.
Vars.
Ventavon.
Veynes.
Vigneaux (Les).
Villard-d'Arène (Le).
Villard-Loubière.
Villard-Saint-Pancrease (Le).
Vitrolles.

**{LXV} LISTE ALPHABÉTIQUE
DES SOURCES
OÙ L'ON A PUISÉ LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CE
DICTIONNAIRE.**

I. COLLECTIONS ET FONDS MANUSCRITS.

1. Ancelle (Archives municipales de la commune d'). — Pièces diverses à partir du XVI^e siècle.
2. Archives nationales. — Trésor des chartes. — Rôle des décimes des diocèses d'Embrun et de Gap de 1516 (G⁸ 1).
3. Argentière (Archives municipales de l'). — Pièces diverses du XV^e siècle. — Ancien inventaire de ces archives de 1481.
4. Aspres-les-Corps (Archives municipales de la commune d'). — Cadastre de 1525.
5. Bibliothèque de l'Institut. — Manuscrits Godefroy.
6. Bibliothèque nationale.
 - A. Copies de chartes concernant l'histoire du Dauphiné par Fontanieu, intendant de cette province. Manuscrits latins, n^{os} 10,949 à 10,953.
 - B. Copies de chartes concernant l'archevêché d'Embrun. Manuscrits latins, n^o 17,558.
 - C. Copies de chartes concernant Saint-André d'Avignon et Saint-André-lès-Gap. Manuscrits latins, n^{os} 12,659 et 12,777.
 - D. Copies de chartes concernant l'abbaye de Boscodon. Manuscrits latins, n^o 12,653.
 - E. Rôle des décimes des archevêché d'Embrun et évêché de Gap. Manuscrits latins, n^o 12,730.
 - F. Copies de chartes concernant les prieurés du Monétier-Allemont et d'Antonaves. Manuscrits latins, n^o 12,686.
 - G. Visites de l'ordre de Cluny. Nouv. acq. lat., n^{os} 2,270 et 2,271.
 - H. Pouillés des diocèses de Gap et d'Embrun. Manuscrits français, n^o 4,328.
 - I. Maladreries et commanderies de France. Manuscrits français, n^o 15,719.
 - J. Gérard de Rossillon. Manuscrits français, n^o 2,180.
 - L. Lettres papales recueillies par Laporte du Theil. Manuscrits Moreau, n^{os} 1,163 à 1,233.
 - M. Cabinet des titres. Documents relatifs aux diverses seigneuries des Hautes-Alpes.
7. Bouches-du-Rhône (Archives des).
 - A. Chambre des comptes. B, 2, 424, 431, 758, 759, 762, 766, 767, 769, 784, 1075, 1373.
 - B. Bailliage de Sisteron. B, 18.
 - C. Ordre de Malte, fonds non encore inventorié. Commanderies de Gap et de Joucas.
 - D. Ordre de Saint-Antoine, fonds non encore inventorié. Commanderies de Gap, de Veynes et de la Déoulle.
8. Briançon (Archives municipales de la commune de). — Assez nombreuses chartes. — Rouleau d'alivrement pour l'année 1344. — Cadastre remarquable par sa conservation et daté de 1539.
9. Chambre des notaires d'Embrun (Archives de la). — Réunion des minutes d'un certain nombre d'études de notaires supprimées, conservées dans une des salles du tribunal. Les plus anciens registres sont de la fin du XV^e siècle.
10. Château de la Ric (Archives du). — Cent chartes environ relatives à la vallée d'Oze, à partir du XIV^e siècle. — Un certain nombre de documents divers concernant le Champsaur et le Valgaudemar à partir du XV^e siècle. — Un registre de reconnaissances fort délabré de la vallée d'Oze de la même époque.
11. Château de Picomtal (Archives du). — Quatre-vingts chartes environ à partir de la fin du XIII^e siècle. — Un grand nombre de copies de chartes. — Plusieurs centaines de liasses et de documents divers des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. — Un certain nombre de registres de notaires. — Vingt volumes in-folio reliés contenant des pièces originales relatives au Dauphiné. — Cadastre original de la commune des Orres du XV^e siècle.
12. Château de Prunières (Archives du). — Pièces diverses à partir du XVII^e siècle.
13. Chorges (Archives municipales de la commune de). — Très beau cadastre de 1512.

14. Collection de M. Clément Amat, conseiller général des Hautes-Alpes, {LXVI} à Charance, près Gap. — Cartulaire original de la chartreuse de Durbon, XII^e et XIII^e siècles. — Deux volumes in-folio de copies de pièces relatives à la terre de Savines. — Vingt volumes in-folio reliés contenant des documents manuscrits relatifs au Dauphiné.
15. Collection de M. Eugène Chaper, ancien député de l'Isère, à Grenoble. — Un grand nombre de documents manuscrits relatifs au Dauphiné, entre autres un compte de châellenie pour le Champsaur de 1377. — Inventaire des titres de l'ordre de Saint-Antoine.
16. Collection de M. l'abbé Templier, aumônier de l'école normale de Gap. — Un volume relié de chartes relatives à l'Embrunais et à la seigneurie de Châteauvieux.
17. Crottes (Archives municipales de la commune des). — Documents divers à partir du XII^e siècle. — Cadastre de 1458.
18. Embrun (Archives municipales de la commune d'). — Nombreuses chartes à partir de la fin du XII^e siècle. — Livre des copies de chartes concernant les forêts et les biens communaux de la ville, commencé à la fin du XV^e siècle, mais reproduisant beaucoup de documents à partir du XIII^e siècle.
19. Étude de M^e Bertrand, notaire à Serres. — Beaucoup de minutes du XVI^e siècle.
20. Étude de M^e Gaignaire, notaire à Gap. — Beaucoup de minutes du XVI^e siècle.
21. Esparron (Archives municipales de la commune d'). — Liasses et documents divers à partir du XVI^e siècle.
22. Gap (Archives municipales de la commune de). — Chartes assez nombreuses à partir du XIV^e siècle. — Livre rouge ou livre des libertés de la ville contenant des copies, commencées au XIV^e siècle, de chartes à partir du XII^e siècle.
23. Genève (Bibliothèque de la ville de). — Documents du XVI^e siècle. Manuscrits français, n^o 197 a.
24. Guillestre (Archives municipales de la commune de). — Cinquante chartes environ actuellement déposées aux archives des Hautes-Alpes.
25. Hautes-Alpes (Archives des). Ces archives manquant d'inventaire et même de classement, je les divise d'après les fonds principaux qui les composent. Ce sont :
 - A. Fonds de Durbon. — Un très grand nombre de chartes provenant de cette ancienne chartreuse depuis l'année 1116 et une copie authentique du cartulaire original appartenant à M. Amat, faite par M. Laudy, ancien archiviste des Hautes-Alpes.
 - B. Fonds de Berthaud. — Beaucoup de chartes provenant de cette ancienne chartreuse de femmes depuis l'année 1188, et une centaine acquises il y a peu d'années par les soins de M. Long, ancien archiviste des Hautes-Alpes.
 - C. Fonds de l'abbaye de Boscodon. — Environ trente chartes originales et plusieurs copies de chartes.
 - D. Fonds de l'archevêché d'Embrun.
 - E. Fonds du chapitre d'Embrun. — Ces deux fonds sont très pauvres en documents anciens.
 - F. Fonds de l'évêché de Gap. — Quelques chartes et un assez grand nombre de documents relatifs au XVI^e siècle.
 - G. Fonds du chapitre de Gap. — Cent chartes environ. — Rôle des donations faites aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem au commencement du XII^e siècle¹. — Copie des assemblées capitulaires de 1320 jusqu'au XVI^e siècle. — Beaucoup de registres du notaire Mutonis du XVI^e siècle. — Un grand nombre de liasses non classées.
 - H. Fonds divers. — Documents non classés, la plupart relatifs aux anciennes terres seigneuriales. — Registres de reconnaissances de Savines, Jarjayes, Gap, Ancelle, Montorcier, etc.
26. Hières (Archives paroissiales des), commune de la Grave.
27. Isère (Archives de l').
 - A. Chambre des comptes. Registres de divers hommages, reconnaissances et revisions de feux, de B, 2,607, à B, 2,958.
 - B. Chambre des comptes. Registres spécialement relatifs au Gapençais, à l'Embrunais et au Briançonnais, de B, 2,992, à B, 3,010.
 - C. Réformation des eaux et forêts du Dauphiné en 1699. C, 265.
 - D. Documents non inventoriés. Un registre autrefois coté AA, actuellement B, 3,248.
 - E. Comptes des châellenies d'Upaix, Serres, Montalquier, Embrun, du Champsaur, du Queyras, de Vallouise, Saint-Martin-de-Queyrières et Briançon, des XIV^e et XV^e siècles. Environ vingt volumes.

¹ Depuis l'impression du texte de ce dictionnaire, ce document a été réclamé par les archives de Marseille.

- F. Registre de reconnaissances du Briançonnais pour l'année 1265.
- G. Liber primus certarum acquisitionum factarum de rebus nobiles et franchi baillivatus Brianconii de anno 1289 ad annum 1427.
- H. Memoria notarum per me Guillelmum Javaudani, notario de Ancella, receptarum de 1374 ad 1406.
- I. De Facto Sabine. Registre de 1371.
- J. Chartes diverses.
28. Liste des paroisses du département des Hautes-Alpes avec leurs vocables et la date de leur érection. Registre conservé au secrétariat de l'évêché de Gap.
 29. Noyer (Archives municipales de {LXVII} la commune du). — Cadastre de 1573.
 30. Orres (Archives municipales de la commune des). — Deux ou trois chartes des XIV^e et XV^e siècles. — Liasses et pièces diverses du XVI^e siècle.
 31. Oze (Archives municipales de la commune d'). — Charte de transaction avec le seigneur du lieu et deux autres chartes du XIV^e siècle, aujourd'hui déposées aux archives des Hautes-Alpes.
 32. Poligny (Archives municipales de la commune de). — Registres de notaires et documents divers du XVI^e siècle.
 33. Puy-Saint-André (Archives municipales de la commune du). — Charte *vidimus* de 1311, aujourd'hui déposée aux archives des Hautes-Alpes.
 34. Puy-Saint-Pierre (Archives municipales de la commune du). — Quelques chartes du XIV^e siècle.
 35. Relevé d'une partie du cadastre du département des Hautes-Alpes et dépouillement des noms de lieu anciens contenus dans un petit nombre de documents des archives des Hautes-Alpes, par M. Charronet, ancien archiviste de ce département. Conservés dans ces archives.
 36. Saint-André-d'Embrun (Archives municipales de la commune de). — Cadastre de 1465 fort délabré. — Liasses et pièces diverses du XVI^e siècle.
 37. Saint-Auban-d'Oze (Archives municipales de la commune de). — Liasses et pièces diverses à partir du XVII^e siècle.
 38. Saint-Chaffrey (Archives municipales de la commune de). — Cadastre de 1410 à double exemplaire. — Cadastre de 1510.
 39. Saint-Laurent-du-Cros (Archives municipales de la commune de). — Cadastre de 1526.
 40. Salle (Archives municipales de la commune de la). — Cadastre de 1482. — Chartes et documents divers déposés aux archives des Hautes-Alpes.
 41. Saulce (Archives municipales de la commune de la). — Pièces diverses à partir du XVII^e siècle.
 42. Sisteron (Archives municipales de la commune de). — Ces archives, classées avec soin, contiennent un assez grand nombre de documents intéressant les Hautes-Alpes à partir du XIV^e siècle.
 43. Tallard (Archives municipales de la commune de). — Cadastre du XIV^e siècle. — Cadastre de 1536. — Quelques chartes à partir du XIV^e siècle. — Registres des délibérations du XVI^e siècle.
 44. Trescléoux (Archives municipales de la commune de).
 45. Val-des-Prés (Archives municipales de la commune du). — Plusieurs cadastres dont le plus ancien, sans date, est de la fin du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle.
 46. Veyer (Archives paroissiales du). — Documents du XV^e siècle.
 47. Veyers (Archives des). — Documents du XVI^e siècle.
 48. Saint-Véran (Archives paroissiales de). — Documents à partir de la fin du XV^e siècle.
 49. Ville-Vieille (Archives municipales de). — Documents à partir du milieu du XVI^e siècle.

II. IMPRIMES.

1. Almanach général de la province du Dauphiné pour l'année 1789. Grenoble, Giroud, in-12.
2. Annuaire officiel du département des Hautes-Alpes pour l'année 1876. Gap, Jouglard, in-8°.
3. Bullarium romanum, apud Migne : Patrologiæ cursus completus.
4. Bullarium sacri ordinis Cluniacensis complectens plura privilegia. Lugduni, 1680, in-fol.

5. Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse pour les diocèses de Gap, Grenoble, Valence et Viviers. Montbéliard, Hoffmann, 1879-1884, in-8°.
6. Cartes de Cassini. Cinq feuilles relatives au département des Hautes-Alpes.
7. Cartes de l'État-major. Six feuilles relatives au département des Hautes-Alpes.
8. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, publié par MM. Guérard et Natalis de Wailly, avec la collaboration de MM. Jules Marion et Léopold Delisle. Imprimerie impériale, 1857, 2 vol. in-4°.
9. Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de Saint-Hugues, publiés par M. Jules Marion. Imprimerie impériale, 1869, in-4°.
10. Cartulaire de Saint-Chaffre, édité par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier dans les documents inédits de l'Académie delphinale. Grenoble, Prudhomme, 1868, in-8°.
11. Cartulaire de Saint-Robert et cartulaire des Écouges, édités par M. l'abbé Auvergne dans les documents inédits de l'Académie delphinale. Grenoble, Prudhomme, 1865, in-8°.
12. Cartulaire municipal de la ville de Montélimar, publié d'après les documents originaux par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier. Montélimar, Bourron, 1871, in-8°.
13. Chronicon pascale a mundo condito ad Heraclii imperatoris annum XX, apud Migne : Patrologia græca, vol. XCII, 1868, in-8°.
14. Documents historiques inédits sur le Dauphiné, publiés d'après les manuscrits conservés aux archives de l'Isère et à la bibliothèque de Grenoble, par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier. *Société de statistique de l'Isère*, 1874, in-8°.
15. {LXVIII} De l'usage des fiefs et autres droits seigneuriaux contenant plusieurs remarques incidentes servant à l'histoire du Dauphiné, par le président Salvaing de Boissieu. Grenoble, Faure, 1731, in-fol.
16. Essai sur la numismatique mérovingienne, par le vicomte de Ponton d'Amécourt. Lettre à M. Alfred Jacobs. Paris, Durand, 1864, in-8°.
17. Essai sur les anciennes institutions briançonnaises, par Fauché-Prunelle. Paris, Dumoulin, 1856, 2 vol. in-8°.
18. Essai sur l'histoire municipale de la ville de Sisteron, par Édouard de Laplane. Paris, Paulin, 1840, in-8°.
19. État des paroisses de la province de Dauphiné avec le nom des communautés, diocèses, élections, juridictions et subdélégations dont elles dépendent, et des routes d'étapes telles qu'elles sont établies dans ladite province le 1^{er} janvier 1762. Grenoble, Faure, 1762, in-fol.
20. État politique de la province de Dauphiné. Supplément à l'état politique du pays de Dauphiné, par Nicolas Chorier. Grenoble, Philippon, 1671-1672, 4 vol. in-12.
21. Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés pour la Société de l'histoire de France, par M. Cougny. Paris, Renouard, 1879-1883, 4 vol. in-8°.
22. Exuviae sacræ Constantinopolitanæ, par le comte Riant. Genève, 1878, 2 vol. in-8°.
23. Gallia Christiana. Archevêché d'Embrun, vol. III. Évêché de Gap, vol. I.
24. Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, par M. Desjardins, de l'Institut. Paris, Hachette, 1878, 2 vol. in-8°.
25. Histoire chronologique de Provence, par Honoré Bouche. Aix, David, 1664, 2 vol. in-fol.
26. Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins, particulièrement de ceux de la troisième race, par le président de Valbonnais. Genève, Fabri et Barrillot, 1722, 2 vol. in-fol.
27. Histoire de Sisteron, tirée de ses archives, par Édouard de Laplane. Digne, Guichard, 1843, 2 vol. in-8°.
28. Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, par M. le pasteur E. Arnaud. Paris, Grassart, 1875, 3 vol. in-8°.
29. Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours.
30. Histoire générale du Dauphiné, par Nicolas Chorier. Grenoble, Charvys, 1661-1672, 2 vol. in-fol.
31. Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun, par Albert, curé de Seyne. Embrun, Moïse, 1783, 2 vol. in-8°.
32. Histoire, topographie, antiquités, dialectes, etc., des Hautes-Alpes, par Ladoucette, ancien préfet de ce département. Paris, Gide, 1848, in-8°.
33. *Historiæ patriæ monumenta*, edita jussu regis Caroli Alberti. Augustæ Taurinorum, in-fol., t. I. Chartes.

34. Inscriptions de la Turbie, de l'arc de triomphe de Suze et inscriptions diverses publiées dans le *Corpus inscriptionum* de l'Académie de Berlin, t. V.
35. Inventaire des archives dauphinoises de M. H. Morin-Pons, rédigé et publié par MM. l'abbé C.-U.-J. Chevalier et A. Lacroix. Lyon, Perrin, 1878, in-8°.
36. Inventaire des archives des dauphins de Viennois à Saint-André de Grenoble en 1346, publié par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier. Lyon, Brun, 1871, in-8°.
37. Itinéraires d'Antonin, de Bordeaux à Jérusalem, et carte de Peutinger, publiés par M. Léon Renier, de l'Institut. *Annuaire de la Société des antiquaires de France*, 1850.
38. Les mesures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, ou recueil historique de ce qui s'est fait de plus mémorable dans cette église..., par Le Laboureur. Lyon, Galbit, 1665 ; Paris, Couterot, 1681, 2 vol. in-4°.
39. Les trois itinéraires des Aquæ Apollinares, publiés par M. Alfred Jacobs. Extrait des *Annales des voyages*. Paris, Bertrand, 1860, in-8°.
40. Meygra entrepresa catoliqui imperatoris, quando de anno 1536 veniebat per Provensam, bene corossatus in postam, prendere Fransam cum villis de Provensa ; propter grossas et menutas gentes rejohire, per Antonium Arenam (s. l. n. d.).
41. Mémoire pour la ville d'Embrun, les communes de Saint-André et Saint-Sauveur, etc., contre le directeur général de la régie des domaines, par Dongois, avocat. Marseille, Roux-Rambert, 1821, in-8°.
42. Monumenta Germaniæ historica, publiés par Pertz. Hannovræ, 1849, in-fol., t. VII.
43. Pertuis du Viso (Le), par Vaccarone. Turin, Casanova, 1881, in-8°.
44. Recueil des actes administratifs de la préfecture du département des Hautes-Alpes : 1878, n° 5, dénombrement de la population en 1876 ; 1882, n° 21, dénombrement de la population en 1881.
45. Recueil des actes, pièces et procédures concernant l'emphytéose perpétuelle des dîmes du Briançonnais, avec un mémoire historique et critique, par Jean Brunet, seigneur de l'Argentière, 1754, in-8°.
46. Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, par Auguste Bernard et Alexandre Bruel. Imprimerie nationale, 1876, 1880, 1884, 3 vol. in-4°.
47. Recueil des historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet et ses continuateurs.
48. Ammiani Marcellini, Rerum gestarum. {LXIX} Paris, Dubochet, 1849, in-8°.
49. Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio, par Labbe et Mansi. Florence, 1759, in-f°.
50. Socratis scholastici, Hermiæ Sozomeni, historia ecclesiastica, apud Migne : Patrologia græca, vol. LXVII, 1859, in-8°.
51. Transactions d'Humbert, dauphin de Viennois, prince du Briançonnais, avec les syndics et procureurs du Briançonnais, contenant les franchises, libertés et privilèges desdits Briançonnais. Embrun, Moïse, 1780, in-fol.
52. Ulciensis ecclesiæ chartarium, animadversionibus illustratum, publié par Antoine Rivautella et François Berta. Augustæ Taurinorum, 1753, in-fol.
53. Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé, publiées par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier. Montbéliard et Lyon, 1874, in-8°.
54. Vita et conversatio gloriosissimi imperatoris Karoli regis, magni atque invictissimi Augusti, par Éginhard. Dom Bouquet, t. V, p. 88.

{LXX} EXPLICATION
DES
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE DICTIONNAIRE.

I. POUR L'INDICATION DES SOURCES.

- Albert.* Histoire géographique, naturelle, etc., du diocèse d'Embrun, par Albert.
- Alman. du Dauph.* Almanach du Dauphiné de 1789.
- Amm. Marc.* Ammien Marcellin. Rerum gestarum.
- Ancelle.* Archives municipales d'Ancelle.
- Ant. Arena.* Meygra entrepresa catholiqui imperatoris, par Antonius Arena.
- Argentière.* Archives municipales de l'Argentière.
- Aspres.* Archives municipales d'Aspres-les-Corps.
- Arch. nat.* Archives nationales.
- Bertrand.* Registres du XVI^e siècle, étude de M^e Bertrand, notaire à Serres.
- B. de l'Inst.* Bibliothèque de l'Institut.
- B. N. mss. fr.* Bibliothèque nationale, manuscrits français.
- B. N. mss. lat.* Bibliothèque nationale, manuscrits latins.
- B. N. cab. des titres.* Bibliothèque nationale, cabinet des titres.
- Boissieu.* Traité des fiefs, par le président Salvaing de Boissieu.
- Bouche.* Histoire de Provence, par Bouche.
- Bouquet.* Recueil des historiens de France, par dom Bouquet.
- B.-du-Rhône.* Archives du département des Bouches-du-Rhône.
- Briançon.* Archives municipales de Briançon.
- Briançon, cadastre.* Cadastre de 1539 aux archives municipales de Briançon.
- Cart. de Montél.* Cartulaire de Montélimar.
- Cart. de S^t-Chaffre.* Cartulaire de Saint-Chaffre.
- Cart. de S^t-Hugues.* Cartulaire de l'église de Grenoble ou de Saint-Hugues.
- Cart. de S^t-Robert.* Cartulaires de Saint-Robert et des Écouges.
- Cart. de S^t-Victor.* Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.
- Cart. Ulc.* Ulciensis ecclesiæ chartarium.
- Cass.* Cartes de Cassini.
- Chaper.* Collection de manuscrits de M. Chaper, à Grenoble.
- Chorges, cadastre.* Cadastre de la commune de Chorges.
- Corpus Inscript.* Corpus inscriptionum, publié par l'Académie de Berlin.
- Crottes.* Archives municipales des Crottes.
- Crottes, cadastre.* Cadastre de 1458 aux archives de la commune des Crottes.
- Docum. inéd.* Documents historiques inédits, par M. l'abbé Chevalier.
- Embr.* Archives municipales d'Embrun.
- Embr. livre des copies.* Livre des copies d'anciens titres aux archives d'Embrun.
- Esparron.* Archives municipales d'Esparron.
- État des par.* État des paroisses du Dauphiné en 1762.
- État-maj.* Cartes de l'État-major.
- Gaignaire.* Registres du XVI^e siècle, étude de M^e Gaignaire, notaire à Gap.
- Gall. christ.* Gallia Christiana.

Gap. Archives municipales de Gap.
Gap, livre rouge. Livre rouge ou livre des libertés, aux archives de Gap.
Guil. Archives municipales de Guillestre, aux archives des Hautes-Alpes.
H.-A. Archives du département des Hautes-Alpes.
H.-A. arch. d'Embr. Mêmes archives, fonds de l'archevêché d'Embrun.
H.-A. Berth. Mêmes archives, fonds de Berthaud.
H.-A. Bosc. Mêmes archives, fonds de Boscodon.
H.-A. chap. Mêmes archives, fonds du chapitre de Gap.
H.-A. chap. d'Embr. Mêmes archives, fonds du chapitre d'Embrun.
H.-A. Durb. Mêmes archives, fonds de Durbon.
H.-A. év. de Gap. Mêmes archives, fonds de l'évêché de Gap.
Inv. des Dauph. Inventaire des archives des Dauphins de 1346.
Is. Archives du département de l'Isère.
Is. rec. Bri. Liber certarum acquisitionum de rebus nobilebus et franchi baillivatus Brianconii de anno 1289 ad annum 1427. — Autre livre de reconnaissance de 1265.
Is. cop. AA. Volume non inventorié, coté AA, aux mêmes archives ; actuellement B, 3,248.
{LXXI} *Is. chartes.* Chartes non inventoriées aux mêmes archives.
Is. châtel. Comptes de châtelainies non inventoriés. Mêmes archives.
Itin. d'Anton. Itinéraire d'Antonin.
Itin. de Bord. à Jérus. Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem.
Lang. vulg. Langue vulgaire.
La Ric. Archives du château de la Ric.
La Salle. Archives municipales de la commune de la Salle, aux archives des Hautes-Alpes.
La Salle, cadastre. Cadastre de la commune de la Salle, à la mairie de cette commune.
La Saulce. Archives municipales de la commune de la Saulce.
Le Noyer. Archives municipales de la commune du Noyer.
Les Hières. Archives de la paroisse des Hières.
Les Orres. Archives municipales de la commune des Orres.
Le Veyer. Archives paroissiales du Veyer.
Les Veyers. Archives des Veyers.
Mon. hist. patr. Monumenta historiae patriæ.
Mon. mérov. Monnaies mérovingiennes.
Morin-Pons. Inventaire des archives de M. Morin-Pons.
Not. d'Embr. Archives de la chambre des notaires d'Embrun.
Oze. Archives municipales de la commune d'Oze, aux archives des Hautes-Alpes.
Pertz. Monumenta Germaniæ historica, publiés par Pertz.
Peutinger. Carte de Peutinger.
Pic. Archives du château de Picomtal.
Pol. Archives municipales de la commune de Poligny.
Prunières. Archives du château de Prunières.
Puy-S'-André. Archives municipales de la commune du Puy-Saint-André.
Puy-S'-Pierre. Archives municipales de la commune du Puy-Saint-Pierre.
Ravenne. Géographe de Ravenne.
S'-André. Archives municipales de la commune de Saint-André-d'Embrun.
S'-Auban. Archives municipales de la commune de Saint-Auban-d'Oze.
S'-Chaffrey, cadastre. Cadastres de la commune de Saint-Chaffrey.

S'-Laurent, cadastre. Cadastre de la commune de Saint-Laurent-du-Cros.
Sisteron. Archives municipales de la commune de Sisteron (Basses-Alpes).
Tallard. Archives municipales de la commune de Tallard.
Templier. Collection de M. l'abbé Templier.
Trescléoux. Archives municipales de la commune de Trescléoux.
Vaccarone. Le pertuis du Viso, par Vaccarone.
Valb. Histoire du Dauphiné, par Valbonnais.
Val-des-Prés. Archives municipales de la commune du Val-des-Prés.
Vases Apoll. Itinéraire des vases Apollinaires.

II. POUR LES MOTS DANS LE TEXTE.

abb.abbaye.
 affl.affluent.
 anc.ancien.
 appart.appartenant.
 arr^tarrondissement.
 can.canal.
 c^{on}canton.
 chal.chalet.
 chap.chapelle.
 châ.château.
 châtel.châtellenie.
 che.chemin.
 ch.-l.chef-lieu.
 comm^{rie}commanderie.
 c^{ne}commune.
 confl^tconfluent.
 dép^tdépartement.
 détr.détruit.
 dioc.diocèse.
 disp.disparu.
 éc.écart.
 gla.glacier.
 faub.faubourg.
 f.ferme.
 font.fontaine.
 h.hameau.
 hosp.hospice.
 hôpit.hôpital.
 inscrip.inscription.
 l.lieu.
 mont.montagne.
 moulin.moulin.
 par.paroisse.
 pri.prieuré.

quart.....quartier.
r.....rivière.
rui.....ruines.
ruiss.ruisseau.
seign^{ie}.....seigneurie.
s^esiècle.
test.testament.
t.....torrent.
v.....vers.
vill.....village.
voc.vocable.
voy.....voyez.

{173} TABLE DES FORMES ANCIENNES.

A

Abbatia de Clausono. *L'Abbaye.*
Abelli. *L'Abeil.*
Abellissenti. *L'Ablissent.*
Abrii, Abriillii. *Abriés.*
Adrech ou les Marcous (L'). *Le Marcou.*
Adrechi. *L'Adroit.*
Adrechi. *Les Adrechs.*
Adrechi. *Les Adroits.*
Adrechum. *L'Adroit.*
Adrechum de Grangiis. *L'Adroit-des-Granges.*
Adrechum de Vignalibus. *Les Vignes.*
Adversugnum. *L'Aversin.*
Aebredunum. *Embrun.*
Aeria Ceperiorum. *L'Aire-des-Cepiers.*
Agapicensis episcopatus. *Le Gapençais.*
Agnelil. *L'Agnelil.*
Agnella, Agnelle. *Agnelles.*
Agnera, Agneria in Devolodio, Agnières en Devolui. *Agnière.*
Agraciani. *Lagrand ?*
Agranerii, Agraneti. *Les Greniers.*
Agreani. *Lagrand.*
Agrum Gladium. *Champ-Glaude.*
Agucania, Agugana. *La Guisane.*
Aguilla (L'). *Les Aiguillettes.*
Aguilli, Agulhi, Agulhie, Agulhii, Agulies, Agulhy. *Aiguilles.*
Agusana, Agussana, Aguzana. *La Guisane.*
Aiguille. *Aiguilles.*
Aihret. *Aygret.*
Aires de Saint Claude (Les). *Les Aires.*
Alabons. *Le Monétier-Allemont.*
Alafrigida. *L'Aile-Froide.*
Alamions, Alamonum, Alamons, Alarante. *Le Monétier-Allemont.*
Alardonum. *Les Allards.*
Alba Sagna, Albasagniha, Alba Saigna, Alba Sanea, Albasania, Albassagnia, Albassaignia, Albassanhia. *Aubessagne.*
Alberree. *Les Aubères.*
Alberreo de Briançon (L'). *L'Auberie.*
Alberge. *Les Alberges.*
Albergii. *Les Alberts.*
Alberii. *L'Albrier.*
Albers (Les), Alberti. *Les Alberts.*
Albispini. *Les Arbrespis.*

Albi. *Les Blancs*.
Albi Asperis. *La Croix-Blanche*.
Albispans. *Les Arbrespis*.
Albrea, Albri. *Les Aubes*.
Allodia, Alodia, Alogia, Aloia. *La Luye*.
Alovilla. *Alouvelle*.
Alpept. *L'Alpet*.
Alper Chauvini. *Puy-Chalvin*.
Alpetum. *L'Alpet*.
Alpetum. *L'Opet*.
Alpis. *L'Alp*.
Alpis Cassauda. *Les Casses ?*
Alpis Cervarie. *L'Alp*.
Alpis et Jubia. *Laup-Jubco*.
Alpis Rodi. *La Côte-du-Rochas ?*
Alpis Sancti Theoffredi. *L'Alp-de-Saint-Chaffrey*.
Alpum. *L'Aup*.
Alpum Chauvini. *L'Alp-Chauvin*.
Altana. *Les Autanes*.
Altareolum, Altaret (L'), Altaretum. *Le Lautaret*.
Alta Villa. *Hauteville*.
Alte Ripe. *Hautes-Ribes*.
Altus Vilarius, Altus Villarius, Alt Vilar. *Le Grand-Villard*.
Amarnierium. *L'Amarnier*.
Ambrun. *Embrun*.
Ambrunoys. *L'Embrunais*.
Amparia, Amparie (D'). *Damparie*.
Ancella, Ancellum, Ancilla. *Ancelle*.
Andrici. *Andrix*.
Anella, Anielha. *Agnielles*.
Anera. *Agnière*.
Annaraza. *Noneraze*.
Annavasca. *Névache*.
Annella. *Agnielles*.
Anières (Les). *Les Inières*.
Anthoin, Antoin. *Natton*.
Anthonaves, Anthonavi, Antonave, Antonavi, Antonavii. *Antonaves*.
Anyelle. *Agnielles*.
Aqua Agnella. *L'Aigue-Agnielle*.
Aqua Agusane. *La Guisane*.
Aqua Bella. *L'Aiguebelle*.
Aqua Blennenca. *La Blaisance*.
Aqua Cervarie. *La Cerveyrette*.
Aqua Chourane. *Chaurane*.
Aqua de Nevachia. *La Clarée*.
Aqua Gleysete. *Gleysette*.

Aqua Navachete, Aqua Nevachie. *La Clarée.*
Aqua Pute. *La Gironde.*
Aquiiana, Aquisiana. *La Guisane.*
Aragrandis. *Lagrand.*
Aranea, Arania. *Laragne.*
Archinardum. *Archinard.*
Archos, Archus. *Le Rif-de-l'Arc.*
Arcos, Arcus. *L'Arc.*
Ardene vallis. *Les Ardènes.*
Area de Castro. *L'Esplanade-du-Château.*
Area grandis. *Lagrand.*
Arena (Caminus de). *Les Arènes.*
Arena, Arene, Arene inferiores, Arene subteriores. *La Grave.*
{174} Arene, Arene superiores. *Le Villard-d'Arène.*
Argenco, Argenson, Argensonum. *Argençon.*
Argenteria, Argentere (L'). *L'Argentière.*
Ariberti. *Les Alliberts.*
Arlinguum. *Arlinq.*
Armans (Rochacium des). *Les Ormans.*
Armeloza. *L'Armalaude.*
Armentière (L'). *L'Hermetière.*
Arnaudenchia. *L'Arnaudenque.*
Arnulphenchii. *Les Arnoux.*
Arra. *Larre.*
Arrati. *Larra.*
Arrivi. *Les Rives.*
Arsalerii. *Arzeliers.*
Arveleum, Arveolum, Arvies, Arvieu. *Arvieux.*
Arzalerii, Arzelerii, Arzelieres, Arzellerii, Arzilerii, Arziliers, Arzili, Arzillerii, Arzillers. *Arzeliers.*
Asper. *Aspres-les-Corps.*
Asper. *Aspres-les-Veynes.*
Asperi, Asperi prope Corvum, Aspres, Aspres les Corp. *Aspres-les-Corps.*
Asperimontes, Aspermons, Aspremond. *Aspremont.*
Asprum. *Aspres-les-Veynes.*
Astarici. *Les Estaris.*
Asterii, Astières. *Les Astiers.*
Athonus, Atoinus, Atoynum. *Natton.*
Aubasaigue, Aubassagne, Aubesaigue. *Aubessagne.*
Aubeyracum. *Enbairac.*
Aubrées (Les). *Les Aubriers.*
Aucelin, Aucellinum. *L'Osselin.*
Aucha, Auchia. *L'Oche.*
Aucheta. *L'Ochette.*
Audeardum. *Audiard.*
Audiberti territorium. *Les Audiberts.*
Augneria. *Agnièrè.*

Aulagnerium. *L'Aullagnier.*
Aulanhata. *L'Ouragnette.*
Aune. *L'Eycharène.*
Aupx. *Aups.*
Aureacum. *Auriac.*
Aurea petra. *Orpierre.*
Aurellum. *Orel.*
Auriacum, Auriatum. *Auriac.*
Auricula. *Oreille.*
Auriols. *Oriol.*
Auriolum. *Auriau.*
Auripetra. *Orpierre.*
Aurosa, Aurossa. *Aurouse.*
Auruolum. *Oriol.*
Auselum. *L'Osselin.*
Aut Vilars. *Le Grand-Villard.*
Avallata. *L'Aval.*
Avanisca. *L'Avance.*
Avanson, Avansonium, Avansonum. *Avançon.*
Avansons vallis. *Vallée d'Avançon.*
Avanssia, Avanza. *L'Avance.*
Avanzonum, Avanzu. *Avançon.*
Avencio. *L'Avance.*
Avenzons. *Avançon.*
Aya. *Laye.*
Aya. *Les Ayes.*
Aya Champolivi. *Laye.*
Aycharena. *L'Eycharène.*
Aye. *Col des Ayes.*
Aygani. *Eyguians.*
Aygleta. *Aygret.*
Aygoara. *Eygoire.*
Aygolán. *Laigalans.*
Aygueani, Ayguiani. *Eyguians.*
Ayi in Alpe. *Les Ayes.*
Ayreta, Ayretum. *L'Eyrette.*
Ayretum. *L'Airette.*

B

Bachacium. *Le Bachas.*
Badmi. *Les Bannes.*
Baiuli. *Les Bailes.*
Balci, Balcium. *Les Beaux.*
Balma. *La Balme.*
Balma, Balma (La), Balma Arnaudorum. *La Beaume.*

Balma David. *La Beaume-Davin*.
Balma de Rissono, Balma de Rizione, Balma de Rusone. *La Beaume*.
Balma unia. *Beaumugne*.
Balme. *Les Beaumes*.
Balmeta, Balmeta (La), Balmetta. *La Beaumette*.
Balmete (La). *La Bannette*.
Balmete, Balmette. *La Beaumette*.
Balminium, Balmunia, Balmunnia. *Beaumugne*.
Balsi, Balsium. *Les Beaux*.
Balvillum. *Valbelle*.
Bancheti. *Les Banchets*.
Bancheti. *Les Bannettes*.
Bannum seu Defensum. *Le Devez*.
Bapincum. *Gap*.
Baraterium. *Baratier*.
Barba loba, Barba lupa. *Barbe-Loube*.
Barbarum. *Barbeinq*.
Barbella, Barbellum. *Barbelle*.
Barben dit Pariset. *Barbeinq*.
Barbena, Barbeni nemus. *Le Plan-de-Fazy*.
Barberium. *Barbeinq*.
Barcellonaeta, Barceloneta, Barcelonaia, Barcilloneta, Barcilonete, Barsiloneta. *Barcillonnette*.
Barea (Al). *Les Berards ?*
Baretum. *Barret-le-Haut*.
Baridonna. *Les Baridons*.
Barma. *La Beaumette*.
Barnaffré (Lo), Barnaffredum, Barnaffres, Barnafradum, Barnafred, Barnafredum, Barnafreum. *Barnafré*.
Barret de Chievre, Barretum, Barretum Capre. *Barret-le-Haut*.
Barretum inferior, Barretum inferius. *Barret-le-Bas*.
Barretum superior, Barretum superius. *Barret-le-Haut*.
Barris de la Bâtie (Les). *Le Barri*.
Barsac (Le), Barsan (Le), Barsanum, Barssa. *Le Bersac*.
Bartalacium. *Barthalay*.
Barza, Barzanum, Barzas. *Le Bersac*.
Bascida. *La Bessée*.
Basilii. *Bazile*.
Bassa Merolii. *Les Biassons ?*
Bas serre. *Le Petit-Serre*.
Bassidi de Merduno. *Les Biassons ?*
Bassilli. *Bazile*.
Bastia Nova. *La Bâtie-Neuve*.
Bastida. *La Bâtie-des-Vigneaux*.
Bastida Antiqua. *La Bâtie-Vieille*.
Bastida de Lucerna. *Lucerne ?*
Bastida de Mormorières, Bastida Marmorea. *Mourmoirières*.
Bastida Montis Ciley. *La Bâtie-Mont-Saléon*.

Bastida Montis Mauri. *La Bâtie-de-Montmaur*.

Bastida Montis Salei, Bastida Montis Salini, Bastida Montis Selley, Bastida Montis Siley, Bastida Montis Silay, Bastida Montis Sillay, Bastida Montis Sylay. *La Bâtie-Mont-Saléon*.

Bastida Nova. *La Bâtie-Neuve*.

Bastida sancti Romani. *Saint-Roman*.

Bastida Vallis Pute. *La Bâtie-des-Vigneaux*.

Bastida Vetus. *La Bâtie-Vieille*.

Bastie Neufve (La). *La Bâtie-Neuve*.

Bastie Vielhe (La). *La Bâtie-Vieille*.

Baucherium. *Le Béchier*.

Baudonetum. *Baudonet*.

Baudonum. *Baudon*.

Bauds (Les). *Les Beaux*.

Baulme Arnaud (La), Baulme des Arnaulx (La). *La Beaume*.

Baulx (Les), Baux (Les). *Les Beaux*.

{175} Bayardum, Bayart. *Bayard*.

Beal de Champmandric (Le). *Le Beal-de-Chamandrin*.

Beal des Saignes (Le). *Le Beal-des-Saignes*.

Beal du Lauset (Le). *Le Beal-des-Lauzes*.

Bealeria. *La Béalière*.

Beal Grave. *Bellegrave*.

Beal Gueymayre (Le). *Le Beal-Gueymar*.

Beard. *Bayard*.

Beata Maria. *Notre-Dame*.

Beata Maria de Tornaforti. *Tournefort*.

Beata Maria de Villario. *Notre-Dame*.

Beata Maria Grandis. *Lagrand*.

Beata Maria Tornafortis. *Tournefort*.

Beauchasteau. *Beauchâteau*.

Beaurepeire en Champsaur. *Beaurepaire*.

Becea (La). *La Bessée*.

Becetum. *Le Bez*.

Beceya (La). *La Bessée*.

Becium. *Le Bez*.

Bedale Chamandricus. *Le Beal-de-Chamandrin*.

Bedale Chorgensis. *Torrent de Chorges*.

Bedale Corserius. *Canal-Coursier*.

Bedale de Bollinis. *Le Beal-de-Boulin*.

Bedale de Cono. *Le Beal-du-Coin*.

Bedale de Crozo. *Torrent des Barthiers*.

Bedale de Lauzas. *Le Beal-des-Lauzes*.

Bedale de Salsa. *Le Beal-de-la-Sance*.

Bedale des Dons. *Torrent d'Addos*.

Bedale de Vecio. *Le Rioubés*.

Bedale Galhard, Bedale Gaillard, Bedale Gallart. *Le Beal-Gaillard*.

Bedale Grave. *Bellegrave*.

Bedale Guillart. *Le Beal-Gaillard.*
Bedale Guynayssia. *Le Beal-Giniés.*
Bedale Lauzarum. *Le Beal-des-Lauzes.*
Bedale Morin. *Le Beal-Morin.*
Bedale sancti Martini. *Le Beal-de-Saint-Martin.*
Bedalum de Portum. *Le Beal-de-Port.*
Beegeta. *Le Bez.*
Belchaina. *Le Bauchaine.*
Beldeport. *Le Beal-de-Port.*
Beldinar, Beldisnar. *Beaudinar.*
Beleria molendini. *Le Grand-Beal.*
Belfort. *Beaufort.*
Belle-Aureille, Belloyes. *Belle-Oreille.*
Belloran. *La Chapelle.*
Bellum fortum. *Beaufort.*
Bellum jocum, Bellum jugetum. *Beaujeu.*
Bellum pinum. *Balpin.*
Bellum regardum, Bellum regart. *Beauregard.*
Bellum Repayre, Bellum Riparium. *Beaurepaire.*
Bellum villare, Bellum villarium, Bellum villarium de Crotis. *Beauvillard.*
Bellum visus. *Beauvoir.*
Belpin. *Balpin.*
Belserre. *Le Grand-Serre.*
Beneventum, Benivent. *Bénévent.*
Beochum. *Le Buëch.*
Beos (La), Beosum (La), Beous (La). *La Béoux.*
Berardini. *Les Berardins.*
Beraudenche, Beraudenchii. *Les Bérauds.*
Berea (Al). *Les Berards ?*
Bergerie (La). *L'Aubergerie.*
Bernarda. *La Bernarde.*
Berni. *Berne.*
Bertaudum, Bertaut, Berthaudum. *Berthaud.*
Berteoderia. *La Bertaudière ?*
Berterium, Bertier. *Le Forest-Barthier.*
Bes. *Le Bez.*
Besetum, Bessa. *La Bessée.*
Bessea. *Le Bessey.*
Besseda, Besseta. *La Bessée.*
Bessi. *Le Bez.*
Bessi. *Le Bessey.*
Besum. *Le Bez.*
Beuchaine, Beussennum. *Le Bauchaine.*
Beucis ripperia. *Le Buëch.*
Beyssale. *Beissale.*
Bezeta. *La Bessée.*

Bezeturum. *Le Bez.*
Biauchana. *Le Bauchaine.*
Biaychia. *La Biaysse.*
Bioch. *Le Buëch.*
Biochana. *Le Bauchaine.*
Biochium, Biochius, Biochum. *Le Buëch.*
Bissale. *Beissale.*
Biuchaine, Biuchana. *Le Bauchaine.*
Blacha. *La Blache.*
Blache. *Les Blaches.*
Blachea, Blachia. *La Blache.*
Blachia Chastella. *Blache-Chastel.*
Blachia de Balmis. *Les Blaches.*
Blachia rotunda. *La Blache-Ronde.*
Blachie. *Les Blaches.*
Blagia de Vignalibus. *La Blache.*
Blanchart (A lo). *Les Blancs.*
Blanche Froide. *Saint-Veran.*
Blannatis villa. *Blesme ?*
Blesma. *Blesme.*
Boceturum. *Le Bosquet.*
Bocher, Bocherium. *Le Bouchier.*
Bocherium. *Le Bucher.*
Bochetum. *Les Boisssets.*
Bochier. *Le Béchier.*
Bochier. *Le Bouchet-Taravellier.*
Bochium, Bochum, Boechum, Boeschium. *Le Buëch.*
Boesset (Le). *Les Boisssets.*
Bolfardum. *Boffard.*
Bollini, Bollinorum territorium. *Saint-Blaise.*
Bona, Bona (La). *Bonne.*
Bona fons. *Bonnefont.*
Bonardellum. *Bonnardel.*
Boneta. *Les Bonnets.*
Boni (In) alias in Quercore. *Les Quergles.*
Bonna. *La Bonne.*
Bonne, autrement les Traverses. *Bonne.*
Bonnet Libre. *Saint-Bonnet.*
Bonum boyssetum. *Bonboysset.*
Bonus Vicinus. *Bon-Voisin.*
Booschium. *Le Buëch.*
Borget (El). *Maubourg.*
Borgetum. *Le Bourget.*
Bosansayes. *Bousensayes.*
Boscaldon, Boscaldonum, Boscaudo, Boscaudonum, Boschaldo, Boschaudonum, Boscodo, Boscoudonum.
Boscodon.

Bosensays. *Bousensayes*.
Bosoneria. *La Buissonière*.
Bosquaudon. *Boscodon*.
Bossoneria. *La Buissonée*.
Bouchane. *Le Bauchaine*.
Boucharetum. *Le Bouchard*.
Bouchet. *Le Bouchier*.
Bouschium. *Le Buëch*.
Bousoneria. *La Buissonière*.
Bousonnarum terra. *Les Bouisses*.
Boutensaye. *Bousensayes*.
Boychetum. *Les Boissets*.
Boychetum. *Le Bosquet*.
Boyrves (Les). *Les Barbes*.
Boysardum. *Le Buissard*.
Boyschii. *Les Boissets*.
Boyserate. *La Buissarate*.
Boyssard, Boysserum. *Le Buissard*.
Boyssonum. *Les Buissons*.
Bozoneria. *La Buissonne*.
Brac (Al). *Les Bracs*.
Bracous, Bragos. *Bragousse*.
Bramafam, Bramaffam. *Bramafan*.
Bramafam alias es Veyres. *Les Veyres*.
Bramocia, Bramoscum, Bramossa. *Bramousse*.
Braschum, Brascum. *Le Brasc*.
{176}Brascosum, Brascum. *Bragousse*.
Bredurium. *Brudour*.
Bresii. *Bréziers*.
Breuncellum. *Brunsel*.
Brezerii, Brezerium. *Bréziers*.
Briancho, Brianchonum, Briancio, Briancion, Briancionum. *Briançon*.
Brianconis potestas, Brianconensis vallis, Brianconi mandamentum, Brianconzesium. *Le Briançonnais*.
Brianco, Brianconum, Briansonum. *Briançon*.
Briantina vallis, Briantinus pagus. *Le Briançonnais*.
Brianzo, Brianzon. *Briançon*.
Brianzoni mandamentum. *Le Briançonnais*.
Brianzonum, Briençon, Brienzu, Bricantio. *Briançon*.
Bricie castrum. *Bréziers*.
Βριγάντια, Brigantio, Βριγάντιον, Brigantium. *Briançon*.
Brigantinus pagus. *Le Briançonnais*.
Brionsel. *Brunsel*.
Broaschautas, Broaschayntas. *Brochehutte*.
Broexium, Brosium, Brossium. *Bruis*.
Brotinellum. *Brutinel*.
Broys Podii Sancti Theoffredi, Broys Sancti Theoffredi. *Les Brouas*.

Broxium. *Bruis*.
Bruchet (Als). *Les Brusas ?*
Bruchetum. *Le Buchet*.
Brudorium. *Brudour*.
Brueis, Brueys. *Bruis*.
Brunacha. *Brunache ?*
Brunicellum. *Brunsel*.
Brunischardisium, Brunissard. *Serre-Brunissard*.
Bruquet (Al). *Le Brusset*.
Bruscum. *Bruis*.
Brustum. *Le Brusset*.
Brutinellum. *Le Brutinel*.
Bruyschetum. *Brusset*.
Bruysetum. *Le Bruisset*.
Buaychia. *La Biaysse*.
Bucherium. *La Bouchière*.
Buchetum. *Le Bouchet-Taravellier*.
Buchetum. *Le Buchet*.
Buchium, Buechium, Buelch (Le). *Le Buëch*.
Bueuchana. *Le Bauchaine*.
Bufaire, Buffera. *Buffère*.
Buichana. *Le Bauchaine*.
Buichardum. *Le Buissard*.
Buichetum Sancti Theoffredi. *Le Buchet*.
Buire (Rupis de). *Pic de Bure*.
Buischardum. *Le Buissard*.
Burriana. *La Burriane*.
Buscauldo. *Boscodon*.
Buschardum. *Le Buissard*.
Buschum. *Le Buëch*.
Busculdo. *Boscodon*.
Buson (Bedale de), Busonum. *Le Buzon*.
Butri mons, Buyre. *Pic de Bure*.
Buysana. *Le Bauchaine*.
Buyssard (Le), Buyssardum. *Le Buissard*.
Buysselhie. *Bessueille*.
Buxall. *Le Buissard*.
Buxii. *Le Buis*.
Byouchana. *Le Bauchaine*.

C

Cabana. *La Cabane*.
Cabestagnum. *Chabestan*.
Cabra. *Chabre*.
Cacumen Durbonis. *Durbonas*.

Cadorga, Cadorgas villa. *Chorges*.
Cadracium, Cadras, Cadrassium, Cadratium. *Le Queyras*.
Cadratium. *La Pierre-Carrée*.
Cadurce, Cadurcum, Cadurgas, Cadurgenses. *Chorges*.
Caireria. *Queyrières*.
Calayeria, Caleria, Calerium, Caleyères, Caleyeria, Calière, Callieria, Callierium. *Caléyère*.
Calm (La). *La Chau*.
Calma. *La Chalp*.
Calma. *La Chau*.
Calma. *La Chaup*.
Calma bella. *Coste-Belle*.
Calma frigida. *Chaume-Froide*.
Calma Peyronesca. *Le Peyron*.
Calmassa. *La Chaumasse*.
Calme, Calmeia. *La Chau*.
Calmetha. *La Chaumette*.
Calmi. *Le Clot-la-Chaup*.
Calmi. *La Chaup*.
Calveti montanea, Calvetum. *Chauvet*.
Calvetum. *Puy-Chalvin*.
Camargua. *Camargue*.
Cambonum. *La Combe*.
Campana. *La Cabane*.
Campania. *Le Champsaur*.
Campum Alsis. *Champalsis*.
Campum Ardalhii. *Champardail*.
Campum Arnaudi. *Champ-Arnaud*.
Campum Barbeyerum. *Champ-Barbier*.
Campum Chaulenche. *Les Chalanches*.
Campum Clemens, Campum Clemens. *Champ-Clément*.
Campum Columbi. *Champ-Colomb*.
Campum Corneti, Campum Cornetum. *Champ-Cornet*.
Campum Correrium. *Champ-Courrier*.
Campum Crose. *Champ-Crose*.
Campum Crucis. *Champ-de-la-Croix*.
Campum de Claperio. *La Clape*.
Campum de Barraban. *Champ-de-Barban*.
Campum de Fau, Campum del Fau. *Champ-du-Fau*.
Campum de Lausa. *Champ-la-Lause*.
Campum de Leygua. *Champ-de-l'Eygue*.
Campum de Piero. *Champ-Peyre*.
Campum de pomerio. *Champ-Pommier*.
Campum Equale. *Champégau*.
Campum Eymari. *Champ-d'Eymar*.
Campum Fagi. *Champ-du-Fau*.
Campum Ferratum. *Champ-Ferré*.

Campum Foranum. *Champ-Foran.*
Campum Francum. *Champ-Franc.*
Campum leporis. *La Lioure.*
Campum Leyronum. *Mallerins ?*
Campum Lungum. *Champ-Long.*
Campum Magnum. *Grand-Champ.*
Campum Maurelli. *La Maurelle.*
Campum Maurinum. *Champ-Morin.*
Campum Meanum. *Champ-Méan.*
Campum Meianum. *Chaméan.*
Campum Moduelchi. *Champ-Mauduëch.*
Campum Motheti. *Chamoutet.*
Campum Ponses. *Champasses.*
Campum quartium. *Champincarle.*
Campum Raymbaudi. *Champ-Rambaud.*
Campum Reotum. *Champ-Rouet.*
Campum Reyne. *Les Arènes.*
Campum Rollandum. *Champ-Rolland.*
Campum Ronsini. *Champ-Rond.*
Campum Rossetum. *Champ-Rousset.*
Campum rotundum. *Champ-Rond.*
Campum Ugonem. *Chante-Duc.*
Campum Valerium. *Champ-Vallier.*
Campum Verdea. *Champ-Verdiar.*
Campus Barbeyer. *Champ-Barbier.*
Campus crosa, Campus croza. *Champcrose.*
Campus de Cavaleria. *Champ-Chevalier.*
Campus de Sancto. *Champ-du-Sant.*
Campus Floreti. *Champ-Floret.*
Campus lapsus. *Champcella.*
Campus Mandrici, Campus Mandricus. *Chamandrin.*
Campus Salvatoris. *Saint-Sauveur.*
Campus saurus. *Le Champsaur.*
Campus Symeandi. *Champ-Simian.*
Camsaurus. *Le Champsaur.*
Canaberia. *La Chenevière.*
Cancellata. *Champcella.*
{177} Canduribagus. *Chorges.*
Cantalupa. *Chanteloube.*
Cantamerlum, Cantus meruli. *Chante-Merle.*
Capadicis villa. *Chapaïsses.*
Capdenasum. *Chadenas.*
Capella. *La Chapelle.*
Capella beate Catherine. *Sainte-Catherine.*
Capella beate Marie Magdalene. *La Madeleine.*
Capella Sabina. *La Chapelle.*

Capella Sancte Anne et Jacobi. *Sainte-Anne*.
Capella Sancte Catherine. *Sainte-Catherine*.
Capella Sancte Trinitatis. *Sainte-Trinité*.
Capella Sancti Anthonii. *Saint-Antoine*.
Capella Sancti Johannis evangeliste. *Saint-Jean*.
Capella Sancti Romani. *La Chapelle-Saint-Roman*.
Capella vallis Gaudemarii. *La Chapelle*.
Capelli. *Le Chapelier*.
Capilla. *La Chapelle*.
Cappella beati Johannis. *Saint-Jean*.
Cappella Sancti Francisci. *Saint-François*.
Cappella Sancti Jacobi. *Saint-Jacques*.
Cappella Sanctorum Antonii et Rochi. *Saint-Roch*.
Capra. *Chabre*.
Capreria. *Chabrières*.
Carancia. *Charance*.
Cardonetum. *Le Chardonnet ?*
Careria. *Queyrières*.
Carlenticia. *Les Carlenches*.
Carpenellum. *Pré-Charpenel*.
Carrera. *La Charrière*.
Carvetum. *Charvet*.
Casaleti. *Le Chazal-du-Caire*.
Casaletum. *Le Chazelet*.
Casalia. *Le Chazal*.
Casetum. *Le Casset*.
Cassa. *La Casse*.
Cassa. *Les Casses*.
Cassania silva. *Chassagne*.
Cassaniola. *Saint-Jean ?*
Casse. *La Casse*.
Casse. *Les Casses*.
Casset, Cassetum. *Le Casset*.
Cassia. *Les Casses*.
Castelarium. *Le Chatellart*.
Castel Fau. *Champ-du-Fau*.
Castellar Burriane, Castellar de Burriana, Castellare Burriane. *Le Cheilar*.
Castellare, Castellarium. *Le Chatellart*.
Castellarium. *Le Chastellart*.
Castelletum. *Le Château de Tallard*.
Castellum Burriane. *Le Cheilar*.
Castellum de Blaia. *Blaye*.
Castellum novum. *Châteauneuf-de-Chabre*.
Castilhonum vallis Oze, Castillio, Castillionum, Castillonum vallis Oze. *Chatillon-le-Désert*.
Castrum. *Château-Queyras*.
Castrum Ancelle. *Le Château*.

Castrum Cadracii, Castrum Cadrassii, Castrum Cadratii. *Château-Queyras*.
Castrum Capris. *Châteauneuf-de-Chabre*.
Castrum Castri veteris. *Le Château*.
Castrum Creiscenti. *Creysint ?*
Castrum de Capra. *Châteauneuf-de-Chabre*.
Castrum de Crevolis, Castrum de Mantheerio, Castrum de Varcio. *Le Château*.
Castrum Giraldi, Castrum Giraud, Castrum Giraudi. *Côte-Giraud*.
Castrum Mantherii. *Le Château*.
Castrum novum. *Châteauneuf-d'Oze*.
Castrum novum de Cabra, Castrum novum de Capra, Castrum novum de Chabra. *Châteauneuf-de-Chabre*.
Castrum novum vallis Oze. *Châteauneuf-d'Oze*.
Castrum Quadracii, Castrum Quadratii. *Château-Queyras*.
Castrum Podii. *Picomtal*.
Castrum Rodulphi, Castrum Rodulphum, Castrum Ruffum. *Châteauroux*.
Castrum superior de Balma. *La Haute-Beaume*.
Castrum superior Saornoni. *Le Château-de-l'Aigle*.
Castrum superius. *Le Château*.
Castrum superius Balme Arnaudorum. *La Haute-Beaume*.
Castrum superius de Petra, Castrum superius de Sigoterio. *Le Château*.
Castrum Vallis Pute. *Ville-Vallouise*.
Castrum Varcii. *Le Château*.
Castrum vetus, Castrum vetus de Veneto, Castrum vetus super Tallardum, Castrum vetus Talardi. *Châteauvieux*.
Castrum vetus Talardi. *Ville-Vieille*.
Cathurice, Cathuricii, Catorigas, Catoriges, Catorigomagus, Caturias, Caturice, Caturici, Caturiges, Caturigi, Caturrigas, Caturrigomagus. *Chorges*.
Caudunum. *Chaudun*.
Caylana. *La Queylanne*.
Cayra. *La Caire*.
Cayras (Las). *Les Cayres*.
Cayrata. *Sous-Queyras*.
Cayre (Al). *Le Caire*.
Cayre ou Coin de mays (Le). *Le Coin-de-Mais*.
Cayrelle, Cayrellum. *Les Queyrelles*.
Cayretum. *Le Cairat*.
Cazale Canaberium. *Le Chazal-de-la-Chenebière*.
Ceillacum. *Ceillac*.
Celedonum, Celeo, Celeonum. *Saleon*.
Celhiacum. *Ceillac*.
Celhum. *La Celle*.
Celiacum. *Ceillac*.
Cella. *La Celle*.
Cella. *La Selle*.
Cella Antonnava. *Antonaves*.
Cellacum. *Ceillac*.
Cellas (Las). *Les Selles*.
Cellaycum. *Ceillac*.

Celle (La). *La Selle*.
Cellette (La). *Les Salettes*.
Cerrudum, Cerrum. *Serres*.
Cervaria, Cerveria. *Cervières*.
Ceye. *Seyes*.
Chabana. *La Cabane*.
Chabanatium. *Chabanas*.
Chabaneria, Chabanneria. *La Charbonnière*.
Chabanum. *Les Cabanes*.
Chabaudi. *Les Chabauds*.
Chabestagnum, Chabesteing. *Chabestan*.
Chabonum. *La Combe*.
Chaboten, Chabotes. *Chabottes*.
Chaboteti. *Chabottonnes*.
Chaboti. *Chabottes*.
Chabotonne, Chaboutonnes. *Chabottonnes*.
Chabra, Chabres. *Chabre*.
Chabrii. *Jas-de-Chabre*.
Chacellata. *Champcella*.
Chadenassium. *Chadenas*.
Chadurgensis ecclesia. *Chorges*.
Chafalum. *Combe-Chaffart*.
Chagniardum. *Chagnard*.
Chaillot. *Chaillol*.
Chaissi. *Les Chaix*.
Chalajaia, Chalajaye. *Chergaie*.
Chalancha, Chalanchia. *Les Chalanches*.
{178}Chalanche (En), Chalancia. *Charance*.
Chalfanarium. *Chauffayer*.
Chalhol, Chalholium, Chaliol, Chaliolum, Chaliolium, Challol. *Chaillol*.
Chalma. *La Chaup*.
Chalmassi. *Les Chaumats*.
Chalme. *La Chaup*.
Chalme. *Les Chalps*.
Chalmeta. *La Chalmète*.
Chalmeta. *La Chaumette*.
Chalmi. *La Chalp*.
Chalmi. *La Chaup*.
Chalmi de Durbono. *La Chaumette*.
Chalolium. *Chaillol*.
Chalp (La). *Les Chalps*.
Chalpi. *La Chalp*.
Chalp Ronde (La). *La Chalp-Sainte-Agathe*.
Chalp sica. *La Chalp*.
Chalvet, Chalvetum. *Chauvet*.
Chalvetum. *Chalvet*.

Chalz (Le). *La Chalp*.
Chamandiretum, Chamandric, Chamandricum. *Chamandrin*.
Chambeionum. *La Combe*.
Chambeyronum. *Le Chaperon*.
Chambonum. *La Combe*.
Chaminantium. *Les Cheminants*.
Chamos, Chamosset. *Chamousset*.
Champ Columb. *Champ-Colomb*.
Champdenatium. *Chadenas*.
Champecrosa. *Champcrose*.
Champ Eymi, Champ Eymin. *Champ-des-Mieys*.
Champ Lobier. *Champ-Loubier*.
Champ longeau. *Champ-Long*.
Champ Meymon. *Champ-Aymon*.
Champ Motet. *Chamoutet*.
Champolieu, Champolinus, Champolion, Champolivus. *Champoléon*.
Champollinum. *Le Château*.
Champoni. *Les Champons*.
Champsault, Champsor, Champsour, Champsours. *Le Champsaur*.
Chanaberie. *La Chenevière*.
Chanaberii. *Les Chanibiers*.
Chanaberii. *Le Chenevier*.
Chanaleta. *Les Chanalètes*.
Chanals (Las). *Le Chenal*.
Chancelata, Chancella, Chancellata, Chancellati, Chancellatum. *Champcella*.
Chandalaor sive Pissa, Chandalaor sive la Pis. *La Pisse*.
Chanossa, Chanossi, Chanossia. *Chanousse*.
Chansour. *Le Champsaur*.
Chantalupa, Chantalupi, Chantaluppa. *Chanteloube*.
Chantamela, Chantamerle, Chantamerlum, Chantameruli. *Chante-Merle*.
Chanta perdris. *Coste-Perdrix*.
Chantareyneta. *Chante-Reine*.
Chantereyne. *Chante-Reine*.
Chantilupi alias Pratum longum. *Pralong*.
Chantummerlum. *Chante-Merle*.
Chaorges, Chaourges, Chaorgias. *Chorges*.
Chapdemnasium, Chapdenacium, Chapdenassium. *Chadenas*.
Chapelletum. *La Chapelle*.
Chapelletum. *Le Chapelet ?*
Chappelua. *La Chappelue*.
Charancia, Charansa, Charansia, Charanza. *Charance*.
Charbilhacum, Charbilhatum, Charbiliac, Charbillacum, Charbilliatum. *Charbillac*.
Chardoerenci, Chardoirenchi, Chardoyranche. *Les Chardouires*.
Charecoste. *Chalcouste*.
Charencia. *Charance*.
Charina, Charine, Charines, Charini. *Chérines*.

Charonteria. *La Charontière.*
Charpenellum, Charpinellum. *Pré-Charpenel.*
Charrerria. *La Charrière.*
Charrerrie. *Les Quartiers.*
Charrière (La). *Savines.*
Charronteria, Charronteria alias in Tres chorli. *La Charontière.*
Charumbelli. *Charumbelles.*
Charvillacum. *Charbillac.*
Chasale. *Le Chazal.*
Chasaleti. *Les Chazelets.*
Chasaletum. *Le Chazal.*
Chasaletum. *Les Chasals.*
Chasaletum. *Le Chazal-du-Caire.*
Chasalleti. *Le Chazal.*
Chaslar. *Le Cheilar.*
Chassagnis (Forestum de), Chassaigne, Chassanhe, Chassanii, Chassegnie. *Saint-Jean.*
Chasteau de Valpute (Le). *Ville-Vallouise.*
Chasteillonum. *Chatillon-le-Désert.*
Chastel (Le). *Le Château.*
Chastelarium. *Le Chatellart.*
Chastellaretum. *Le Chasteleret.*
Chastellarium. *Le Chatellart.*
Chastellarium. *Le Chatellard.*
Chastellars. *La Tour-Saint-Laurent.*
Chastellet (Le). *Le Chastelet ?*
Chastellionum. *Le Chastel.*
Chastel veil. *Châteauvieux.*
Chastillonum. *Chatillon-le-Désert.*
Château-la-Beaume. *La Haute-Beaume.*
Châteauneuf de Chabres, Châteauneuf de Chiefvre. *Châteauneuf-de-Chabre.*
Chauchaige (Al). *La Chauchaize.*
Chauchenarum burgus. *Saint-Jean.*
Chaucheria. *Les Chauchières.*
Chaucheria. *Chaussière.*
Chaudanas, Chaudenata. *Chaudenas.*
Chaudunum. *Chaudun.*
Chaulerii. *Les Chaulières.*
Chaulme frède. *Chaume-Froide.*
Chaumasse. *Les Chaumasses.*
Chaunossa. *Chanousse.*
Chaurana. *Chauranne.*
Chaire. *Chaires.*
Chauseyret. *Chaussière.*
Chaussassium. *Les Chaussas.*
Chavaletum. *Le Chevalet.*
Chazal. *Le Chasal.*

Chenaberii. *Les Chenevières*.
Chevaleta (La). *Le Chevalet*.
Chichinum. *Chichin*.
Chiefvre. *Chabre*.
Chigniardum. *Chagnard*.
Chiilestra. *Guillestre*.
Chiorum. *La Tioure*.
Chirosa. *La Chirouze*.
Chirosacium. *Le Chirouzas*.
Chirosatium. *Le Chirouzas*.
Chirossa. *La Chirouze*.
Chivalet (Le). *Le Haut-Chevalet*.
Chollau. *Couleau*.
Chorssans, Chorssini. *Les Chaussins*.
Chouchayra. *Chauchière*.
Chourane aqua. *La Chauranne*.
Ciconiola, Cigoerium, Cigoier. *Sigoyer*.
Cigosta. *La Sigouste*.
Cigoter, Cigoterium, Cigotium. *Sigottier*.
Cilhiacum, Ciliacum, Cillac. *Ceillac*.
Cima de Cornet. *Champ-Cornet*.
Cima de Cornillo. *Cornillon*.
Cima poi Peiroz. *Peyrochi*.
Clapa. *La Clape*.
Clapa (La). *Le Clapier*.
Claperia. *Les Clapières*.
Claperia. *La Clapeyre*.
Claperia, Claperii pratum. *La Clapière*.
Claperium. *La Clapouze*.
Claperium. *Les Clapières*.
Claperium Espolatium. *Le Clapier-Long*.
{179} Claposa, Clapose, Clapossa. *La Clapouze*.
Clappières (Les). *Les Clapières*.
Clara cumba, Clare cumbes. *Claire-Combe*.
Claret. *Riou-Claret*.
Claret, Claret de la Beos, Claretum. *Le Claret*.
Claretum. *Claret*.
Claris cumbe. *Claire-Combe*.
Clauzonia. *Clausonne*.
Clausia. *Les Claus*.
Clausarete (La). *Le Clot-des-Rates*.
Clauseaux (Les). *Le Clausel*.
Clauseronum. *Clos-Gérin*.
Clausonna, Clausonum. *Clausonne*.
Clausonum. *Le Clauson*.
Claussum. *Le Clot*.

Clausum. *Clausis*.
Clausum. *Le Clot*.
Clauzonne. *Clausonne*.
Clavella. *La Clavelle*.
Claves. *Les Claux*.
Cleyer. *Clayer*.
Clipose. *La Clapouze*.
Cloctum prati antiqui. *Le Clot-Prantiq*.
Clos de leguez (Las). *Le Clot-de-l'Aigue*.
Closum de Pineto. *La Pignée*.
Clotacium nigrum. *Le Clotas*.
Clot Aiagos. *Clot-Eyraud ?*
Clot Aureyne. *Le Clot-l'Areine*.
Clot dals Bernos. *Le Clot-des-Bernes*.
Cloteria. *Le Clot*.
Clotets (Les), Clotetum. *Le Clottet*.
Cloti. *Les Clots*.
Clot la bos. *Le Clot-la-Bosq*.
Clotum. *Le Clot*.
Clotum. *Clot-Bouffier*.
Clotum Albertenqui. *Clot-Libertin*.
Clotum Borellum. *Pré-Borrelan*.
Clotum Borrellum. *Le Clot-Borel*.
Clotum calidum, Clotum caliens. *Le Clot-Chaud*.
Clotum Chabasoli. *Clot-Chabassot*.
Clotum de Cassa. *Le Clot-la-Casse*.
Clotum de Gerentonna, Clotum de Jarantona. *Le Pra-du-Clot*.
Clotum de lacu, Clotum de l'ega. *Le Clot-de-l'Aigue*.
Clotum Eyraudi. *Clot-Eyraud*.
Clotum Isnardum. *Le Clot-Isnard*.
Clotum Jauberti. *Clot-Joubert*.
Clotum Jaucent ? Clotum Jautructum. *Le Clot-Joutruc*.
Clotum Joubertum. *Clot-Joubert*.
Clotum Lauteriorum. *Le Clot-Lausier*.
Clotum Martinetum. *Clot-Martinet*.
Clotum Mayfredi. *Le Clot-Meffren*.
Clotum Molesano, Clotum Molsano. *Clot-Mozan*.
Clotum Moniorum. *Le Clot-Monet*.
Clotum Naconsini. *Pra-de-li-Consour ?*
Clotum Ramenchum, Clotum Ramenqui. *Clot-Rament*.
Clousono. *Clausonne*.
Cluchoretum. *Le Cluseret*.
Clusa, Clusa (La), Cluseta, Clusita. *La Cluse*.
Coagni. *Le Coin*.
Codissart ou le Marquisat. *Le Marquisat*.
Cognas (An). *Les Coins*.

Cognet de Savines (Le). *Savines.*
Cogneyriolum. *Les Coignéés.*
Cognum. *Le Coin.*
Cognum Alpis. *Le Coin-de-l'Alp.*
Cognum meanum. *Coméan.*
Cognum Sancti Salvatoris, Cognum Servarie. *Le Coin.*
Cognum Vacherium. *La Vachère.*
Cogorda. *La Coucourde.*
Coirea. *Correo.*
Colaor. *Le Couleau.*
Col de Chauranne. *Col de Cabre.*
Col de l'Aignel. *Col d'Agnel.*
Col des Communes. *Col de Cabre.*
Colet (Al), Coletum. *Le Collet.*
Coletum de Chaberto. *Chaberton.*
Colhor. *Le Couleau.*
Collectum, Colletet (Le), Colletum. *Le Collet.*
Colletum. *Le Grand-Collet.*
Colletum de Pinea. *Le Col-de-la-Pigne.*
Colletum deuz Fengas. *Le Fangeas.*
Colletum magnum et parvum. *Grand et Petit-Collet.*
Colletum Saurellum. *Le Col Saurel.*
Colletum Vignalium. *Les Collets.*
Collis Crucis. *Col la Croix.*
Collis de Eschauda. *L'Eychouda.*
Collis del Bruschet, Collis des Bruchet. *Le Pic-Bocher.*
Collis de Mesuras. *Les Amesures.*
Collis de Nedo, Collis de Nodo. *Conode.*
Collis de Socheria. *La Souchière.*
Collis Ysoardi. *Col d'Izoard.*
Collum Celle. *La Celle.*
Collum d'Ases. *L'Ase.*
Collum de Cella. *La Celle.*
Collum de Comba. *L'Eychouda.*
Collum de Nodo. *Conode.*
Collum Goirandi, Collum Goyrandum. *Le Col-de-Goirand.*
Collum Ysoart. *Col d'Izoard.*
Colobrosa. *Coulbrouze.*
Colombanus rivus, Colombarium, Colomberium. *Le Colombier.*
Colomberium alias Via Croza. *La Via-Croze.*
Colombetum. *Le Colombet.*
Colombier (Le). *Colombis.*
Colombier rivus. *Le Colombier.*
Columba, Columber, Columberii, Columbetium. *Le Colombier.*
Columbetum. *Le Colombet.*
Columbi mansum, Columbicium, Columbissium. *Colombis.*

Columbinus rivus. *Le Colombier*.
Columpna (Pratum de). *Le Devez*.
Comba. *La Combe*.
Comba. *La Combette*.
Comba. *La Combe-du-Séchier*.
Comba Areya. *Ariey*.
Comba Arnaut. *La Combe-Arnaud*.
Comba aurea. *La Combe-d'Or*.
Comba bachassii. *La Combe-Bachade*.
Comba Baiuli. *Beal-des-Bayles*.
Comba Balbonis. *Torrent de Brudour*.
Comba Bart, Comba Baur. *Combe-Bar*.
Comba bella. *Combe-Belle*.
Comba Boer. *Combe-Boyer*.
Comba Bonot. *La Combe-Bonot*.
Comba Bras, Comba Brezes. *Combe-Brezet*.
Comba Canalis. *La Chenal*.
Comba chanala. *Combe-Chenal*.
Comba Cheytiva. *Côte-Chétive*.
Comba de Balbonibus. *Torrent de Brudour*.
Comba de furno. *La Combe-du-Four*.
Comba de Malarsa, Comba de Malearce. *Marasse*.
Comba de Penuis. *La Combe-de-la-Penne*.
Combalatium. *Le Combalat*.
Combal de Saint Sébastien (Le). *Le Combault*.
Comba Lobosa. *La Combe*.
Comba Malecrosse. *Malcros*.
Comba Matarona. *Combe-Matarone*.
Combana, Combanna. *Le Combannal*.
Comba Paganorum. *La Combe-des-Payans*.
Combarellum. *Combarel*.
Comba Richeria. *La Combe-Richièrre*.
Comba Ricol. *Combe-Ricou*.
Comba Robiol. *Le Secretan*.
Comba Rynerii. *Combe-Rinés*.
Comba Salomen. *La Combe*.
Comba Sancti Juliani. *La Combe-de-Saint-Julien*.
Comba Vilarii. *La Combe-du-Villard*.
{180} Combe. *Les Combes*.
Combellis (Forestum de). *La Combe*.
Combe prime. *Torrent de Notre-Dame*.
Combeta, Combeta nigra. *La Combette*.
Commeanum. *Coméan*.
Conba Rabaonis. *La Combe*.
Condamayna. *La Condamine*.
Condamina. *Les Condamines*.

Condamina de Solerías, Condamina rotunda, Condamini, Condemines (Les), Condemyne (La). *La Condamine*.
Conh d'Eygoara (Al). *Eygoire*.
Conhum. *Le Coin*.
Conhum. *Le Conin*.
Conmeanum. *Coméan*.
Cons (Las). *Les Cous*.
Contamina. *La Condamine*.
Corberia (Rivus de). *Corbières*.
Corea, Coregia. *Correo*.
Cornetum campum. *Champ-Cornet*.
Correxa, Corrier. *Correo*.
Costa Alhau. *Le Clot-des-Aillauds*.
Costa alias in Vilarium. *Le Villard*.
Costa (In) alias Turris de Beauregard. *La Tour*.
Costa Arnaudeti. *La Côte-des-Arnauds*.
Costa Aymara. *Coste-Aimare*.
Costa bella, Costa belli. *Coste-Belle*.
Costa Chanie. *Chagne*.
Costa chauda. *Coste-Chaude*.
Costa chauda. *Pied-Chaud*.
Costa de Bruneto. *Coste-Brunel*.
Costa de Naysio. *Les Nays*.
Costa de Reynart ? *Coste-Ruinas*.
Costa folla. *Coste-Folle*.
Costa Frigida. *Chaume-Froide*.
Costa Gineysie. *Coste-Genais*.
Costa longua. *Coste-Longue*.
Costa Moline. *Molines*.
Costa Morene. *Coste-Morene*.
Costa na Tardina. *Les Costes-Tardines*.
Costa plana. *Coste-Plaine*.
Costa Raynaud. *Les Côtes-du-Renard*.
Costa Reynoudorum. *Les Raynauds*.
Costa rossa. *Côte-Rousse*.
Costa Serri. *La Cime-du-Puy-la-Salle*.
Costas seu Traverses (Al). *Les Traverses*.
Costa Tardina. *Les Costes-Tardines*.
Coste. *Les Costes*.
Coste Alhaude. *Coste-Aillaud*.
Coste alias mons Eygrerius. *Les Costes*.
Coste Baucheirate. *Cote-Buissirate*.
Coste Cherarde. *Coste-Gérard*.
Coste Reynaude. *Les Côtes-du-Renard*.
Costes Aymares. *Coste-Aimare*.
Costes de belpin (Les). *Serre-de-Balpin*.
Cotilhardum. *Les Coutillards*.

Cou de Vars (Le). *Le Col-de-Vars*.
Coulche (La). *La Couche*.
Coul l'Aignel. *Le Col d'Agnel*.
Couloubra. *La Couloubre*.
Couloubres (Les). *Couloure*.
Crarie. *Creyers*.
Creba, Crebacor alias Masus de Sala. *Crèveœur*.
Creerii, Creers. *Creyers*.
Creiscens, Creisens, Creissel. *Creyssint ?*
Creitau. *Christol*.
Créoux. *Crévoux*.
Crierii. *Creyers*.
Cresis (In). *Brésis*.
Crestaia, Crestaya. *Cristail*.
Crevole, Crevoli, Crevolum, Crevolz, Crevonum. *Crévoux*.
Creysent, Creyssins, Creyssint. *Creyssint ?*
Criniha. *Crigne*.
Cristovali mons, Cristovuli montanea. *Christol*.
Croissens. *Creyssint ?*
Crosi, Crosium, Cros Nobert (Le). *Le Cros*.
Crosos (Ad). *Le Pra-Crozet*.
Crossa, Crossetum. *Le Corset*.
Crossum Cayreti. *Le Cros-du-Cayret*.
Crossum juxta Cumbam. *La Combe-Croze*.
Crossum Castrum. *Le Cros-du-Château*.
Crossum Oschiarum. *Le Cros-des-Osches*.
Crota, Crote, Crotas (Les). *Les Crottes*.
Crous de Saint Vincent (La). *Saint-Vincent*.
Croy Garals (In) ? *La Crose*.
Crux. *La Croix*.
Crux. *La Croix-Blanche*.
Cugnum. *Le Coin-des-Juges*.
Cugnum alias Foramen Acus. *Le Cagnet*.
Cugnum, Cugnum pontis Durentie, Cugnum pontis Sabine. *Savines*.
Cugnum de Barbarina. *Champ-Barbier*.
Cugnum Sancti Pelladi. *Mas-Saint-Pélade*.
Cuguletum. *Cugulet*.
Culca, Culce (La). *La Couche*.
Cumba. *La Combe*.
Cumba Bonot. *La Combe-Bonot*.
Cumba Chapelle. *Combe-Chapelle*.
Cumba Charini. *La Combe-de-Chérines*.
Cumba Crossa. *La Combe Croze*.
Cumba freda. *Font-Froide*.
Cumba Giroard. *Combe-Izoard*.
Cumba Rabuel. *Le Secrétan*.

Cumba Raychassii. *Combe-Raychas*.

Cumba vinosa. *Combevinouse*.

Cumbe. *La Combe*.

Cumbelli. *Les Combes*.

Cygoyerium. *Sigoyer*.

D

Damparia. *Damparie*.

Dausarium. *Dousart*.

Davianum. *Veynes*.

Déaule (La), Déaulle (La). *La Déoule*.

Decelles. *Les Selles*.

Defensum. *Le Devez*.

Deffendui. *Mas-de-las-Deffendues*.

Deffensum. *Le Devez*.

Delmazeti. *Les Delmas ?*

Deolla. *La Déoule*.

Derbonum. *Durbon*.

Deselles. *Les Selles*.

Desertum. *Le Désert*.

Desertum de Lachoërs. *Le Désert-du-Lac*.

Desparverius rivus. *L'Épervier*.

Dessous Oze. *Sousoze*.

Desvendua (In). *Les Défendues*.

Deula. *La Déoule*.

Devendua, Devendus (In). *Le Devez*.

Devesium. *Le Devizet*.

Devesium, Devesum. *Le Devez*.

Deviasvioyre (Las). *La Déviravoire*.

Devolodium, Devologium, Devoloi. *Le Dévoluy*.

Dexena. *Les Selles*.

Dextres (Les). *L'Adroit-la-Penne*.

Dieu le Gart. *Lazer*.

Diguerii. *Les Digières*.

Disdiere (La). *La Didière*.

Districtus. *Lettret*.

Dixena. *Les Selles*.

Domos. *Les Maisons*.

Domos Albertorum. *Les Alberts*.

Domos Chaysias, Domos Chayssiorum. *Le Mas-des-Chaix*.

Domos Christianos. *Font-Christiane*.

Domus Romanorum. *Les Romans ?*

Domus collis Altareti. *La Madeleine*.

Domus de Bochetto, Domus de Boychetto. *Les Boissets*.

Domus militie de Rocha, Domus militie Templi de Rocha, Domus militie Templi de Tallardo. *Le Temple*.

Domus Petre Sancte, Domus Sepulchri de Petra Sancta. *Le Saint-Sépulcre-de-la-Pierre-Sainte.*

{181} Dorbo, Dorbon. *Durbon.*

Dormillouse, Dormillosa. *Dormillouse.*

Dosardum, Dosart. *Dousart.*

Draco, Dracum. *Le Drac.*

Drausetum. *Le Drouzet.*

Dravum, Dravus. *Le Drac.*

Draya, Drayha, Drays (In). *La Draye.*

Dreit (La), Dret (La), Droite (La). *L'Adroit.*

Δρουέντια, Δρουέντιος ποταμός. *La Durance.*

Drovel (Al), Drovelhum, Drueilh. *Le Drouvet.*

Druentia. *La Durance.*

Dui Rivi. *Les Dourieux.*

Durantia. *La Durance.*

Durbo, Durbona, Durbonus. *Durbon.*

Durencia, Durensa, Durentia, Durenzia. *La Durance.*

Durotingum. *Le Villard-d'Arène.*

E

Ἐβορόδουον, Ebredonensis civitas, Ebredun, Ebredunensis pagus, Ebredunensii comitatus, Ebredunensium civitas, Ebredunesii comitatus, Ebreduniensis civitas, Ebredunum, Ebreü, Ebreün, Ebrionoys, Ebrodunensis civitas, Ebrodunum, Ebrudinum, Ebrun, Eburodunum. *Embrun, l'Embrunais.*

Ecaris ripperia. *L'Eygues.*

Ecclesia. *L'Église.*

Ecclesia de Monteorserio. *Saint-Nicolas-de-Montorcier.*

Ecclesia Sancte Marie de Actis. *Sainte-Marie-des-Champs.*

Ecclesia Sancti Johannis de Barreto, Ecclesia Sancti Johannis de Barreto Capre. *Saint-Jean.*

Ecclesia Sancti Johannis rotundi. *Saint-Jean-le-Rond.*

Ecclesia Sancti Laurentii de Barreto Capre, Ecclesia Sancti Laurentii de Barreto inferiori. *Saint-Laurent.*

Ecclesia Sancti Petri. *Saint-Pierre.*

Ecclesia Sancti Privati. *Saint-Privat.*

Ecclesia Sancti Saturnini. *Saint-Surnin.*

Ecclesia Septem Fontium. *Sainte-Philomène.*

Ecclesia Teufredi. *Saint-Chaffrey.*

Ecclesie locus. *L'Église.*

Effangaz. *Le Fangeas.*

Eglerii, Eiglerii. *Eyglis.*

Eleemosina Ebreduni. *L'Aumône.*

Elodia. *La Luye.*

Elri. *Ourres.*

Enchaudata (Montanea de). *L'Eychouda.*

Enfangt (Los). *Le Fangeas.*

Enferneti rivus. *Boscodon.*

Enfles. *Les Hamfles.*

Enfornas (Les). *Les Infornas.*

Enversegum Brucheti. *L'Envers-du-Bruchet.*
Enversenga. *L'Envers-du-Fontenil.*
Enversengum. *L'Envers.*
Ἐπερόδουον. *Embrun.*
Epot. pagus. *Upaix.*
Escharena, Escharene. *Les Eychareennes.*
Escharena vel Aunas. *L'Eycharène.*
Escharenays. *L'Eycharène.*
Escharnacayssium. *L'Eycharène.*
Eschioorena. *Les Eysserènes.*
Escoierii. *Les Escoyères.*
Escrins. *Escreins.*
Esparron la Durance, Esparrons, Esparronum. *Esparron.*
Espina. *L'Épine.*
Espinacie, Espinacii, Espinatie. *Espinasses.*
Esquine d'ase (L'). *L'Eschine-de-l'Âne.*
Essagna. *Les Essagnes.*
Estoile. *Étoile.*
Estrechetum, Estreige de Montmaur, Estricti. *Lettret.*
Esvarras (Les). *Les Évarras.*
Euri, Eurres. *Ourres.*
Extaris (Les). *Les Estaris.*
Eybredunum, Eybrion. *Embrun.*
Eychalhon (L'). *L'Échallon.*
Eychange (L'). *L'Échange.*
Eychoudati collum. *L'Eychouda.*
Eygoara, Eygouara. *Eygoire.*
Eygulyers. *Eygliers.*
Eymariti. *Les Eymars.*
Eymitière de Saint François (L'). *Saint-François.*
Eyraudi. *Les Eyrauds.*
Eysardum. *Les Eyssarts.*
Eyschanerii. *Les Sagnières.*
Eyssaletta. *Les Salettes.*
Eyterium. *L'Eytieux.*
Eyvarras (Les). *Les Évarras.*

F

Fabrica, Fabrice. *La Faurie.*
Facha seu Vallonum. *Les Facheins.*
Factum Blachie. *La Blache.*
Factum Cheorcinatorum. *Les Chaussins.*
Factum Laugeriorum. *Les Lagiers.*
Factum luminarie. *Le Pré-du-Luminaire.*
Fagasium. *Le Fangeas.*

Fais. *Les Faisses*.
Faisses (Les). *Le Faix*.
Falavellum. *Faravel*.
Falcona. *La Fauconne*.
Falconi. *Les Faucons*.
Faldenum. *Faudon*.
Fanga (La), Fangas (Le). *Le Fangeas*.
Fangerol, Fangeronum, Fangerrotum. *Le Fangerod*.
Faola. *La Faurie ?*
Fara, Fara (La). *La Fare*.
Farelli. *Les Farelles*.
Fareux (Les). *Les Fareaux*.
Farra, Farre (La). *La Fare*.
Faudahonum, Faudaonum, Faudonum. *Faudon*.
Faureas (Las), Fauries (Las). *La Faurie*.
Fauvers. *La Favie-d'Ase ?*
Fauvetum. *Le Fauvet*.
Faveria costa. *La Favie*.
Faveriorum petra. *Le Fourrier*.
Favies. *La Favie-d'Ase*.
Faya. *La Faye*.
Fayola. *La Fayore*.
Fayschie. *La Faysse*.
Faysi. *Les Faisses*.
Faysia. *Les Faix*.
Faysola. *Faissore*.
Fayssi. *Les Faysses*.
Fayssiis (Comba de). *Les Faisses*.
Fein (El). *Le Fein*.
Femorani, Femoranum, Femoras, Femorassum, Femorassium. *Fumoras*.
Fenum. *Le Fein*.
Ferragia. *La Ferratte*.
Feuchardum. *Fauchard*.
Feudum de Sala. *Crèveœur*.
Feyolla. *La Fayolle*.
Fifi. *Fifes*.
Firmin Fort. *Saint-Firmin*.
Flachirras (Las) alias a las Meyrias. *Les Flachières ?*
Flohant. *Les Florins*.
Flories (Las). *Champ-Floret*.
Flotta. *Flotte*.
Flumen de Derausum. *Le Drac*.
Flumen Rosinarum. *Rosines*.
Fodina argenti de Rama. *La Mine*.
Folhinum, Folhis. *La Poulaine*.
Fons. *Lafont*.

Fons. *Les Fonts*.
Fons Arbaut, Fons Aribaut. *Fontaine d'Aribaud*.
Fons Arnulphi. *Font-Arnoux*.
Fons Arribaudi. *Fontaine d'Aribaud*.
Fons Berarda. *Font-Bayarde*.
{182} Fons bona. *Font-Bonne*.
Fons Christiana. *Font-Christiane*.
Fons coopertum. *Font-Couverte*.
Fons Eynerium. *Fontégnier*.
Fons frigida. *Font-Froide*.
Fons frigida. *Le Riou-Froid*.
Fons Garamando. *Font-Garamand*.
Fons Maure, Fons Maurum. *Font-de-Maraure*.
Fons Mauroni. *Font-Mauron*.
Fons Montaniorum. *Font-de-l'Aup*.
Fons Nanguila, Fons Nanguilha. *Font-Anguille*.
Fons Nigra. *Font-Noire*.
Fons Peaulhouze, Fons Pediculosa, Fons Peeglosa, Fons Peylhosa. *Font-Pouilleuse*.
Fons Regina, Fons Reyna. *Fontreine*.
Fons vinosa. *La Font-Vineuse*.
Fontanili, Fontanilii, Fontanilz (Les). *Le Fontenil*.
Font Daulphine (La). *Font-Dauphin*.
Font dou Sant de très Piey Mouron (La). *La Font-du-Saint*.
Fontenilii, Fontenynella. *Le Fontenil*.
Fontete. *Les Fontettes*.
Font Regière. *Fonds-Regier*.
Font Reyssasse. *Foureyssan*.
Foramen Rate alias la Rata. *La Rate*.
Foramen Rostagni, Foramen Rostagno, Foramen Rostaing, Foramen Rostant. *Le Pertuis-Rostan*.
Foravilla, Foravillare, Foravili. *Foreville*.
Foresinelles (Les). *Forcinelle*.
Foresium. *Les Foures*.
Forest des Gratians (Le). *Le Forest*.
Foresti Sancti Juliani, Forest Républicain. *Le Forest-Saint-Julien*.
Forests de Poligniert (Les). *Les Forestons*.
Forestum. *Le Forest*.
Forestum. *Le Forest-Saint-Julien*.
Forestum Aulanhiorum. *Le Forest-des-Ollagniers*.
Forestum de Cella. *La Selle*.
Forestum de Chavinis. *Le Forest*.
Forestum de Pignano, Forestum de Pigniano. *Le Forest*.
Forestum elemosine. *Le Villard-l'Aumône*.
Foreville, Foresvilles (Les). *Foreville*.
Fornellati. *La Fournache*.
Forneyrote (La), Forneyrots (Las). *La Fournerotte*.
Fortalicium. *Le Fort*.

Fortalicium de Monte Rotundo. *La Tour*.
Fortalicium de Talardo. *Le Château de Tallard*.
Fort dou Chastel (Le). *Le Fort*.
Fortificatio Bastide. *Le Barri*.
Foudonum. *Faudon*.
Foulhouse. *Fouillouse*.
Fouret du Serre (Le). *Le Serre*.
Fracxeneria. *Freyssinières*.
Fraisenie pratum. *Freyssinié*.
Fraisenos, Fraissenosa, Fraisseynosa. *La Freissinouse*.
Fraisinetum. *Le Freyssinet*.
Fraissineri, Fraixineria. *Freyssinières*.
Fraville. *Foreville*.
Fraxeneria. *Freyssinières*.
Fraxenesia vallis. *La Freissinouse ?*
Fraxinetum. *Le Freyssinet*.
Frayceni, Fraycheneria, Fraycineria. *Freyssinières*.
Fraycii. *Les Frênes*.
Fraynetum. *Le Freyssinet*.
Frayse. *Le Frêne*.
Fraysenetum. *Le Freyssinet*.
Fraysenie. *Freyssinières*.
Frayseretum. *Freyssinié*.
Frayssaneria. *Freyssinières*.
Frayssse (Al). *La Croix-du-Frêne*.
Fraysseneria. *Freyssinières*.
Frayssi. *Les Frênes*.
Frayssi. *Les Fraysses*.
Frayssineria. *Freyssinières*.
Frayssinotum, Frayxinetum. *Le Freyssinet*.
Freardum. *La Frédière*.
Frechenosse (La). *La Freissinouse*.
Freidum. *La Frédière*.
Freissineria. *Freyssinières*.
Freiunium. *Fréjus*.
Fressinières, Freyseneria, Freysseaneria. *Freyssinières*.
Freyssinetum. *Le Freyssinet*.
Freyssinosa, Frezinosa. *La Freissinouse*.
Fromaie (Collum de). *Col de Fromage*.
Fromenterii. *Les Fromentières*.
Fuillosa, Fulhosa, Fullosa. *Fouillouse*.
Fumorassium. *Fumoras*.
Furfandum, Furfanum. *Furfande*.
Furmeerium, Furmeherium, Furmerium, Furmeyerium, Furmier, Furmiherium. *Furmeyer*.
Furnassium. *Le Fournas*.
Fuzina. *La Fusine*.

G

Gab. *Gap*.
Gagerie. *Gagières*.
Gahip. *Gap*.
Galands (Les). *Laigalans*.
Galdemar. *Gaudemar*.
Gallebier (Le). *Le Galibier*.
Gapenzoys. *Le Gapençais*.
Gapicum. *Gap*.
Gapincensis, Gappançais. *Le Gapençais*.
Garcini. *Les Garcins*.
Garda. *La Garde*.
Gardas (Las), Gardeta (La), Gardete, Gardetta (La). *La Gardette*.
Gardiola alias en Joyeux, Garduola. *La Gardiolle*.
Garena. *La Garenne*.
Garena (Rivus de). *Boscodon*.
Garena Chalanconna. *Le Moulin-de-la-Garenne*.
Garentona. *La Gironde*.
Garentona vallis, Garentonia vallis. *La Vallouise*.
Gargaia. *Jarjays*.
Gargarota. *La Gargarote*.
Garins (Les). *Les Guérins*.
Garnazia. *Le Garnesier*.
Garnerii. *Les Garniers*.
Garnezeza, Garniaisa. *Le Garnesier*.
Gaudichardum, Gaudichart, Gaudissardum. *Gaudissart*.
Gaura mons. *Le Col de Cabre*.
Gaytrosa. *Goueitrouse*.
Genebre, Genebreys (In). *Les Genebreys*.
Genesta, Geneste (Al), Genestrie campum. *La Gineste*.
Gerards (Les). *Les Girards*.
Gerentonia, Gerentonica vallis. *La Vallouise*.
Gerentonna. *La Gironde*.
Gerentonnis (In). *La Vallouise*.
Geytrosa. *Goueitrouse*.
Gierp (Campus de). *Les Gierps*.
Gipsi. *La Gypièrre*.
Girards (Les). *Les Gérards*.
Glacie collum. *Col de Glaize*.
Glaiseta. *Glaisette*.
Glaize. *Glaise*.
Glaizilium, Glaysil, Glaysilium. *Le Glaizil*.
Glandière. *Gandière*.
Glasia, Glayse, Glaysia. *Glaise*.
Glaysoli. *Glaisoles*.
Gleyseta. *Glaisette*.

Gleysia. *Glaise*.
Gleyzil, Glezier (Le). *Le Glaizil*.
Golaon, Goloni. *Le Golon*.
Gondoyni. *Les Gondoins*.
Govillons (Les). *Les Gouillons*.
{183}Gorgia (In) alias Molete. *Les Moulettes*.
Gorgie. *Les Gorges*.
Gothali. *Serre-Goutail*.
Goudesart. *Goudissart*.
Gourlières. *La Grollière*.
Granare. *Les Greniers*.
Grandinum. *Lagrand*.
Grand Villar (Le). *Le Villard-Saint-Pancrease*.
Grangeta. *La Grangette*.
Grangia. *La Grange*.
Grangia. *Le Grangeon*.
Grangia nova. *Le Grangeas ?*
Granol, Granouil, Granovils. *Granon*.
Grasonaria. *Les Gresourières*.
Grassicium Grave. *Le Glacier de la Grave*.
Gratadum, Gratandum, Gratart, Gratat. *Gratar*.
Grava Arenarum, Grava seu Arene inferiores. *La Grave*.
Gravassium, Gravassum. *Le Gravas*.
Gravetis seu Pissa (Rivus de). *L'Eychouda*.
Gravi. *Le Beal-la-Grave*.
Grenon. *Granon*.
Grimaldenchum, Grimaudescum. *Grimaudais*.
Grolangia. *Courlange*.
Grolerie. *La Grollière*.
Grossum. *Le Gros*.
Grossum huvernum. *Le Gros-Hicer*.
Grossum Villarium. *Le Villard*.
Grossum Villarium. *Le Villard-Saint-Pancrease*.
Guapincum. *Gap*.
Guarda. *La Garde*.
Guercini. *Les Garcins*.
Gueyt (A). *Le Gueyt*.
Guiberti, Guiberts (Les). *Les Guibertes*.
Guilhestre aqua. *Le Guil*.
Guilhestra, Guilhestre, Guiliestre. *Guillestre*.
Guillaume Faudon. *Saint-Michel-de-Chaillo*.
Guillestra. *Guillestre*.
Guillestre aqua, Guillus, Guillius. *Le Guil*.
Guisana. *La Guisane*.
Gula de Amesuras. *Le Plus-Haut-Étroit*.
Guyberte, Guyberti. *Les Guibertes*.

H

Haucheta. *L'Ochette.*

Hauchia. *L'Oche.*

Hebredunesis comitatus. *L'Embrunais.*

Hebredunum, Hebriduno. *Embrun.*

Hegrita. *L'Aigrette.*

Helri. *Eourres.*

Herbasium, Herbesii, Herbesium, Herbeys. *Les Herbeys.*

Heremitanium. *L'Hermitane.*

Heretorum locus. *Les Héritières.*

Herii, Heyrii. *Les Hières.*

Heuerys (Les). *Les Orres.*

Hiesres (Les). *Les Hières.*

Hocheta. *L'Auche.*

Homagium. *L'Hommage.*

Hombres de Gabriel Raymond (Les). *La Haute-Beaume.*

Horeacum, Horiacum. *Auriac.*

Hores (Les), Horrei, Horres (Les). *Les Orres.*

Hortum Cambono. *Chambonnette.*

Hospitale. *L'Hôpital.*

Hospitale Montis Jani. *L'Hospice du Mont-Genèvre.*

Hospitalis. *L'Hôpital.*

Hospitalis et Malateria de Asperis. *La Maladrerie.*

Hospitalis in summitate montis, Hospitalis Marie Magdalene. *La Madeleine.*

Hospitalis Montis Jani. *L'Hospice du Mont-Genèvre.*

Hospitalis Petre Sancte. *Le Saint-Sépulcre-de-la-Pierre-Sainte.*

Hoza. *Oze.*

Hubac (L'). *L'Ubac.*

Hubacs (Les). *Les Ubacs.*

Humberti. *Les Imberts.*

I

Idodimus, Ictodurus. *Manse.*

Inferior Balma Arnaudorum. *La Beaume.*

Infernet, Infernetum. *Boscodon.*

Infernetum. *Saint-Mayeul.*

Infernetus. *Boscodon.*

Infornacii, Infornas, Infornasi, Infornati, Infournati. *Les Infournas.*

Insula. *Les Iscles.*

Inter aquas. *Entraigues.*

Inter rivos. *Entre-Rioux.*

Inter rupes. *Le Pont-la-Pierre.*

Iscla, Iscla Pratellarum. *L'Isclé.*

Isclé. *Les Îles-de-Saint-Jean.*

Isle de Tulugnis. *Les Iscles.*

Isparonum. *Esparron.*

J

Jacques républicain. *Saint-Jacques.*

Januarii. *Jaumare.*

Januerii. *Serre-Janvier.*

Jarentona. *Gironde.*

Jarentona vallis, Jarentonne vallis. *Vallouise.*

Jarentonna. *Gironde.*

Jarjaie, Jarjaies, Jarjaya, Jarjaye. *Jarjaves.*

Jarje. *La Jargeate.*

Jazenel. *Jasille ?*

Jerjaye. *Jarjaves.*

Jobia. *Jubeo.*

Jobia. *La Jubie.*

Jobia. *Laup-Jubeo.*

Joglara. *Les Jouglards.*

Joglarets (Les) seu en Jousserands. *Le Jouglaret.*

Joglaria, Joglarii. *Les Jouglards.*

Jubies. *Jubeo.*

Juglara. *Les Jouglards.*

Juglaretia. *Le Jouglaret.*

Julien la Montagne. *Saint-Julien-en-Champsaur.*

Juncherii. *Le Junchier.*

Junchier (Le). *Les Jonchières.*

L

Labourel. *Laborel.*

Lacum, Lacum Sigureti. *Siguret.*

Lacus. *Le Laus.*

Lacus. *Le Lac-de-Villardon.*

Lacus, Lacus Plane Alpis. *Plenalp.*

Lacus Reboleti. *Lac-de-Reboul.*

Ladrech. *L'Adrech.*

Ladrech. *Ladreche.*

Ladrech de Asperis. *Les Adroits.*

Lagerii. *Les Lagiers.*

Laia. *Laye.*

Laltaret. *Le Lautaret.*

Lamourmuage. *Lourmage.*

Languidor. *Langnieu.*

Lapis fatua. *Pierre-Fatouse.*

Laquatico. *Eyguians ?*

Lara. *Larra*.
Laraigne. *Laragne*.
Larderium, Lardiens de la Sausso. *Lardier*.
Larlaus. *Aros*.
Laser. *Lazer*.
Lasti. *Le Pic d'Asti*.
Laup et Jubeo, Laup Jubeau. *Laup-Jubeo*.
Laurent du Serre. *Saint-Laurent-du-Cros*.
Lausa. *La Lause*.
Lausa. *Les Lauses*.
Lausa. *La Lauze*.
Lausayronum. *La Lauze-des-Morts*.
{184}Lause. *Les Lauses*.
Lauzeria. *La Lausière*.
Lauzerot, Lauzerotum. *Le Lauzerot*.
Lauseta. *La Lauzette*.
Lausetum. *Le Lauzat*.
Lausetum. *Le Lauzet*.
Lausetum. *La Lauzière*.
Lausetum Cerverie. *Le Lauzet*.
Lauseyronum. *Le Lauzeron*.
Lausonum. *Le Lauzon*.
Lausonnum. *Le Lauson*.
Laussappe (En). *Le Sap*.
Laussiera (La). *La Lauzière*.
Lausum. *La Lauze*.
Lausum obscurum. *Le Lac-Noir*.
Lausum Sigureti. *Siguret*.
Lautarencum. *Lautarenq*.
Lautaret, Lauterii collis. *Le Lautaret*.
Lauze. *Les Lauzes*.
Lauze (La). *La Lauza*.
Lauzerotum. *L'Auzerol*.
Lauzière (La). *Les Lauzières*.
Lauzonum. *Les Lauzes*.
Lavandum, Lavator, Lavatorium. *Le Lavoir*.
Lavina ruffa. *Les Lavines-Rousses*.
Laya. *Laye*.
Layquala. *Laigalans*.
Lazarum, Lazert dit Dieu le Gart, Lazerum. *Lazer*.
Lebrinaria. *La Libre*.
Lechas. *Les Lèches*.
Léger les Bois. *Saint-Léger*.
Leothauds (Les). *Léothaud*.
Leporibus (In). *Deliora*.
Leporibus (In). *Les Léoures*.

Leproseria seu Malapderia. *La Maladrerie.*
Lescharena. *Les Eycharenes.*
Lespina. *L'Épine.*
Lestroig. *Lettret.*
Lestroites. *Les Étroits.*
Leveys (Al). *La Leva.*
Lidana rivulus. *La Lidane.*
Lièrè. *Les Léoures.*
Limi. *Limaçore.*
Loberia. *L'Auberie.*
Loberia. *La Loubière.*
Lobier (Champ). *Lebeau.*
Locus Charamalle. *Charamaille.*
Locus Logis. *Savines.*
Loderium. *Lardier.*
Loia. *La Luye.*
Longa folia. *La Longue-Folie.*
Longa Losa. *Les Lauzières.*
Loure. *Oulle.*
Louzet (Le). *La Lauze.*
Loybea. *La Beoux.*
Lubacum. *L'Ubac.*
Lucerne. *Les Lucernes.*

M

Macellaria, Maseleria. *La Mazelière.*
Maeyria. *Les Meyries.*
Magdalena. *La Madeleine.*
Magdalena. *Le Villard-la-Madeleine.*
Magdeleine (La). *La Madeleine.*
Magna Calma. *Champ-Grand.*
Magna Toschia, Magna Toychia. *Les Touches.*
Magnum stagnum. *Les Grandes-Sagnes.*
Maire de Diou (La). *Notre-Dame-des-Anges.*
Maisons de Blays (Les). *Le Mas-de-Blais.*
Malaarsa. *Marasse.*
Malacomba, Malacumba. *Malecombe.*
Malacumba. *Malefosse.*
Maladia. *La Maladrerie.*
Malafossa. *Malefosse.*
Malafossa, Malafosse seu Pillons. *Malfosse.*
Mala mors. *Malemort.*
Malapderia, Malapteria, Malapteria Sancti Lazari, Malapteria seu leproseria. *La Maladrerie.*
Malateria. *La Maladière.*
Malateria. *La Maladrerie.*

Malateria. *La Mulatière.*
Malateria des Asperis. *La Maladrerie.*
Malatrach. *Maratra.*
Malborget. *Maubourg.*
Male frigida. *L'Aile-Froide.*
Male partia, Male partita, Male partum. *Mal-Parti.*
Malesia. *Maraise.*
Malezerium. *La Melzarate.*
Malivern. *Malivert.*
Malladeria infirmorum Sancti Lazari. *La Maladrerie.*
Mallatière seu à l'Adrech (La), Mallatyère (La). *La Mulatière.*
Mallecombe. *Malecombe.*
Mallet. *Les Mallins.*
Malocorde (In). *Malcor.*
Malopteria. *La Maladrerie.*
Malum atrachum, Malus atrac. *Maratra.*
Malum bosquetum, Malum boyscchethetum, Malum boyssetum. *Malboisset.*
Malum pertusum. *Maupertuis.*
Malus rivus. *Le Malrif.*
Malus rivus. *Le Maou-Riou.*
Mamialon. *Mamellon.*
Mangefave. *Mange-Fèves.*
Manias (Ad). *Les Manjes.*
Manibour. *Maniboux.*
Mansa alaude, Mansia, Mansse, Mansum. *Manse.*
Mansum. *Mense.*
Mansum Bermondorum. *Les Fonds-des-Bermonds.*
Mansum Blancheriorum. *Les Blanchiers ?*
Mansum Castelli. *Le Chastellart.*
Mansum Castelli, Mansum Chastelli. *Le Chastellas.*
Mansum Chastelli. *Le Chastellart.*
Mansum Clareti. *Le Claret.*
Mansum Columbi. *Les Colombes ?*
Mansum Combe. *La Combe.*
Mansum de Blanchiors. *Les Blanchiers ?*
Mansum de Caparellis. *Les Chapparels ?*
Mansum de Castellari. *Le Chatellart.*
Mansum de Chaysiis. *Les Chaix ?*
Mansum de Fabrica. *La Faurie ?*
Mansum de Pilosis. *Les Pelloux.*
Mansum de Rollandis. *Pré-Roland.*
Mansum de Valeriis. *Les Valliers.*
Mansum de Verga. *Le Mas-la-Vergue.*
Mansum de Vulpis. *La Ranaudière.*
Mansum Mongardinorum. *Le Mas-de-Montgardin.*
Mansum Mouronum. *Mouren.*

Mansum Saurelli. *Les Saurels ?*
Masum de Eyraudis. *Les Eyrauds.*
Mansus Chorssinorum, Mansus de Chrossinis. *Les Chaussins.*
Mansus de Podio. *Le Puy-de-Manse.*
Mantaier, Mantayerium, Manteer, Manteerium, Manteherium, Manteyerium, Mantheerium, Mantheherium,
Mantherium, Mantheier, Mantier. *Manteyer.*
Manus Dionisii. *Mandoin.*
Manus Leyrina. *Mallerins ?*
Manus Millonum, Manus Milonum. *Mamellon.*
Marains (Les). *Les Marins.*
Mara toyssa. *Maratoysse.*
Marche. *Les Marches.*
Marchesium. *Les Marseillons.*
Marchi. *Les Marches.*
Marcous ou à l'Adrech (Les). *Le Marcou.*
Marescum. *Le Maresq.*
Marescum. *Maret.*
Maresium, Mareychas (Al). *Le Marais.*
Marestia, Marestum ville. *Les Marais.*
Marinas, Marini. *Les Marins.*
Marolium. *Méreuil.*
{185} Marroni, Marros alias la Pia. *Les Marrons.*
Martineyschia. *Les Martins.*
Martin Jehan. *Martin-Jean.*
Martoretum. *Le Martouret.*
Mas dal Chays (Le). *Le Mas-des-Chaix.*
Mas des Flauds. *Les Flaux.*
Mas des Lombards. *Le Mas-de-Lombard.*
Mas d'Espreits ou les Terrassettes (Le). *Les Terrassettes.*
Mas des Salvas. *Les Sauvas.*
Mas d'Eygoara. *Eygoire.*
Maseleria, Maselerie. *La Mazelière.*
Mas Emaritorum. *Les Eymars.*
Mas praveyralis. *Le Mas-de-Preyras.*
Mas saint Eyrieix. *Le Massentrier.*
Massum Amedeorum. *Les Amédées ?*
Massus sancte Cecilie. *Le Mas-de-Sainte-Cécile.*
Masum Bermundorum. *Les Fonds-des-Bermonds.*
Masum Cayrelli, Masum Cayrellum. *Les Queyrelles.*
Masum Chapelleti. *Le Chapelet ?*
Masum de Blanchart. *Les Blanchards ?*
Masum de Blaysio. *Le Mas-de-Blais.*
Masum de Cingiolis. *Les Chinions.*
Masum de Grasseto. *Le Mas-de-Grasset.*
Masum de Ruffis. *Le Mas-des-Roux.*
Masum de Vialibus. *Le Mas-des-Vials.*

Masum Montisorcerii. *Le Mas-de-Montorcier.*
Masum praveslar. *Le Mas-de-Preyras.*
Masum Querelli. *Les Queyrelles.*
Masus Antiquorum. *Les Antiqs.*
Masus Augeriorum. *Les Augiers.*
Masus Berardorum. *Les Bérards.*
Masus Borgeti. *Le Bourget.*
Masus Chayssiorum. *Les Chaix.*
Masus Creyssonorum. *Le Mas-Creysson.*
Masus de asino. *Le Pra-de-l'Aze.*
Masus de Bruiseto. *Le Bruisset.*
Masus de Feno. *Le Fein.*
Masus de Fermondis. *Les Fermonds.*
Masus de Ranguisiis. *Le Mas-des-Ranguis.*
Masus de Sala alias Crebacor. *Crèveœur.*
Masus des Dons. *Addos.*
Masus de Ulpis. *La Renaudière.*
Masus de Vilar dono. *Le Villardon.*
Masus Fuzianorum sive Vasta. *Les Foulons.*
Masus Garcinorum. *Les Garcins ?*
Masus Laugierorum. *Les Lagiers.*
Masus praveyral. *Le Mas-de-Preyras.*
Masus sancti Dionisii. *Le Prieuré.*
Masus sancti Pelladi. *Le Mas-Saint-Pélade.*
Masus Sochonorum. *Le Mas-des-Souchons.*
Masus Torenquorum. *Le Tourond.*
Masus Trinqueriorum. *Les Trinquiers.*
Masus Valentiniurum. *Le Mas-des-Valentins.*
Masus Ysoardorum. *Le Mas-des-Isoards.*
Matacharra. *Matacharre.*
Matarones. *Les Matherons.*
Matrona. *Le Mont-Genèvre.*
Mauana. *Maruègne.*
Maurellyaras (A las). *Les Maurellières.*
Maurovilla. *Méreuil.*
Mayerie, Mayreie. *Les Meyères.*
Maysonasses (Les). *La Maison-Crénelée ?*
Mazeleria. *La Mazelière.*
Meana. *Les Mias.*
Meani. *Les Méans.*
Meani. *Les Méanes.*
Means (Los), Meants. *Les Means.*
Meas. *Les Méas.*
Melana. *La Meylane.*
Meleizeta. *Le Melezet.*
Melesia. *Maraise.*

Melesium, Melezeta, Melezé, Melezetum. *Le Melezet.*
Melga. *La Méouge.*
Melhis solis. *Millasola.*
Mella. *Méale.*
Melleset, Mellesetum. *Le Melezet.*
Merdarel. *Le Merdanel.*
Merdarellum. *Le Merdarel.*
Merdarellus. *Le Verderel.*
Merdaricus. *Le Merdarel.*
Merdaricus. *La Marderie.*
Merdaricus. *La Merdarie.*
Merdesc (Al). *Bragousse.*
Merletum. *Marlais.*
Merlieu, Merolium, Merueil, Merul, Merulum. *Méreuil.*
Meuge flumen. *La Méouge.*
Meyrias (Las) alias a los Flachirras. *Les Flachières ?*
Meyrueilh. *Méreuil.*
Meyzonassa. *La Maisonasse.*
Meysonete. *Les Maisonnettes.*
Meysiere. *Moissière.*
Mezera. *La Melzerate.*
Milhasoles. *Minsolles.*
Milmarda, Mirmanda. *Miremande.*
Moidas. *Moydans.*
Molandinum Meanum. *Les Moulins.*
Molaretum seu rochacium seu serrum. *Le Rochasson.*
Mola sive al Noyer. *La Molle.*
Molendini. *Les Moulins.*
Molendinum. *Le Moulin.*
Molendinum Chabrerium. *Le Moulin-Chabre.*
Molendinum de Molinetis. *Les Moulins.*
Molendinum de Richardis. *Les Moulins-des-Richards.*
Molendinum des Faures. *Le Moulin-des-Gilles.*
Molendinum de Talugnis. *Le Moulin.*
Molerie. *Les Moulins.*
Moletas (Las), Molete alias in Gorgia. *Les Moulettes.*
Molin (Le). *Le Moulin.*
Moline, Molini. *Molines-en-Queyras.*
Molini. *Molines-en-Champsaur.*
Molla soleas. *Mensolles.*
Molletta. *La Mourette.*
Mollin des Forcsinelles (Le). *Le Martinet.*
Mollines. *Molines-en-Champsaur.*
Monardencha. *Le Monard.*
Monastaire Allemon. *Le Monétier-Allemont.*
Monasterium. *Le Monétier-de-Briançon.*

Monasterium Alamone, Monasterium Alamoneum, Monasterium Alamonis, Monasterium Alamonus,
Monasterium Alamontis, Monasterium Allemonis. *Le Monêtier-Allemont.*

Monasterium Brianconii, Monasterium Brianczonesii, Monasterium Brianczonii, Monasterium Brianczonio. *Le Monêtier-de-Briançon.*

Monasterium Clausone. *L'Abbaye.*

Monasterium de Alamone. *Le Monêtier-Allemont.*

Monasterium de Clausonna. *L'Abbaye.*

Monasterium Montis Jani. *Hospice du Mont-Genèvre.*

Monbardo. *Montbardon.*

Monbran, Monbrant. *Montbrand.*

Monester, Monestier. *Le Monêtier-Allemont.*

Monestier (Le). *Le Monêtier-de-Briançon.*

Monestier Almond. *Le Monêtier-Allemont.*

Mongardin. *Montgardin.*

Monjay. *Montjay.*

Monnares. *Le Monarés.*

Monnestier (Le). *Le Monêtier-de-Briançon.*

Monreont, Monront. *Montrond.*

Mons al ben, Mons al benni. *Les Pennes.*

Mons Alcherius, Mons Alquerii, Mons Alquerius. *Montalquier.*

{186} Mons amatus. *Monthamat.*

Mons ayglini, Mons ayglinum, Mons ayglinus, Mons aiglonus. *Montéglin.*

Mons Bardoni, Mons Bardonus. *Montbardon.*

Mons Bran, Mons Brandus, Mons Brant, Mons Brendus. *Montbrand.*

Mons Chanetus. *Moncheny.*

Mons d'al ben. *Les Pennes.*

Mons del Cosat. *Le Coussac.*

Mons en Cuchath. *Plate-Cuchat.*

Mons Erembaldi. *Rambaud.*

Mons eygludini. *Montéglin.*

Mons Eygrerius alias in Costis. *Monteygrier ?*

Mons gardinus. *Montgardin.*

Mons Geminus, Mons Genevus, Mons Jani. *Mont-Genèvre.*

Monsjay, Monsjaye, Monsjayi. *Montjay.*

Mons Lauterius. *Pelleautier.*

Mons Maurini, Mons Maurins, Mons Maurinus. *Montmorin.*

Monsmaurus. *Montmaur.*

Monsmiratus. *Montmirail.*

Mons niger, Mons obscurus. *Combe-Obscure.*

Mons Orserius, Mons Orsserius. *Montorcier.*

Mons rotundus. *Montrond.*

Mons Roverii, Mons Rovoreus. *Mont-Reviol.*

Mons Sallio, Mons Seleuci, Mons Seleucus. *La Bâtie-Mont-Saléon.*

Mons sancti Maneti. *Saint-Mains.*

Mons sive collis Vissolis. *Le Viso.*

Mons Vesulus, Mons Visibilis, Mons Visoli. *Le Viso.*

Mons vocatus Sira. *Mont-Sira.*

Montanea Cervarie. *L'Alp*.
Montanea de Verduno. *L'Alp-de-Verdun*.
Montanea de Visol. *Le Viso*.
Montanea Sancti Theoffredi. *Le Puy-Saint-Chaffrey*.
Montanerii, Montanerium, Montanii. *L'Aup*.
Monteiglin. *Montéglin*.
Mont Eusèbe. *Saint-Eusèbe*.
Monthama. *Monthamat*.
Μοντιοσέλευκον. *La Bâtie-Mont-Saléon*.
Montjai. *Montjay*.
Mont Janeuix. *Mont-Janus*.
Mont Lion. *Mont-Dauphin*.
Mont Maurin. *Montmorin*.
Montmira. *Montmirail*.
Montorcier la Montagne. *Saint-Michel-de-Chaillol*.
Mont Ourcier. *Montorcier*.
Montrevoil, Mont Rovier. *Mont-Reviol*.
Mont Sira. *Guillaume-Pérouse*.
Mont Viseul, Mont Visol, Mont Visoul. *Le Viso*.
Morande. *Les Morandes*.
Morarie villa. *Méreuil*.
Morgonum. *Le Morgon*.
Morte due. *Morduit*.
Mota. *La Motte*.
Mota ad Furnos. *Le Four-la-Moutte*.
Mothiara (La), Motiero (La), Motierra. *La Moutière*.
Moulines. *Molines-en-Queyras*.
Mounge (La). *La Monège*.
Μουστοσέλευκος. *La Bâtie-Mont-Saléon*.
Moutosa. *La Moutouse*.
Moydani, Moydanni. *Moydans*.
Moysac, Moysacum. *Moissac*.
Muanda. *Les Muandes*.
Mulgia. *La Méouge*.
Mullinarici. *Molines-en-Queyras*.
Mundet. *Les Mondets ?*
Mura. *La Mure*.
Muracha. *Meirache*.
Muras (Las). *Les Mures*.
Muscheria. *La Moissière*.

N

Na Brianza pratum. *Les Briances*.
Naugerium. *Le Noyer*.
Nauta. *La Nautte*.

Navacheta, Navachette, Navachia, Navascheta. *La Vachette*.
Navaysse. *Névache*.
Nays (Al), Naysii, Naysium. *Les Nays*.
Nefas, Neaffi, Nefi, Neffi, Neffum. *Neffes*.
Nemus Brugeriarum. *La Brugnère*.
Nemus de Peyrono. *La Turge-du-Perron*.
Nemus Garret. *Le Bois-Garret*.
Nemus Montismirati. *La Forêt de Montmirail*.
Nemus neira, Nemus nigrum. *Le Bois-Noir*.
Nemus Odonis. *Boscodon*.
Nepi. *Neffes*.
Nerium. *Le Noyer*.
Neuvache, Nevachia, Nevasca, Nevascha, Nevaschia, Nevasia. *Névache*.
Noaretum, Noeretum. *Le Noyaret*.
Noeretum, Nohayretum. *Le Noiret*.
Noherium. *Le Noyer*.
Normands (Rochas des). *Les Ormans*.
Nostra Dona, Nostra Domina. *Sainte-Marie*.
Nostra Domina. *Notre-Dame-de-Font-Vineuse*.
Nostra Domina de Ripa dura. *Notre-Dame-des-Rives*.
Nostra Domina fontis vinose. *Notre-Dame-de-Font-Vineuse*.
Nostra Domina in Belchaina. *Notre-Dame*.
Nostra Domina Vercii. *Sainte-Marie*.
Nostre Dame des Agraniers. *L'Aregnier*.
Nostre Dame des Ribes. *Notre-Dame-des-Rives*.
Nostre Dame du Villard, Nostre Dame en Beauchaine. *Notre-Dame*.
Nostre Dame font vinose, Nostre Dame vinouse. *Notre-Dame-de-Font-Vineuse*.
Notre Dame de Beauvaire. *Notre-Dame-de-Bois-Vert*.
Novachia. *Névache*.
Novillars. *Neuvilard*.
Noviret. *Le Noiret*.
Noyerium. *Le Noyer*.
Noyer sive Mola (Al). *La Molle*.
Noyrata. *Le Noiret*.

O

Ochia. *L'Oche*.
Ochie. *Les Oches*.
Ochii. *L'Oche*.
Odiar. *Audiard*.
Olannerium. *L'Aullagnier*.
Olca, Olcha, Olche. *Les Oches*.
Olivetum. *Les Oliviers*.
Oliveys. *L'Olivier*.
Olle mons. *L'Oule*.

Omnes Auras (Ad). *Bel-Air*.
Opaga. *Upaix*.
Oratorium. *La Croix-d'Aspres*.
Orcière. *Orcières*.
Oreacum. *Auriac*.
Orey, Orrea, Orrei, Orres les Ambrun (Les), Orrey. *Les Orres*.
Ormant (Rochacium des). *Les Ormans*.
Orose. *Aurouse*.
Orpeira, Orpiarre. *Orpierre*.
Orsere, Orseria, Orsseria. *Orcières*.
Ort Alhaud (L'). *L'Artaillaud*.
Ortholans (Les). *Les Ortolans*.
Orti. *Les Horts*.
Ortus Allaudus. *L'Artaillaud*.
Osa. *Oze*.
Oschia. *L'Auche*.
Oschia. *L'Oche*.
{187}Oschie Sancti Theoffredi. *Les Oches*.
Oschii. *Les Oches*.
Ostelets (As). *Le Castelet ?*
Oucha. *Les Hoches*.
Oucha. *L'Oche*.
Oucha (La). *Les Oches*.
Oucha de Jarella. *L'Auche*.
Ouchia de Costa. *Les Oches-des-Cousteilles*.
Ouchii. *Les Oches*.
Oudulphi. *Les Odouls ?*
Oulagnerium. *L'Aullagnier*.
Ourcières. *Orcières*.
Ouriolum, Ovirolum. *Auriau*.
Oychia. *Les Auches*.
Oychia. *Les Oches*.
Oza, Ozeda. *Oze*.

P

Pailhonus rivus. *Véragne*.
Palancha (La), Palanchas (Les). *La Palanche*.
Palhuelum. *Le Palluel*.
Palla. *La Palle*.
Pallonum. *Pallon*.
Pallud (La). *La Palud*.
Palluellum, Palluelum. *Le Palluel*.
Paloni, Palonum. *Pallon*.
Pals (Riou de). *Le Palps*.
Palu (La). *La Palud*.

Paluacha, Paluache (La). *La Palud-Rivet*.
Paluel, Paluellum. *Le Palluel*.
Palus. *La Palue*.
Palus. *La Palud-du-Fraisse*.
Panenchie, Panenchii, Pannenchie, Pannenchü. *Les Pannanches*.
Pannenchii sive Saumii. *Les Péniches*.
Paralupum. *Paraloup*.
Parasac, Parasacum. *Parassac*.
Parcheti. *Parchier*.
Pariset (Barben dit). *Barbeinq*.
Parisium. *Paris*.
Pasquerium. *Le Paquier*.
Passa coal. *Le Franchiment*.
Passetum. *Le Passet*.
Passus de Urso. *Le Pas-de-l'Ours*.
Pataci, Pategum. *Le Patègue*.
Patria Bellimontis. *Le Beaumont*.
Pauparellum. *Le Pouparel*.
Pausa sive serrum Gautier. *La Pause*.
Payani. *Les Payas*.
Payseta. *Pré-Paisset*.
Pegières (Les). *Les Pézères*.
Peiroli. *Peyrourier*.
Peiroretum. *La Peyrourière*.
Pelaportum. *Les Fareaux*.
Pelautier, Pelhautier. *Pelleautier*.
Pella oucel. *Peyre-Ossel*.
Pellisserii. *La Grange-de-Pellissier*.
Pellosa. *Pellouse*.
Pelloutier. *Pelleautier*.
Pena (La). *Le Pénas*.
Penna. *Le Beal-de-la-Peine*.
Pennas Durbonis, Penne. *La Penne*.
Perierium. *Le Périer*.
Peroyère (La). *La Peyrourière*.
Perrosel. *Peyre-Ossel*.
Perrotte de Naveysse. *La Perroutine*.
Pertuis Rostaing, Pertusum Rostagni, Pertusum Rostagnum. *Le Pertuis-Rostan*.
Pertuys du Mont Visol (Le). *La Traversette*.
Perum. *Peyre-Haute et Basse*.
Petra. *La Piarre*.
Petra Condamina. *La Condamine*.
Petra Cortesia. *Les Courtettes*.
Petra Faba, Petra Fabra. *Pierre-Favre*.
Petra ficha. *Pierre-Fiche ?*
Petra foca. *Pierre-Feu*.

Petra Fora. *Pierre-Favre*.
Petra fuoc. *Pierre-Feu*.
Petra grossa. *La Grosse-Pierre*.
Petra grossa. *Peyre-Grosse*.
Petra grossa. *Pierre-Grosse*.
Petra in Cucha. *La Plate-Cuchat*.
Petra salse. *Serre-la-Saulce*.
Peycherii. *Peysniers*.
Peygoutier. *Pelleautier*.
Peyra. *La Piarre*.
Peyra bruna. *Pierre-Brune*.
Peyra ficha. *Pierre-Fiche ?*
Peyra grosse. *Pierre-Grosse*.
Peyra Praveyralis. *Préveyral*.
Peyre. *La Piarre*.
Peyrolrière (La). *Peyrourier*.
Peyron. *Peyre-Haute et Basse*.
Peyronum. *Les Peïroous*.
Peyronum. *Peyrole*.
Peyrosa. *Peyroussa*.
Peyrose. *La Peyrouse*.
Peyros Ficchos. *Pierre-Fiche ?*
Peysserii. *Peysniers*.
Phara. *La Fare*.
Pia alias Marros (La). *Les Marrons*.
Piata. *La Platte*.
Piey mouron. *Puymaure*.
Pignans, Pignanum. *Saint-Jean*.
Pillautier. *Pelleautier*.
Pilli. *Les Piles*.
Pillons. *Le Pilon*.
Pillons seu Malafosse. *Malfosse*.
Piloni. *Le Pilon*.
Pilosi. *Les Pelloux*.
Pinatella. *La Pinatelle*.
Pinea, Pinea (La). *La Pinée*.
Pinea reond. *La Pigne*.
Pinea Torentorum. *Le Tourond*.
Pinée (La). *La Garenne*.
Pinet, Pineta. *La Pinée*.
Pineta, Pinetum. *La Pignée*.
Pinetum. *La Pinée*.
Pinetum. *Le Pinet*.
Pinguinerium. *Pingurier*.
Piou Sant. *Saint-Adon*.
Pisansonum. *Pisançon*.

Piso (Rivus de). *La Pisse*.
Pissa, Pissa (La). *La Pisse*.
Pissal (Le). *Le Pissat*.
Pissarotas (Las). *La Pissarotte*.
Pissa seu Graveti. *L'Eychouda*.
Pissa sive Chandalaor. *La Pisse*.
Pissassii. *La Pisse*.
Pissassium. *Le Pissat*.
Placii. *La Place*.
Plaenitii. *La Plaine*.
Plana alpis. *Plenalp*.
Plana de Barbenoc. *Le Plan-de-Fazi*.
Plana de Chabotis. *La Plaine*.
Planals (Las). *Les Plaines*.
Planeta seu Romieux. *Les Romieux*.
Plani, Planum. *Le Plan*.
Planterium. *La Planta*.
Planterium, Plantetum, Plantherium, Plantier (Du). *Les Plantiers*.
Plantorium. *Les Plantas*.
Plantuti. *Les Plantus*.
Planum. *La Plaine*.
Planum. *Planpinet*.
Planum alpis. *Plenalp*.
Planum burgi. *Le Plan-du-Bourg*.
Planum Crotarum. *La Plaine*.
Planum de Barbaro, Planum de Barbens. *Le Plan-de-Fazi*.
Planum de Crotis. *La Plaine*.
Planum Galleti. *Plaine-Jallet*.
Planum pineti. *Plan-Pinet*.
Planum Pomerii. *Le Pomeret*.
Planum Romete. *La Plaine*.
Planum Verne. *Le Verney*.
Plan vernet (Le). *Le Plan-Verney*.
Platea. *La Place*.
Platei. *Les Plantus*.
Playen. *Plaryel*.
Pleyne (La). *La Plaine*.
Poa de Saincte Catherine (La). *La Montée-de-Sainte-Catherine*.
Poant (Al). *Le Pont*.
Podii. *Le Puy-Saint-André*.
Podii. *Le Puy-Saint-Pierre*.
Podileuterium. *Pelleautier*.
{188}Podio (Castrum de). *Picomtal*.
Podium. *Le Puy*.
Podium. *Le Puy-Saint-Pierre*.
Podium. *Le Puy-la-Salle*.

Podium. *Le Puy-Saint-Vincent.*
Podium. *Le Puy-Sanières.*
Podium acutum. *Piéguie.*
Podium Allaudi. *Le Puy-Aillaud.*
Podium altum. *Piénault.*
Podium Boso. *Puy-Boson.*
Podium bruni. *Piedbrun.*
Podium Brutinelli, Podium Brutinellum. *Le Brutinel.*
Podium Caminum. *Puy-Chalvin.*
Podium Celonorum. *Le Petit-Puy.*
Podium Cerverii. *Le Puy-Servier.*
Podium Chalvinum. *Puy-Chauvin.*
Podium Chauvini, Podium Chavini. *Puy-Chalvin.*
Podium Chavallerii, Podium Chavallerium. *Puy-Chevalier.*
Podium Chovini. *Puy-Chalvin.*
Podium comictale, Podium comitale, Podium comitalis. *Picomtal.*
Podium de Sabina. *Le Puy-Sanières.*
Podium de Sala. *Le Puy-la-Salle.*
Podium de Saneheriis. *Le Puy-Sanières.*
Podium Guynaisium. *Le Puy-Giniès.*
Podium Halhaud. *Le Puy-Aillaud.*
Podium Jauffredi. *Le Puy-Jouffrey.*
Podium Lauterium, Podium Lhauterium, Podium Lheuterii, Podium Lhiauterium, Podium Liauterium, Podium Lyauterium. *Pelleautier.*
Podium Manso, Podium Mansi, Podium Mansse. *Le Puy-de-Manse.*
Podium mauronum, Podium maurorum, Podium maurum. *Puy-Maure.*
Podium montis Baudini, Podium montis Baut. *Puimobeau.*
Podium mororum. *Puy-Maure.*
Podium nigrum. *La Combe-Obscure.*
Podium Ponsonesium. *Piponson.*
Podium Riber. *Le Puy-Rivarol ?*
Podium Richardi. *Puy-Richard.*
Podium Risonis. *Rizon.*
Podium Sagnerianum, Podium Sagneriarum, Podium Sagnerias. *Le Puy-Sanières.*
Podium Sallonorum, Podium Salonorum. *Le Petit-Puy.*
Podium Sanhiarum. *Le Puy-Sanières.*
Podium sancti Andree. *Le Puy-Saint-André.*
Podium sancti Eusebii, Podium sancti Euzebii, Podium sancti Heusebii, Podium sancti Heusuebii. *Le Puy-Saint-Eusèbe.*
Podium sancti Mauricii. *Saint-Maurice.*
Podium sancti Petri. *Le Puy-Saint-Pierre.*
Podium sancti Poncii. *Puy-Richard.*
Podium sancti Romani. *La Chapelle-Saint-Roman.*
Podium sancti Vincentii. *Le Puy-Saint-Vincent.*
Podium Seigneriorum. *Le Puy-Sanières.*
Podium Selonone. *Le Petit-Puy.*
Podium Serverii. *Puy-Servier.*

Podium seu Serrum seu Taberna. *Le Serre.*
Podium Vizonis. *Puy-Boson.*
Podium Ysoardi. *Le Puy-d'Isoard.*
Poetum. *Le Poët.*
Poetum. *Le Serre.*
Poetum Sancti Theoffredi. *Le Puy-Saint-Chaffrey.*
Poetum Vallis Pute, Pogetum. *Le Poët.*
Poiagu. *Piéguë.*
Poietum, Poit (Le), Poitum. *Le Poët.*
Polenigt, Polenit, Poleugnatum, Polhinacum. *Poligny.*
Poliardencum, Poliardent. *Pouillardenc.*
Polignatum, Polinhacum, Polinhiatum, Poliniachum, Polinic, Polleny, Pollignecum, Pollinacum, Pologniacum.
Poligny.
Pomaire (Al). *Le Pomeret.*
Pomerium. *Le Pomier.*
Pometum, Pommet, Pommetum. *Pomet.*
Ponsa. *La Ponche.*
Pons Agussane, Pons Aguzane, Pons Aguzanne. *Le Pont-de-Guisane.*
Pons belli meleze. *Le Pont-du-Beau-Mélèze.*
Pons Bernardi. *Le Pont-Bernard.*
Pons Cervarii, Pons Cerverie. *Le Pont-de-Cervièrès.*
Pons Charicelli. *Le Pont-Chancel.*
Pons de Aguzana. *Le Pont-de-Guisane.*
Pons de Fontanilibus. *Le Grand-Pont.*
Pons de palude. *Le Pont-de-la-Palue.*
Pons fractus. *Pont-Frache.*
Pons maverneyorum. *Le Pont-du-Vernet.*
Pons prope Fusinam. *Le Pont-de-la-Tête.*
Pons Rimey. *Le Pont-Romieux.*
Pons Rufus. *Le Pont-Roux.*
Pons Sabine. *Le Pont.*
Pons sancte Catarine. *Le Pont-de-Sainte-Catherine.*
Pons sancti Michaelis. *Le Pont-de-Chauranne.*
Pons Servarie, Pons Serveria, Pons Serverie. *Le Pont-de-Cervièrès.*
Pont de Savine. *Le Pont.*
Pont de Servieres (Le). *Le Pont-de-Cervièrès.*
Ponteta Chaysii. *Le Pontet.*
Pontillassi. *Les Pontillacs.*
Pont la Peyre (Le). *Le Pont-la-Pierre.*
Pont Romyeu (Le). *Le Pont.*
Porrerii. *Prorèl.*
Porreriis (Rivus de). *Le Peytavin.*
Porta Rostagni. *Le Pertuis-Rostan.*
Portas de Morgon. *Les Portes-de-Morgon.*
Porteta. *La Portete.*
Portillarium. *Portalés.*

Posterla. *La Pousterle*.
Pouët (Le), Poyet (Le), Poyetum, Poyt (Al), Poyta. *Le Poët*.
Pra (La). *La Pral*.
Pra (La). *Les Prés*.
Prabos. *Prabaud*.
Praco (Coste de). *Pracros*.
Pra de l'aze (La). *Le Pra-de-l'Aze*.
Praelli. *Prelles*.
Praetum. *Les Prés*.
Pragentil. *Prégentil*.
Prahads. *Les Préaux*.
Prahatum. *Les Prés*.
Prahils. *Les Préaux*.
Pral (Al). *La Pral*.
Pra la croix. *Le Pré-la-Croix*.
Pra la font (Lo). *Le Pré-la-Font*.
Prali. *Les Prayets*.
Prali. *Les Préaux*.
Prali. *Les Preis*.
Pra Martin. *Pré-Martin*.
Pra peyrier. *Pra-Perier*.
Pra reond. *Pra-Rond*.
Pras la Saulxe (Es). *Le Pré-la-Saulce*.
Prata Giraudorum. *Pré-Giraud*.
Prata malemortis. *Les Prés-de-Malemort*.
Prata Maurello. *Pré-Morel*.
Prata Monacorum. *Les Monges*.
Prata Olivarii. *Le Pré-des-Oliviers*.
Prata superiora. *Les Prés*.
Pratelli. *Prelles*.
Praterium. *Les Prés*.
Prat Feraut. *Pré-Féraud*.
Prati. *Les Prats*.
Prati. *Les Prés*.
Prati. *Le Val-des-Prés*.
Prati Chorgesiorum. *Le Grand-Pré*.
{189}Prati Ponsonesiorum. *Le Pré-Ponson*.
Pratum. *Les Prés*.
Pratum Airaut. *Peyre-Eyraud*.
Pratum Apis sive Abelhe. *Le Pré-Nabeil*.
Pratum Borrelenchus. *Pré-Borrelan*.
Pratum Chalonum. *Le Clot-Chalons*.
Pratum Charpenel. *Pré-Charpenel*.
Pratum Claperii. *Pra-Clapier*.
Pratum Claudessium. *Piscougis*.
Pratum clausum. *Pré-Clos*.

Pratum crosetum, Pratum crosum. *Pra-Crozet*.
Pratum crosum. *Pré-Cros*.
Pratum cruce. *Le Pré-la-Croix*.
Pratum crucis. *La Croix*.
Pratum dal bes. *Le Pra-dou-Bez*.
Pratum de Alpe. *Le Pré-de-l'Alp*.
Pratum de besso. *Le Pra-dou-Bez*.
Pratum de bosco. *Le Pré-du-Bois*.
Pratum de Domina. *Pra-la-Donne*.
Pratum de Eleemosina. *Le Pré-l'Aumône*.
Pratum de Faychiis. *Les Faisses*.
Pratum de lapide. *Pra-la-Peyre*.
Pratum de nayses. *Le Pré-des-Nays*.
Pratum de naysio. *Le Pré-des-Nays*.
Pratum de peyra alias in Praveyrali. *Préveyral*.
Pratum de ponte. *Le Pré-du-Pont*.
Pratum de Rodes. *Le Pré-de-Rodes*.
Pratum de Rossono. *Pré-Rousset*.
Pratum de Verneto. *Le Pré-du-Vernet*.
Pratum de Villario. *Le Pré-du-Villaret*.
Pratum Domenge. *Le Pré-Domenche*.
Pratum Feraldi, Pratum Feraudi. *Pré-Feraud*.
Pratum Garinum. *Les Prés-Guérins*.
Pratum gentile. *Prégentil*.
Pratum Guillelmi. *Clot-Guilhem*.
Pratum Lagerii. *Pra-Léger*.
Pratum Lansionum, Pratum Lanssonum. *Pré-Lançon*.
Pratum la peyra. *Pra-la-Peyre*.
Pratum la peyra. *Pré-la-Peyre*.
Pratum la Salsa. *Le Pré-la-Saulce*.
Pratum Lobelient. *L'Ablissent*.
Pratum longetum. *Pra-Longet*.
Pratum longum alias Chantilupi, Pratum longum sive Romaseyum. *Pralong*.
Pratum Luminarie. *Le Pré-du-Luminaire*.
Pratum Mallet. *Serre-Mallet*.
Pratum Marcelli. *Pré-Marcel*.
Pratum Maynerium. *Pra-Meynier*.
Pratum Michel. *Pré-Michel*.
Pratum molletum. *Pra-Mollet*.
Pratum mollum. *Pré-Morel*.
Pratum mutonem. *Pra-Mouton*.
Pratum Nabelhum. *Le Pré-Nabeil*.
Pratum Nalauserii. *Les Prés-des-Horts ?*
Pratum nemoris. *Le Pré-du-Bois*.
Pratum novum. *Le Pré-Neuf*.
Pratum Olivariorum. *Le Pré-des-Oliviers*.

Pratum Palhassium. *Le Pra-Paillasse.*
Pratum Peyronum. *Pra-Peyrou.*
Pratum pic, pratum picum. *Prapic.*
Pratum Ponsonesium. *Le Pré-Ponson.*
Pratum poyetum. *Les Prés.*
Pratum prati. *Prapati.*
Pratum primum. *Pra-Premier.*
Pratum Puyzellum. *Le Pra-Piousé.*
Pratum Richerium, Pratum Rocherium. *Pré-Richier.*
Pratum rotundum. *Pré-Rond.*
Pratum Salse. *Le Pré-la-Saulce.*
Pratum Sancti Michaelis. *Saint-Michel.*
Pratum Solem. *Clot-des-Souliers.*
Pratum Stevencum. *Pré-Saint-Étienne.*
Pratum Trobart. *Le Diamant.*
Pratum Valbella. *Pré-de-Valbelle.*
Pratum Vetus. *Pravieux.*
Pratum Veyral, Pratum Veyralis, Praveyrali (In) alias pratum de Peyra. *Preveyral.*
Pravoral. *Praveyral.*
Prayet dal Bosch (Le). *Les Prayets.*
Prayts (Als). *Les Préaux.*
Prés (Les). *Le Val-des-Prés.*
Preyt (Le). *Les Prés.*
Prueyre, Prugnerii, Prunere, Prunerii. *Prunières.*
Puey (Al). *Le Puy-Sanières.*
Puginum. *Le Pinet.*
Puicomptal. *Picomtal.*
Pulchrum villare. *Beauvillard.*
Pulcrum prandium. *Beaudinar.*
Pulcrum Repayre. *Beaurepaire.*
Pusterla. *La Pusterle.*
Puy (Al). *Le Puy-Saint-Eusèbe.*
Puy (Le). *Le Puy-Saint-Pierre.*
Puy-Chauvin. *Puy-Chalvin.*
Puycomtal. *Picomtal.*
Puy de Segnières (Le). *Le Puy-Sanières.*
Puy de Salon. *Le Petit-Puy.*
Puy du Louzet (Le). *Le Lauzin.*
Puygcoutier. *Pelleautier.*
Puy moron. *Puy-Maure.*
Puy Ponson. *Piponson.*
Puysa. *Pra-Peys.*
Puy saint André (Le). *Le Puy-Saint-André.*
Puy Saint Euseby (Le). *Le Puy-Saint-Eusèbe.*
Puy Saint Pierre (Le). *Le Puy-Saint-Pierre.*
Puys de Salon (Le). *Le Petit-Puy.*

Pyssa. *La Pisse*.

Q

Quadratium, Quadratum, Quariates. *Le Queyras*.

Quayrara. *Le Sous-Queyras*.

Quayretum. *Le Caire*.

Queiras. *Le Queyras*.

Quercus. *Les Quergles*.

Querelle, Querelles (Les), Querelli masum. *Les Queyrelles*.

Questei. *La Queste*.

Queylane. *La Queylanne*.

Queyrasse (La). *La Queyra*.

Queyrel. *Les Queyrelles*.

Queyzeria. *Queyrières*.

Quinta, Quintum. *Quint*.

R

Rabahonum, Rabaons, Rabaonum. *Rabou*.

Rabeos. *Rabioux*.

Rabeta. *Pré-Rabette*.

Rabios, Rabiosum. *Rabioux*.

Rabiosum. *Torrent de Réalon*.

Rabode castrum, Rabonum. *Rabou*.

Rabyonum, Rabyos. *Rabioux*.

Rachel. *Rasis*.

Racterium. *Le Ratier*.

Raffi. *Les Raffards*.

Rajoni. *Le Rajoux*.

Rali, Ralonum. *Réalon*.

Rama. *Rame*.

Ramalum. *Les Prés-les-Ramas*.

Rambaudum, Rambo. *Rambaud*.

Rames. *Rame*.

Rancurelli. *Rancurel*.

Rateri. *Les Ratiers*.

Raybaudum, Raymbaudum. *Rambaud*.

Raymonderie, Raymonderii. *Les Raymondières*.

Razis. *Les Razis*.

Realoni. *Les Réalons*.

Realonum, Reallon, Reallonum. *Réalon*.

Reclusum. *Le Reclus*.

Recols. *Recours*.

Reculata de la bossa. *La Boissonée-de-la-Reculée*.

Reculati, Recullati. *Les Reculas*.

Recursus sive Recours. *Recours*.
Regineta. *Les Ruines-Françaises*.
{190}Regingniardum, Reguygninard. *Le Reguignier*.
Remolonia, Remolonum. *Remollon*.
Rencurelli. *Les Rencureaux*.
Rencurellum. *Le Rencurel*.
Renguis (Les). *Les Ranguis*.
Reolonum. *Réalon*.
Reorterium, Reortorius, Reoterium, Reoutier. *Réotier*.
Resclausa. *La Resclause*.
Restolacium. *Ristolas*.
Retro Baudonum. *Tresbaudon*.
Retro Castellum. *Treschâtel*.
Retro Hospitale. *Derrière-l'Hôpital*.
Retro Podium altum. *Trespiousaux*.
Revoyrie. *Rivoire*.
Reymondières (Les). *Les Raymondières*.
Reynaudenche. *La Reynaudenque*.
Reynaudi. *Les Reynauds*.
Reysolii. *Risoul*.
Rialonum. *Réalon*.
Ribaont (La). *La Ribaous*.
Ribeire. *La Ribière*.
Riberet. *Ribeyret*.
Riberii, Ribers. *Ribiers*.
Ribière dou Drau (La). *Le Drac*.
Ribières, Ribières. *Ribiers*.
Ribii. *Les Rives*.
Richardetum. *Les Richardets*.
Richardi. *Les Richards*.
Rieu (Le). *Le Riou*.
Rieu de la Pis sive Chandolaor (Le). *La Pisse*.
Rieu de Rajoue (Le). *Rajoux*.
Rieu de Chardonnet (Le). *Le Riou-du-Chardonnet*.
Rieu freit. *Le Riou-Froid*.
Rieu Guyniard (Le). *Le Réguignier*.
Rigomagensis pagus, Rigomagensium civitas. *Pays de Chorges ?*
Riorterium, Riortier. *Réotier*.
Riou claret. *Rif-Claret*.
Riou Grimaut. *Le Grimaud*.
Riou sec. *Riousset*.
Riparium. *Le Rivail*.
Ripe. *Les Ribes*.
Riperia. *La Ribière*.
Riperia. *Ribeyret*.
Riperii. *Ribiers*.

Ripeyret, Ripeyretum. *Ribeyret.*
Ripperia, Ripperii. *La Ribière.*
Ripperii. *Ribiers.*
Ripperii. *Les Ribes.*
Ripperii. *Ribeyret.*
Ripus claret. *Rif-Claret.*
Risenium. *Rizon.*
Risol, Risole, Risoli. *Risoul.*
Risoli. *Les Risouls.*
Risols, Risolum. *Risoul.*
Ristolacium, Ristoulas. *Ristolas.*
Rival de Gras, Rivalis de Gra. *Le Riou-de-Gras.*
Rivaria. *Ribiers.*
Rivetum. *Le Rivet.*
Riviol. *Revioure.*
Rivulus Bosonis. *Le Buzon.*
Rivus Arnaud, Rivus Arnaudorum. *La Combe-Arnaud.*
Rivus Arnaudorum. *Le Riou-des-Arnauds.*
Rivus audiard, Rivus audiardus. *Le Renaudiard.*
Rivus Aymari. *Le Rif-Aymar.*
Rivus Becht, Rivus Beht. *Le Rioubés.*
Rivus Berengarius. *Torrent des Reaux.*
Rivus Bessii, Rivus Betz, Rivus Bez. *Le Rioubés.*
Rivus Brudoris. *Brudour.*
Rivus Castelli, Rivus Chastelli. *Le Riou-Chastellart.*
Rivus Chorgensis. *Torrent de Chorges.*
Rivus claret. *Rif-Claret.*
Rivus claret. *La Couche.*
Rivus claret, Rivus claretus. *Le Claret.*
Rivus claretus. *Le Riou-Claret.*
Rivus claretus. *Le Torrent des Réalons.*
Rivus clarus. *Rioclar.*
Rivus crosus. *Le Rif-Cros.*
Rivus de Baudono. *Baudon.*
Rivus de Borello. *Le Riou-Bourel.*
Rivus de Chabrerio. *Le Chabrier.*
Rivus de Cruce. *Le Riou-la-Croix.*
Rivus de Deserto. *Le Désert.*
Rivus de la Bona. *La Bonne.*
Rivus de Manso. *Combe-de-Manse.*
Rivus de Merdarello. *Le Merdarel.*
Rivus de Mota. *La Motte.*
Rivus de Rabaono. *Torrent de Rabou.*
Rivus de Sala. *Torrent de la Salle.*
Rivus de Salsorno. *Sousourne.*
Rivus frigidus. *Le Riou-Froid.*

Rivus Giniardi, Rivus Guiniardo. *Le Reguignier*.
Rivus Jugal. *Le Beal-Jugéal*.
Rivus Martinus. *Le Rif-Martin*.
Rivus Mayfredus. *Le Maffren*.
Rivus Merdarelli. *Le Verderel*.
Rivus Merdarellus. *Le Merdarel*.
Rivus Merdosus. *Bragousse*.
Rivus Merdosus. *Le Verderel*.
Rivus mortuus. *Le Riou-Mort*.
Rivus Peyrosus. *Le Riou-Peyrous*.
Rivus Rosinarum. *Rosine*.
Rivus Sancti Theoffredi. *Torrent de Sainte-Élisabeth*.
Rivus Saurellus. *Le Riou-Saurel*.
Rivus siccus. *Le Riou-Sec*.
Rivus Solerius. *Souliers*.
Rivus tortus. *Le Riotort*.
Rivus Turrellus. *Le Roturel*.
Rizoli. *Risoul*.
Rizonem castrum, Rizonum. *Rizon*.
Rizoul. *Risoul*.
Roa. *La Roue*.
Robertum. *Robert*.
Robyeria. *La Robeyère*.
Roca, Rocca (La), Rocca Arnaldorum, Roccha. *La Roche-des-Arnauds*.
Rocetum. *Rousset*.
Rocha, Rocha (La). *La Roche-des-Arnauds*.
Rocha. *La Roche-de-Briançon*.
Rocha Arnaudorum. *La Roche-des-Arnauds*.
Rochacium. *Rouchassore*.
Rochacium de Amesuras. *Les Amesures*.
Rochacium de Charamallam. *Charamaille*.
Rochacium Garnerii. *Rochas-Garnier*.
Rochacium montis seu serrum seu molaretum. *Le Rochasson*.
Rochafortis. *Rochefort*.
Rochas (Pratum de). *Le Jas-du-Rochas*.
Rochasal. *Rochesal*.
Rochas Juliani. *Le Rochas-Julien*.
Rochasons. *La Rochette ?*
Rochassium. *Le Rochasson*.
Rochassium Juliani. *Rochas-Julien*.
Rochassium (Ad) alias Sanctus Albanus. *Saint-Alban*.
Rochassium Sancti Juliani. *Rochas-Julien*.
Roche Arnaud (La). *La Roche-des-Arnauds*.
Roche forte de Queyrières. *Saint-Martin-de-Queyrières*.
Rocheta. *Le Rocharet*.

Rocheta, Rocheta in Beauchaine, Rocheta in Belchaina, Rocheta in Beussenno, Rochete (La), Rochete en Beauchane (La). *La Rochette*.

Rochos, Rocos. *Recours*.

Rodanone. *Rosans ?*

Rogerii. *Le Rosier*.

Roirebel. *Rourebeau*.

Rollefanio, Rollefantum. *Roufenc*.

Rolphe. *Les Rauffes*.

Roma. *Romette*.

Romanchia. *La Romanche*.

Romaseyum sive Pratum longum. *Pralong*.

{191} Romeria. *La Roumeyère*.

Rometa, Rometta. *Romette*.

Romioux seu a la Planeta. *Les Romioux*.

Romolon, Romolonum. *Remollon*.

Romuta. *Romette*.

Roncini. *Les Roussins*.

Roniosa. *Rougnouse*.

Roqua bruna. *Rochebrune*.

Roqueta (La). *La Rochette*.

Rorea. *La Rourière*.

Rorebeau, Rorebel. *Rourebeau*.

Rorechasal. *Rochesal*.

Rorenchi. *Les Roranches*.

Rorterium. *Réotier*.

Rosanensis pagus, Rosanesium, Rosaneysium. *Le Rosanais*.

Rosani. *Rosans*.

Rosanoys. *Le Rosanais*.

Rosants, Rosanum. *Rosans*.

Roset, Rosetum. *Rousset*.

Rosine. *Rosine*.

Rosoli. *Risoul*.

Rossa. *La Rousse*.

Rossani. *Rosans*.

Rosses (Les). *Les Rousses*.

Rosset, Rossetum. *Rousset*.

Rossia. *La Rousse*.

Rossilhonum, Rossillonum. *Roussillon*.

Rossini. *Rosine*.

Rostolas. *Ristolas*.

Rota. *La Rua*.

Rotabers. *Les Roberts*.

Rote. *Les Routes*.

Rotiers, Rottier. *Réotier*.

Rouchette (La). *La Rochette*.

Rouit. *Le Rouet*.

Rourebel. *Rourebeau*.
Rousans. *Rosans*.
Roussa (La). *La Rousse*.
Roussetum. *Rousset*.
Rouzanès (Le). *Le Rosanais*.
Royrebel. *Rourebeau*.
Rozans. *Rosans*.
Ruata, Ruata gelata. *La Rua*.
Ruaudeardum. *Renaudiard*.
Rubiea. *La Rouyère*.
Rubireta. *La Rourière*.
Ruffa. *La Rousse*.
Ruffi. *Les Rousses*.
Ruffum. *Les Roux*.
Ruina. *La Ruine*.
Ruina, Ruina nigra. *Les Ruines*.
Rumulonum. *Remollon*.
Ruoant de Gra. *Le Riou-de-Gras*.
Rupes. *Le Pont-la-Pierre*.
Rupes. *La Roche*.
Rupes. *La Roche-des-Arnauds*.
Rupes. *La Roche-de-Briançon*.
Rupes Arnaldorum, Rupes Arnaudorum. *La Roche-des-Arnauds*.
Rupes bruna. *Rochebrune*.
Rupes Cornilion. *Cornillon*.
Rupes de Bocher. *Le Pic-Boucher*.
Rupes rufa. *La Roche-Rousse*.
Ruppes. *La Roche-de-Briançon*.
Ruppes Arnaudorum. *La Roche-des-Arnauds*.
Ruppeta. *La Rochette*.
Ruppis Crueya. *Le Rocher-de-la-Croix*.
Ruppis fortis. *Rochefort*.
Rutillagus. *Les Rousses ?*
Ruum de Furno. *Le Rif-du-Four*.
Ruyneta. *Les Ruinettes*.
Ruynete. *Les Ruines-Françaises*.
Ryalon. *Réalon*.

S

Sabateria, Sabaterie. *Sabbatière*.
Sabina, Sabine. *La Vieille-Paroisse*.
Sablonerie. *Les Sablonnières*.
Sachacium. *Les Sachas*.
Saena. *La Vieille-Paroisse*.
Sagna. *La Sagne-de-la-Bâtie*.

Sagna. *La Sagnie.*
Sagna bauda. *La Sagne-Noire.*
Sagnacii. *Le Sagnas.*
Sagnas (La). *La Sagne.*
Sagnere. *Le Puy-Sanières.*
Sagnerie, Sagnherie. *Les Sagnères.*
Sagnii. *La Sagnonne.*
Sagnia. *La Sagne-de-la-Bâtie.*
Sagnia. *La Sagnonne.*
Sagniaraudi. *La Sagne-Arnaud.*
Sagnie. *Les Sagnettes.*
Sagniere. *Les Sagnières.*
Sagnii. *La Sagne.*
Sagnii. *Les Sagnettes.*
Sagnères (Les). *Les Sagnères.*
Saignes de Saint Blays (Les). *Les Sagnes.*
Saint André de la Frechenosse. *Saint-André.*
Saint André de Rosanoys, Saint André de Rouzanès, Saint André de Rozans. *Saint-André-de-Rosans.*
Saint André lez Gap. *Saint-André.*
Saint André lez Embrun. *Saint-André-d'Embrun.*
Saint Andrieu en Beauchaine. *Saint-André-en-Bauchaine.*
Saint Antoyne du Vivas. *Saint-Antoine.*
Saint Apolenar. *Saint-Apollinaire.*
Saint Auseby. *Saint-Eusèbe.*
Saint Blaise des Bollines, Saint Blays. *Saint-Blaise.*
Saint Bonet de Champsour, Saint Bonnet. *Saint-Bonnet.*
Sainte Collumbe. *Sainte-Colombe.*
Saint Crespin. *Saint-Crépin.*
Saint Estienne, Saint Estienne d'Avanson. *Saint-Étienne-d'Avançon.*
Saint Estienne en Devoluey. *Saint-Étienne-en-Dévoluy.*
Saint Eusèbe. *Le Puy-Saint-Eusèbe.*
Saint Florens. *Saint-Florent.*
Saint Francois de Gap. *Saint-André.*
Saint Furmin. *Saint-Firmin.*
Saint Genieix. *Saint-Genis.*
Saint Jacques en Valgaudemmer. *Saint-Jacques.*
Saint Jehan de Chassaigne, Saint Jehan de Chassaignes. *Saint-Jean.*
Saint Jehan de Monthorcier, Saint Jehan de Montorcier. *Saint-Jean.*
Saint Julien en Beauchaine. *Saint-Julien-en-Bauchaine.*
Saint Jullien, Saint Jullien du Buysard. *Saint-Julien-en-Champsaur.*
Saint Jullien. *Saint-Julien.*
Saint Jullien. *Saint-Julien-en-Champsaur.*
Saint Jullien en Beauchane. *Saint-Julien-en-Bauchaine.*
Saint Lagier. *Saint-Léger.*
Saint Laurens du Craus, Saint Laurens du Cros, Saint Laurents du Cros, Saint Loren. *Saint-Laurent-du-Cros.*

Sainte Marie de Val dolce. *Sainte-Marie*.
Saint Martin d'Argençon. *Saint-Martin*.
Saint Martin de la Carriere. *Saint-Martin-de-Queyrières*.
Saint Meintz. *Saint-Mains*.
Saint Nicolas de Montorcier, Saint Nycolas de Montorcier. *Saint-Nicolas*.
Saint Saulveur. *Saint-Sauveur*.
Saint Serice. *Saint-Cyrice*.
Saint Theoffeld. *Saint-Chaffrey*.
Saint Yllaire, Saint Yllère. *Saint-Hilaire*.
Saini. *La Sagne*.
Saint Apollinard. *Saint-Apollinaire*.
Saint Euseby. *Saint-Eusèbe*.
Saint Genis le décollé, Saint Genis le Degoula. *Saint-Genis*.
{192} Saint Jacques en Valgodemar. *Saint-Jacques*.
Saint Pierre Evesc. *Saint-Pierre-Avès*.
Saint Polenar. *Saint-Apollinaire*.
Saint Sauveur lez Embrun. *Saint-Sauveur*.
Saint Thômas dit Cabuso. *Saint-Thômas*.
Saint Véran en Queyras. *Saint-Véran*.
Sais, Sais (Le), Saissium. *Le Saix*.
Sala. *La Salle*.
Salanchia. *Charance*.
Salaranum, Salardani ecclesia. *Salérans*.
Salcete (La). *La Saucette*.
Salceti. *Le Sauze*.
Sale (La). *La Salle*.
Saleonum. *Saléon*.
Salerani. *Salérans*.
Saleta, Salete. *Les Salettes*.
Salix. *La Saucette*.
Salix. *Le Sauze*.
Salla. *La Salle*.
Sallehum. *Sallé*.
Salliaris curtis. *Ceillac ?*
Salsa, Salsa (La). *La Saulce*.
Salsornum. *Sousourne*.
Saluchetum. *Le Saluchet*.
Salutie. *Saluces*.
Salvacî, Salvas, Salvat. *Sauvas*.
Sanatio. *Le Monétier-de-Briançon*.
Sancta Catherina. *Sainte-Catherine*.
Sancta Cecilia, Sancta Cecillia. *Sainte-Cécile*.
Sancta Colonba, Sancta Columba, Sancta Columba de Vapinco, Sancta Columba de Wapinco. *Sainte-Colombe*.
Sancta Crux, Sancta Crux de Fulhosa. *Sainte-Croix*.
Sancta Maria. *Sainte-Marie*.
Sancta Maria de Aurossa, Sancta Maria de Aurossa. *Berthaud*.

Sancta Maria de Biochana. *Notre-Dame*.
Sancta Maria de Cabotis. *Chabottes*.
Sancta Maria de Capella. *La Chapelle*.
Sancta Maria de Consolatione, Sancta Maria de Villario. *Notre-Dame*.
Sancta Maria de Templo. *Sainte-Marie-du-Temple*.
Sancta Maria Grandis. *Lagrand*.
Sancta Maria vallis Olle. *Sainte-Marie*.
Sancta Martha. *Sainte-Marthe*.
Sanct Lagier. *Saint-Léger*.
Sanctus Albanus. *Saint-Auban-d'Oze*.
Sanctus Albanus, Sanctus Albanus alias ad Rochassium, Sanctus Albinus. *Saint-Alban*.
Sanctus Andreas. *Saint-André-d'Embrun*.
Sanctus Andreas. *Saint-André-de-Rosans*.
Sanctus Andreas. *Saint-André-en-Bauchaine*.
Sanctus Andreas. *Saint-André*.
Sanctus Andreas de Beuchana, Sanctus Andrea de Buychana. *Saint-André-en-Bauchaine*.
Sanctus Andreas de Frayssenosa. *Saint-André*.
Sanctus Andreas de Gap. *Saint-André*.
Sanctus Andreas de Rosanis, Sanctus Andreas de Rosans. *Saint-André-de-Rosans*.
Sanctus Andreas de Vapinco. *Saint-André*.
Sanctus Andreas in Biauchana. *Saint-André-en-Bauchaine*.
Sanctus Andreas in Rosanesio. *Saint-André-de-Rosans*.
Sanctus Andreas prope Ebredunum. *Saint-André-d'Embrun*.
Sanctus Andreas prope Fraisenosam. *Saint-André*.
Sanctus Andreas Rosanensis. *Saint-André-de-Rosans*.
Sanctus Andreas vallis Beauchaine, Sanctus Andreas vallis Beuchane, Sanctus Andreas vallis Biuchane. *Saint-André-en-Bauchaine*.
Sanctus Andreas Vapinci. *Saint-André*.
Sanctus Andreolus. *Saint-Andréol*.
Sanctus Antonius de Deolla. *Saint-Antoine*.
Sanctus Apolinaris, Sanctus Apolinarius, Sanctus Appolignarus. *Saint-Apollinaire*.
Sanctus Aregius, Sanctus Arigius. *Saint-Arey*.
Sanctus Ausuibius. *Saint-Eusèbe*.
Sanctus Bardulfus, Sanctus Bardulphus. *Le Bardoux*.
Sanctus Bernardus. *Saint-Bernard*.
Sanctus Blasius. *Saint-Blaise*.
Sanctus Bonetus, Sanctus Bonetus in Camposauro, Sanctus Bonitus. *Saint-Bonnet*.
Sanctus Brancacius, Sanctus Brancatius. *Saint-Pancrace*.
Sanctus Ciricius. *Saint-Cyrice*.
Sanctus Cirijs, Sanctus Cirus. *Saint-Cyry*.
Sanctus Clemens. *Saint-Clément*.
Sanctus Crispinus. *Saint-Crépin*.
Sanctus Desiderius. *Saint-Disdier*.
Sanctus Dionisius. *Le Prieuré*.
Sanctus Donatus. *Saint-Donat*.
Sanctus Erigius. *Saint-Arey*.

Sanctus Eusebius. *Le Puy-Saint-Eusèbe*.

Sanctus Eusebius, Sanctus Eusebius. *Saint-Eusèbe*.

Sanctus Firminus, Sanctus Furminus. *Saint-Firmin*.

Sanctus Frons. *Saint-Front*.

Sanctus Genesius. *Saint-Geniès*.

Sanctus Genesius, Sanctus Ginesius, Sanctus Ginisius. *Saint-Genis*.

Sanctus Georgius. *Saint-Georges*.

Sanctus Heusebius. *Saint-Eusèbe*.

Sanctus Jacobus de Valle Gaudemarii, Sanctus Jacobus Vallis Gaudemarii. *Saint-Jacques*.

Sanctus Johannes. *Saint-Jean*.

Sanctus Johannes de Areis. *Saint-Jean-des-Aires*.

Sanctus Johannes de Chassagnii, Sanctus Johannes de Chassanhi, Sanctus Johannes de Chassaniis, Sanctus Johannes de Gradibus Karuli, Sanctus Johannes de Monteorserio, Sanctus Johannes de Monteorserio, Sanctus Johannes de Nemore, Sanctus Johannes evangelista. *Saint-Jean*.

Sanctus Julianus. *Saint-Julien-en-Champsaur*.

Sanctus Julianus, Sanctus Julianus de Beuchania, Sanctus Julianus de Biochana, Sanctus Julianus de Biuchana, Sanctus Julianus de Biuchano, Sanctus Julianus de Bueuchana. *Saint-Julien-en-Bauchaine*.

Sanctus Julianus de Buyscharo Sanctus Julianus de Buysardo. *Saint-Julien-en-Champsaur*.

Sanctus Julianus de Byouchano, Sanctus Julianus in Byouchano. *Saint-Julien-en-Bauchaine*.

Sanctus Julianus in Camposauro. *Saint-Julien-en-Champsaur*.

Sanctus Julianus in valle de Bueuchana, Sanctus Julianus vallis Beauchani, Sanctus Julianus vallis Bouchane. *Saint-Julien-en-Bauchaine*.

Sanctus Lagerius. *Saint-Léger*.

Sanctus Laugerius de Jobia. *Saint-Léger*.

{193} Sanctus Laurentius, Sanctus Laurentius, Sanctus Laurentius de Croco, Sanctus Laurentius de Croso, Sanctus Laurentius de Crosso. *Saint-Laurent-du-Cros*.

Sanctus Lazarus. *Saint-Lazare*.

Sanctus Mahiolhus alias in Inferneto. *Saint-Mayeul*.

Sanctus Mamenius, Sanctus Mames, Sanctus Mametus, Sanctus Mamitus, Sanctus Manetus. *Saint-Mains*.

Sanctus Marcellinus, Sanctus Marcellinus Vercii, Sanctus Marcellus. *Saint-Marcellin*.

Sanctus Martinus, Sanctus Martinus Argensonis. *Saint-Martin*.

Sanctus Martinus de Caireria, Sanctus Martinus de Cayreria, Sanctus Martinus de Cheyreria. *Saint-Martin-de-Queyrières*.

Sanctus Martinus de Hortis. *Saint-Martin*.

Sanctus Martinus de Jarjaya. *Saint-Martin*.

Sanctus Martinus de Ponte Rufo, Sanctus Martinus de Quaireria, Sanctus Martinus de Quarrerria, Sanctus Martinus de Quayrerria, Sanctus Martinus de Quereria, Sanctus Martinus de Queyreria. *Saint-Martin-de-Queyrières*.

Sanctus Mauricius. *Saint-Maurice*.

Sanctus Mayollius. *Saint-Mayeul*.

Sanctus Michael. *Saint-Michel*.

Sanctus Michael, Sanctus Michael de Chalhiolio, Sanctus Michael de Chalholio. *Saint-Michel-de-Chaillo*.

Sanctus Michael de Culca, Sanctus Michael de Culcha. *Saint-Michel*.

Sanctus Michaelus. *Saint-Michel*.

Sanctus Michaelus, Sanctus Michaelus de Challiolio, Sanctus Michaelus in Camposauro. *Saint-Michel-de-Chaillo*.

Sanctus Nicolaus, Sanctus Nicholaus de Monteorserio, Sanctus Nicolaus de Monteorserio, Sanctus Nicolaus Montisorserii. *Saint-Nicolas*.

Sanctus Pancratius. *Le Villard-Saint-Pancrease.*
Sanctus Petrus. *Saint-Pierre-Avez.*
Sanctus Petrus Argensonis. *Saint-Pierre-d'Argençon.*
Sanctus Petrus Aves, Sanctus Petrus Avesii, Sanctus Petrus Avesius, Sanctus Petrus Aveysii, Sanctus Petrus Avezii, Sanctus Petrus d'Aves. *Saint-Pierre-Avez.*
Sanctus Petrus de Argensono. *Saint-Pierre-d'Argençon.*
Sanctus Petrus de Podio. *Le Puy-Saint-Pierre.*
Sanctus Petrus de Vez, Sanctus Petrus Vesc, Sanctus Petrus Vez. *Saint-Pierre-Avez.*
Sanctus Poncius. *Puy-Richard.*
Sanctus Poncius. *Saint-Pons.*
Sanctus Romanus de Podio. *La Chapelle-Saint-Roman.*
Sanctus Salvator. *Saint-Sauveur.*
Sanctus Sciricius. *Saint-Cyrice.*
Sanctus Sebastianus. *Saint-Sébastien.*
Sanctus Sepulcher, Sanctus Sepulcher Caturicis, Sanctus Sepulcher de Caturicis. *Le Saint-Sépulcre.*
Sanctus Siricius. *Saint-Cyrice.*
Sanctus Spiritus. *Saint-Esprit.*
Sanctus Stephanus. *Saint-Étienne.*
Sanctus Stephanus. *Saint-Étienne-d'Avançon.*
Sanctus Stephanus. *Saint-Étienne-en-Dévoluy.*
Sanctus Stephanus Avansoni, Sanctus Stephanus de Avansono, Sanctus Stephanus de Avanzone. *Saint-Étienne-d'Avançon.*
Sanctus Stephanus de Devolodio, Sanctus Stephanus in Devolodio, Sanctus Stephanus in Devologio. *Saint-Étienne-en-Dévoluy.*
Sanctus Stephanus prope Sistarorum. *Saint-Étienne.*
Sanctus Stephanus vallis Avansonii, Sanctus Stephanus vallis Avansons. *Saint-Étienne-d'Avançon.*
Sanctus Theofredus, Sanctus Theoffredus, Sanctus Theoffredus Sale, Sanctus Theofredus, Sanctus Theotfredus. *Saint-Chaffrey.*
Sanctus Veranus. *Saint-Veran.*
Sanctus Ylarius, Sanctus Yllarius. *Saint-Hilaire.*
Sanerie. *Les Sagnères.*
Sanherie. *Le Puy-Sanières.*
Sanherii. *Les Sagnères.*
Sanhiaras (La). *Le Puy-Sanières.*
Sanhie Guynaysie. *La Sagne-Ginaise.*
Sanieti. *Les Sagnettes.*
Sannas (Las), Sannetum. *La Sagne.*
Sant Polenar. *Saint-Apollinaire.*
Santus Pancrassius Villariorum. *Le Villard-Saint-Pancrease.*
Saournon, Saorno, Saornonum. *Savournon.*
Sapenum. *Le Sapey.*
Sapeum. *Le Sappet.*
Sarbornon. *Savournon.*
Saulze (Le). *Le Sauze.*
Saumii sive Pannenchii. *Les Péniches.*
Saurnonum. *Savournon.*
Sause (Le). *Le Sauze.*

Saverascheta. *La Severaissette.*
Saveyres. *Chameyre.*
Savina. *La Vieille-Paroisse.*
Savines (R. de). *Torrent de Réalon.*
Savola. *Le Savel.*
Savornon, Savornorum. *Savournon.*
Saychas (Ad). *Le Sachas.*
Says (Le), Saysium. *Le Saix.*
Scaleta. *L'Eysalette.*
Scez (Le). *Le Saix.*
Scharanayum, Scharena. *L'Éycharène.*
Scharena. *Les Eysserènes.*
Scrini. *Escreins.*
Sebiara (Le). *La Sébière.*
Sechalonum. *Le Sellon.*
Secussia. *Ceüse.*
Segnont (Al). *Signon.*
Seignas (Las). *Les Sagnes.*
Seilla. *La Seille.*
Seillac. *Ceillac.*
Sele. *Les Selles.*
Seleonum. *Saléon.*
Sella. *La Seille.*
Sellas (Les). *Les Selles.*
Sella Sancti Andree de Frayssinosa. *La Selle.*
Selosia. *La Souloise.*
Selyac. *Ceillac.*
Semola, Semolassium, Semolat. *Sémolas.*
Sepulcher. *Le Saint-Sépulcre.*
Serrati. *Les Sarras.*
Serre. *Serres.*
Serreborges. *Serrebourges.*
Serre Brandos, Serre Brandus. *Serre-Brandes.*
Serre dal Gay. *Les Guayt.*
Serre dam Peyre. *Serre-d'Ampeyre.*
Serre de la Romane. *Serre-de-Romagne.*
Serre des Richard. *Le Serre-Richard.*
Serre du Plan du bourg (Le). *Le Sarret.*
Serre Ginieys. *Serre-Ginieis.*
Serreguesa. *Les Serigues.*
Serre Joubert. *Clot-Joubert.*
Serre Roumane. *Serre-de-Romagne.*
Serretum. *Le Sarret.*
Serretum. *Le Serret.*
Serrichardum. *Le Serre-Richard.*
Serrum. *Le Serre.*

Serrum. *Serre-Barbin*.
Serrum. *Serres*.
{194} Serrum acutum. *Serraigu*.
Serrum allodii. *Serre-Alloi*.
Serrum aypays. *Serre-Paix*.
Serrum barben, Serrum barber. *Serre-Barbin*.
Serrum Bellinum. *Le Plan-Bellin*.
Serrum belli pini. *Serre-de-Balpin*.
Serrum Bessonum. *Serre-Besson*.
Serrum Borrellum. *Serre-Borel*.
Serrum botonem. *Le Serre-Bouton*.
Serrum Chabrandorum. *Le Serre-des-Chabrand*.
Serrum chevalerii. *Serre-Chevalier*.
Serrum colleti. *Serre-Collet*.
Serrum de Bonafos. *Le Serre-Bonnafox*.
Serrum de Combausant. *Le Serre-de-Combassant*.
Serrum de Fara. *Le Serre*.
Serrum de Gralha, Serrum de Gralla. *Le Serre-la-Draille*.
Serrum de planis. *Le Serre*.
Serrum de ulmo. *Le Serre-de-l'Orme*.
Serrum de Vignalibus. *Le Serre-de-la-Bâtie*.
Serrum doetum. *Serre-Douet*.
Serrum Dormilhosium. *Dormillouse*.
Serrum dovet, Serrum doyen. *Serre-Douet*.
Serrum Esminum. *Les Esmieux*.
Serrum Eyglaudi. *Le Serre-Claux*.
Serrum eypais, Serrum eypoux. *Le Serre-Paix*.
Serrum Garnerii. *Garnier*.
Serrum Gautier sive Pausa. *La Pause*.
Serrum Guarinum. *Le Serre-Garant*.
Serrum Joberti. *Le Serre-Joubert*.
Serrum longum. *Le Serre-Long*.
Serrum Maletum. *Serre-Mallet*.
Serrum Martin Jean. *Martin-Jean*.
Serrum naraytaysa. *Serre-Nytai*.
Serrum Oberium. *Puy-Maubert*.
Serrum pelatum. *Le Serre-Pelat*.
Serrum prati Maurelli. *Pré-Morel*.
Serrum Rabinellum. *Le Serre*.
Serrum reypaysium. *Le Serre-Paix*.
Serrum Richardi, Serrum Richardum. *Le Serre-Richard*.
Serrum Ripertum. *Le Serre*.
Serrum Sale. *Le Puy-la-Salle*.
Serrum Segnoreti. *Le Serre-Lapin*.
Serrum seu rochacium montis seu molaretum. *Le Rochasson*.
Serrum seu Taberna seu Podium. *Le Serre*.

Serrum Sigureti. *Le Serre-Lapin.*
Serrum sivetum. *Le Serre.*
Serrum Verandis. *Serre-Vérand.*
Serrum violant. *Serre-Violant.*
Servaria, Serveria, Servières. *Cervières.*
Servières. *La Cerveyrette.*
Servolatium. *Serre-Violant.*
Seüse. *Ceüse.*
Severaista, Severasca, Severasce. *La Severaisse.*
Severascheta. *La Severaissette.*
Severaychia, Severayssia, Severesca. *La Severaisse.*
Severeyscheta, Severiasca. *La Severaissette.*
Severiasca. *La Severaisse.*
Seveyracheta. *La Severaissette.*
Seye. *Les Seyes.*
Seys. *Le Seys.*
Sigoerium, Sigoerium supra Talardum, Sigoherium. *Sigoyer.*
Sigosta. *La Sigouste.*
Sigoterium. *Sigottier.*
Sigousta. *La Sigouste.*
Sigouterium. *Sigottier.*
Sigouyer, Sigoyer dou Don, Sigoyer du dessus Tallard, Sigoyer du Don sur Tallard, Sigoyer sur Tallard.
Sigoyer.
Siguretta, Siguretum, Sigurettum. *Siguret.*
Silva. *La Garenne.*
Simulatium. *Semolas.*
Sobeyran. *Soubeyran.*
Socheria. *La Souchière.*
Solazia. *La Souloise.*
Soleila bou, Soleil biau. *Soleil-Bœuf.*
Solerie. *Le Soureillan.*
Solerii. *Souliers.*
Solerium. *Le Celaron.*
Sollehabove, Sollelh buou. *Soleil-Bœuf.*
Solmeas (A las). *Roche-Solme.*
Sorberia villa, Sorberii, Sorberium. *Sorbiers.*
Sorberium. *La Sébière.*
Souchier (Le). *Le Séchier.*
Sourbières, Sourbiès. *Sorbiers.*
Sparronum. *Esparron.*
Sparverium. *L'Épervier.*
Spina. *L'Épine.*
Spinacie, Spinacii, Spinasa, Spinassia. *Espinasse.*
Stabatio. *Le Monétier-de-Briançon.*
Staeria, Staerii. *Le Seièrre.*
Stagnetum. *La Sagnie.*

Stagnus. *L'Étang*.
Stalla. *La Stalla*.
Stela, Stella. *L'Étoile*.
Stragola moton, Stagulo muton. *Étrangle-Mouton*.
Strechii, Stricti, Stricti loci de Agnella, Strictus, Strictum, Strictum passum, Strictum Sancti Juliani, Strictus.
Lettret.
Suana, Suane. *Tuoux*.
Subtus Oza. *Sousoze*.
Subtus rupem. *Sous-le-Roc*.
Subtus villam. *Sous-Ville*.
Summæ Alpes. *Le Mont-Genèvre*.
Summitas Durbonis. *Durbonas*.
Super villam. *Soubreville*.
Suptus burgum. *Devant-Ville*.
Suptus villam. *Souville*.
Suptus villam. *Sousville*.
Syeyis. *Les Sieyes*.
Sygoyer sobre Tallard. *Sigoyer*.
Sylacum. *Ceillac*.
Syleonum. *Saléon*.

T

Taberna seu Serrum seu Podium. *Le Serre*.
Taldardum, Talhardum, Talarnum. *Tallard*.
Talas (Las). *Les Talias*.
Tallard le Vieil. *Ville-Vieille*.
Tallardum. *Tallard*.
Tanchetum. *L'Anchit*.
Tancum. *Les Tancs*.
Tardinum. *Tardieu*.
Temple (Al), Templum, Templum de Moydans, Templum de Tallardo. *Le Temple*.
Termini, Termini Vapinci. *Les Termes*.
Terracia, Terrasse de Montalquier (La), Terrassia. *La Terrasse*.
Terra de Collo. *Le Collet*.
Teucium. *Théus*.
Teufredi ecclesia. *Saint-Chaffrey*.
Teuisium, Teusium, Teussium, Teux. *Théus*.
Teysoneria. *La Teissonière*.
Teysers (Les). *Les Treisses*.
Thalardum, Thalart. *Tallard*.
Theucium, Theusium, Theusum. *Théus*.
Thiarama. *Le Tirail*.
Tholousane (La), Tholousenne (La). *Les Toulousanes*.
Tholzani. *Les Tauzans*.
Thuoulx. *Tuoux*.

Toirenc. *Les Tiourenches*.
Tollousane (La). *Les Toulousanes*.
Tomple (Al). *Le Tomple*.
Torandum. *Le Toron*.
Torena. *Les Turins*.
Torenche. *Les Tourennes*.
{195} Torent. *Les Tiourenches*.
Tornafaba, Tornafava. *Tournefève*.
Tornafort, Tornafortis. *Tournefort*.
Tornalium. *Le Tournal*.
Tornaos. *Les Tours*.
Tornarolhum. *La Tournelle*.
Tornatorium. *Les Tours*.
Tornonum. *Tournous*.
Tornoulx, Tornous. *Tournous*.
Toronencha. *Le Toron*.
Torraria. *Le Tourreil*.
Tour de Pastourelle (La). *Tour-Pastourelle*.
Tourneura (La). *Tourneyra*.
Toyche, Toyschie. *Les Touisses*.
Trait (Le). *Lettret*.
Travere seu al Costas (La). *Les Traverses*.
Traverses (Les). *La Traverse*.
Traverses autrement Bonne (Les). *Les Traverses*.
Treclivium. *Trescléoux*.
Trelhe. *La Treille*.
Treschastel, Treschateu. *Treschâtel*.
Tres chorli alias in Charrontiera. *La Charontière*.
Trescleus, Trescleux, Tresclevi, Tresclivi, Tresclivii, Trescluys. *Trescléoux*.
Tres Rivi. *Entre-Rioux*.
Triclivium, Trisclii, Trisclivii. *Trescléoux*.
Trois Chastels. *Treschâtel*.
Tronalium. *Le Tournal*.
Tronchet, Tronchetum. *Le Tronchet*.
Troncheys. *Les Tronchets*.
Trota Vielha. *Trotte-Vieille*.
Truchalhium. *Le Truchail*.
Trucheti. *Les Truchets ?*
Truschetum. *Le Truchet*.
Tuaterium. *Le Turrat*.
Tueria. *La Tuilière*.
Tumplum. *Le Tomple*.
Turins (As). *Les Tourennes*.
Turni. *Les Tours*.
Turonum. *Le Tourond*.
Turriatum. *Le Turrat*.

Turris, Turris de Beauregard alias in Costa, Turris et fortitudo castris de Furmeerio. *La Tour*.
Turris rotunda, Turris vetus Montisalquerii. *La Tour-Ronde*.
Tyrons (Als). *Les Tourays*.

U

Ubaci, Ubacum, Ubat (L'). *L'Ubac*.
Ufarnet, Uffernetum. *L'Ufarnet*.
Ule. *Les Oulles*.
Ulmi. *Les Ormes*.
Ultra. *L'Outre*.
Ulublia. *Vaubaye*.
Upais, Upaisium, Upasium, Upaysium, Upazyium, Upazcium, Upazium, Upsal. *Upaix*.
Urres (Les). *Les Orres*.
Urseria, Urseria, Urtierium. *Orcières*.
Usclata (Costa). *Les Esclats*.
Usclati. *Les Usclas*.
Uvernetum. *L'Uvernet*.

V

Vabrii. *Les Vabres*.
Vachaiarum montanea. *Vachères*.
Vachereti. *La Vicherete*.
Vacheria, Vacherie, Vacherii. *Vachères*.
Vacherii. *Les Vachers*.
Vacheyarum montanea, Vacheyre, Vacheyres, Vacheyrie, Vacheyris (Rivus de). *Vachères*.
Vacheyrete. *La Vicherete*.
Vachières. *Vachères*.
Vachyère (La). *La Vachère*.
Vageiorum rivus. *Vachères*.
Valansanum. *Valença*.
Valeitum. *La Valeite*.
Valensa, Valensac, Valensanum, Valensat. *Valença*.
Valeta. *La Valette*.
Valeyroni. *Les Valliers ?*
Vallauta. *Valhaute*.
Vallencia, Vallensinum. *Valença*.
Valles. *Les Veaux*.
Valleta (La). *La Vallette*.
Val libre. *Vallouise*.
Vallis. *L'Aval*.
Vallis Barreti. *Le Val-de-Barret*.
Vallis bella. *Valbelle*.
Vallis Celiaci, Vallis Ciliaci. *Vallée de Ceillac*.
Vallis Clausa, Vallis Clausa in Rozanesio. *Vauchuse*.

Vallis de Osa. *Le Val-d'Oze*.
Vallis de Rosanis. *Le Rosanais*.
Vallis Devolodii. *Le Dévoluy*.
Vallis Gaudemarii, Vallis Gaudemario, Vallis Gaudemaris. *Le Valgaudemar*.
Vallis Loyssia. *Vallouise*.
Vallis Nigra. *Vaunières*.
Vallis Olle. *Le Val-d'Oulle*.
Vallis Ose. *Le Val-d'Oze*.
Vallis pratorum. *Le Val-des-Prés*.
Vallis Puta. *Vallouise*.
Vallis Serris. *Valserrès*.
Vallis Ubaya. *Vaubaye*.
Vallis Vitrole. *Vallée de Vitrolles*.
Valloise. *Vallouise*.
Vallon de Reoterio. *Le Vallon-du-Lac*.
Vallonum. *Le Vallon-de-la-Ribière*.
Vallonum seu Facha. *Les Facheins*.
Valloyse, Val Loysse. *Vallouise*.
Val Maurice. *Saint-Maurice*.
Valneya (Rivus vallis). *Le Sigaut*.
Valon. *Le Vallon-de-la-Ribière*.
Valonum. *Le Vallon*.
Valpute. *Vallouise*.
Valserra, Valserre, Valserris. *Valserrès*.
Vansa (Rivus de). *L'Avanse*.
Vapincensis, Vapincesium, Vapinceysium, Vapincensium civitas. *Le Gapençais*.
Vapincum, Vapingum, Vapitum. *Gap*.
Vapolen (Al). *La Vulpillère*.
Vappincensis comitatus. *Le Gapençais*.
Vappincum, Vappinquum. *Gap*.
Varcium, Varsea, Varsium, Varz. *Vars*.
Vasta sive Masus Fuzianorum. *Les Foulons*.
Vauclause. *Vaucluse*.
Vauloyse. *Vallouise*.
Vaulserre, Vaulserres. *Valserre*.
Vaulx. *Les Veaux*.
Vaupeire. *Orpierre*.
Vaus, Vauz. *Les Veaux*.
Vazeti. *Les Vazets*.
Vedenettum, Vedenez, Veene, Veenetum, Vehenet, Vehenetum. *Veynes*.
Veheri, Veherium. *Les Veyers*.
Veignetum, Veine, Veinetum. *Veynes*.
Velholenum, Vellelonum, Vellolenum. *Villelongue*.
Venetum, Venettum, Venietum, Venna. *Veynes*.
Ventahon, Ventaio, Ventaion, Ventao, Ventaon, Ventaonum, Ventaum, Ventavonum, Ventehonum, Venteon, Venteonum. *Ventavon*.

Verani, Verantii prior. *Veras*.
Verdunum. *Verdun*.
Vergeyretum. *Le Vergeret*.
Verneas (Las). *Les Vernes*.
Verneas (Ad), Vernetum. *Le Vernet*.
Vernetum. *Le Verney*.
Versena (La), Versenea. *Le Verger*.
Versium. *Vars*.
Vesulus. *Le Viso*.
Veyarium, Veyer en Queyras (Le), Veyerii, Veyherium. *Le Veyer*.
Veyne, Veynetum. *Veynes*.
Veyre (In). *Le Veyre*.
Veyres alias Bramafam (Es). *Les Veyres*.
Veyrii. *Veyre*.
{196}Via Chevaleria. *Le Clot-Chevalier*.
Via Croza alias Colomberium. *La Via-Croza*.
Viales. *Les Viaux*.
Vies (A les). *La Route*.
Vigillaria. *La Gardette*.
Vignales, Vignalles, Vignals (Les), Vignau. *Les Vigneaux*.
Vignes (Les), Vignete (La), Vignieta. *La Vignette*.
Vignoli. *Les Vigneaux*.
Vilar (El). *Le Villard*.
Vilardonum. *Le Villardon*.
Vilare, Vilare de Culca. *Le Villard*.
Vilareti, Vilaretum. *Le Villaret*.
Vilaretum, Vilaris de Vapinco. *Le Villard*.
Vilarium. *Beauvillard*.
Vilarium. *Torrent du Villard*.
Vilarium. *Le Viarard*.
Vilarium. *Le Villard*.
Vilarium. *Les Villarons*.
Vilarium. *Le Villard-Saint-Pierre*.
Vilarium alias in Costa. *Le Villard*.
Vilarium Arenarum. *Le Villard-d'Arène*.
Vilarium beate Marie Magdalenes, Vilarium Magdalaine, Vilarium Magdalene, Vilarium Marie Magdalene. *Le Villard-la-Madeleine*.
Vilarium Moreti. *Le Villard-Mouren*.
Vilarium Robertum. *Villard-Robert*.
Vilarium sancte Marie Magdelana. *Le Villard-la-Madelaine*.
Vilarium Sancti Petri. *Le Villard-Saint-Pierre*.
Vila Ubaya. *Vaubaye*.
Vileta. *La Villette*.
Villa. *Ville-Vallouise*.
Villabaia, Villa Baya, Villa Baye. *Vaubaye*.
Villa Cayre. *Queyrières*.

Villa de Valle. *Ville-Vallouise*.
Villa inferior. *Ville-Basse*.
Villaioco. *Le Villard*.
Villa Fornax. *Les Infournas*.
Villa nova, Villa nova in Camposauro, Villa nova Poligniaci. *Ville-Neuve*.
Villar (El). *Le Villard*.
Villar Arenarum. *Le Villard-d'Arène*.
Villar du Noyer (Le). *Le Villard*.
Villaretum. *Le Villaret*.
Villaretum. *Le Villard*.
Villarii, Villarii Sancti Pancracii. *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villarium. *Beauvillard*.
Villarium. *Notre-Dame*.
Villarium. *Le Villard*.
Villarium. *Le Villaret*.
Villarium. *Villard-Meyer*.
Villarium. *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villarium Arenarum. *Le Villard-d'Arène*.
Villarium beate Marie Magdalene. *Le Villard-la-Madelaine*.
Villarium Bonont. *Le Villard-Bonnot*.
Villarium Briansonessii, Villarium Briansonii. *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villarium Chaneti, Villarium Chanetum. *Les Chanets*.
Villarium de Claperia, Villarium de Salvat, Villarium in Beauchaine. *Le Villard*.
Villarium hellemosine. *Le Villard-l'Aumône*.
Villarium inferior. *Le Villaret*.
Villarium magnum. *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villarium Morens. *Le Villard-Mouren*.
Villarium Podii Alhaudi. *Le Villard-de-Puy-Aillaud ?*
Villarium Roberti, Villarium Robertum. *Villard-Robert*.
Villarium Sancti Andree. *Le Villard*.
Villarium Sancti Campiaci. *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villarium sancti Petri. *Le Villard-Saint-Pierre*.
Villarium subtus Sanctus Heuzebius. *Le Villard*.
Villarium superior. *Le Villard*.
Villarium Troterium, Villarium Trotterium. *Villard-Trottier*.
Villar Judicialis. *La Justice*.
Villar Robert. *Villard-Robert*.
Villars Saint Pancrace (Les). *Le Villard-Saint-Pancrace*.
Villar Troutier. *Le Villard-Trottier*.
Villa Vallis, Villa Vallis Pute. *Ville-Vallouise*.
Villa Vetus. *Ville-Vieille*.
Ville (La). *L'Église*.
Ville Baye. *Vaubaye*.
Ville Robert. *Villard-Robert*.
Villeta, Villeta (La). *La Villette*.
Ville Vieille en Queyras. *Ville-Vieille*.

Vil Ubaye. *Vaubaye*.
Vinal, Vinalx. *Les Vigneaux*.
Vincens (Les). *Les Vincents*.
Vinearum territorium. *La Vignette*.
Vinea de Curte. *Le Pré-la-Cour*.
Vinea de Palute. *La Pallu*.
Vineales. *Les Vigneaux*.
Vinee. *La Vignette*.
Vinhales. *Les Vigneaux*.
Virgantia castellum. *Briançon*.
Viridarium. *Le Verger*.
Virnetum. *Le Vernay*.
Visa. *La Vièze*.
Visshales. *Le Vissac*.
Vitrola, Vitrolla, Vitrolle, Vitrolo de Cistaron. *Vitrolles*.
Viverium, Vivyer (Le). *Le Vivier*.
Voguodemar. *Le Valgaudemar*.
Vuapincensis pagus. *Le Gapençais*.
Vuilla Vetole. *Ville-Vieille*.

W

Wapicum, Wapincum, Wapingum. *Gap*.

Y

Yères (Les). *Les Hières*.
Ynfernetum. *L'Infernet*.
Yscla, Yscles (Les). *Les Iscles*.
Yssartonum. *L'Issarton*.
Ysula. *L'Isclé*.

{197} ADDITIONS ET CHANGEMENTS.

- P. 2. Art. AGNERE. L'ancien vocable de cette paroisse était Notre-Dame-de-Nazaret.
- P. 3. Ajoutez : AIGUILLETES (LES), mont. c^{nc} du Puy-Saint-André. — *L'Aguilla*, 1311 (Puy-Saint-André).
Art. ALP (L'), mont. c^{nc} de Cervières... *Montanea Cervarie*, 1514 ; lisez : 1314.
- P. 7. Art. AUBESSAGNE ; ajoutez : *Albasania*, 1179 (Cart. de Saint-Chaffre, p. 33).
- P. 8. Art. AVANCE (L'), riv. ; ajoutez : *Rivus de Vansa*, 1314 (Is. cop. AA).
Art. AVANÇON, c^{nc}, c^{on} de la Bâtie-Neuve... *Castrum quod nominatur Avanzu*, 1100 ; lisez : vers 1100.
- P. 9. Art. BANNES (LES), éc. c^{nc} d'Aubessagne ; ajoutez : *Preceptor de Badmis*, 1516 (Arch. nat. G⁸ 1, p. 261).
Art. BARCILLONNETTE. L'ancien vocable de cette paroisse était Notre-Dame-de-la-Val-Sainte.
- P. 11. Art. BATIE (MANDEMENT DE LA). Ce mandement ne comprenait ni la commune de la Rochette, ni le château d'Auriac, qui formaient un mandement particulier.
Art. BATIE-MONT-SALEON (LA) ; ajoutez : *De Monte Sallione*, 1359 (Is. cop. AA).
Art. BAUCHAINE (LE) ; ajoutez : *Mandement de Beuchaine*, 1567 (Bertrand).
Même art. *Byouchna*, 1323 ; lisez : *Byouchana*.
Art. BAUDON, t. c^{nes} de Sigoyer et de Tallard ; ajoutez : *Rivus de Baudono*, XIV^e siècle (Tallard).
- P. 13. Ajoutez : BEAUDINAR, quart. c^{nc} d'Aspres-les-Corps. — *Pulcrum prandium*, 1353 (Is. B, 2,620).
Art. BEAUME (MANDEMENT DE LA) ; ajoutez : *Mandamentum Balme Arnaudorum*, 1329 (Is. B, 2,612).
Art. BEAUME-NOIRE (LA), caverne et ruines, c^{nc} d'Agnelles. *Balma Nigra*, vers 1100 (H.-A.) ; supprimez ces trois derniers mots.
Art. BEAUMES (LES), h. c^{nc} de Champoléon ; ajoutez : *Masus Balmarum*, 1375 (Is. memoria notarum).
- P. 15. Art. BENEVENT, vill. c^{nc} de Bénévent-et-Charbillac. L'ancien vocable de cette paroisse était saint Michel.
- P. 16. Art. BESSEE HAUTE, BASSE et DU MILIEU ; ajoutez : *La Beceya*, 1334 (Is. B, 2,610).
Art. BEZ (LE), vill. c^{nc} de la Salle. L'ancien vocable de cette paroisse était l'Immaculée-Conception.
- P. 19. Art. BOUISSES (LES), bois, c^{nc} de Chanousse ; ajoutez : *Terra Bousonnarum*, 1371 (Is. B, 2,628).
- P. 21. Art. BRIANÇONNAIS (LE),... *Mandamentum Briazoni*, vers 1080 ; lisez : *Briazoni*.
Ajoutez : BROCHEHUTTE, quart. c^{nc} de Tallard. — *Broaschautas*, XIV^e siècle (Tallard). — *Broaschayntas*, XIV^e siècle (*ibid.*).
- P. 22. Art. BRUDOUR, t. c^{nc} d'Aspres-les-Corps ; ajoutez : *Rivus Brudoris*, 1353 (Is. B, 2,630).
Art. BRUIS (VALLEE DE),... *In valle Brosii*, 1153 (bulle d'Eugène III) ; lisez : 1183 (bulle de Lucius III).
Art. BRUIS, c^{nc}, c^{on} de Rosans. L'ancien vocable de cette paroisse était l'Assomption de Notre-Dame-du-Palais.
Même art., ... *Brosium*, 1153 (bulle d'Eugène III) ; lisez : 1183 (bulle de Lucius III).
Art. BUËCH (LE) ; ajoutez : l'un prend naissance dans les marais de Manteyer et les montagnes de Chaudun.
- P. 23. Art. BUFFERE (COL DE) ; ajoutez : *Bufaire*, 1783 (Albert, I, p. 269).
- P. 23. {198} Art. BUISSARD (LE), ... *Buysardum*, 1177 (Is. cop. AA) ; lisez : 1171.
- P. 26. Art. CEILLAC. L'ancien vocable de cette paroisse était sainte Cécile et saint Sébastien.
Art. CHA (LA) ; à supprimer : voy. LACHA.
- P. 27. Art. CHABESTAN. L'ancien vocable de cette paroisse était saint Cassien.
Même art., ... *Chabesteing*, 1416 ; lisez : 1516.

- Art. CHABOTTES, c^{nc}, c^{on} de Saint-Bonnet ; ajoutez : *Sancta Maria de Cabotis*, 1179 (Cart. de Saint-Chaffre, p. 33).
- Art. CHAILLOL (MANDEMENT DE). Les paroisses de Chabottes et de Chabottonnes ne faisaient probablement point partie du mandement de Chaillol, mais de celui de Montorsier.
- P. 29. Ajoutez : CHAMP-BOULANGER, quart. c^{nc} des Crottes. — *Campum Berangeriorum*, 1421 (Pic.).
- P. 30. Ajoutez : CHAMP-GRAND, f. c^{nc} de Saint-Léger. — *Magna Calma*, 1391 (Is. memoria notarum).
- P. 32. col. 1, l. 3. *Champsault*, 1505 (Is. cop. AA) ; lisez : 1510.
- P. 33. Art. CHAPELLE (LA), vill. c^{nc} de Clémence-d'Ambel ; ajoutez : *Sancta Maria de Capella*, 1179 (Cart. de Saint-Chaffre, p. 33), et *Belloran*, 1793.
 Art. CHAPELUE (LA), éc. c^{nc} de Château-Ville-Vieille ; ajoutez : Fait partie de la paroisse du Veyer.
 Art. CHARANCE, h. c^{nc} de Gap ; ajoutez : *En Charansa*, 1375 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{ric} de Gap).
 Même art., ... *Le chasteau de Charance qui estoit une conté*, 1505 ; lisez : 1510.
- P. 35. Art. CHATEAU (LE), f. c^{nc} de Châteauevieux. — *Castrum Castris veteris*, lisez : *Castri veteris*.
- P. 36. Art. CHATELLARD (LE), h. c^{nc} de Champoléon ; ajoutez : *Chastellar*, 1350 (Is. B, 2,618).
 Art. CHATELLART (LE), f. c^{nc} de Gap. — *Castellarium*, XII^e siècle ; lisez : vers 1100.
 Art. CHAU (LA), quart. c^{nc} d'Eygliers ; lisez : c^{nc} de Mont-Dauphin.
- P. 37. Art. CHAURANNE ; ajoutez : *Aqua Chourane*, 1318 (Is. B, 2,607).
- P. 38. Art. CHEMIN DE ROI. Ce chemin n'est pas une ancienne voie romaine, mais une route ouverte au moyen âge pour faciliter le commerce entre le Briançonnais et la Savoie.
 Art. CHERGAIE. Les formes *Cima de Chalajaia*, 1169 (H.-A. Durb.), et *Montanea de Chalajaya*, 1543 (B.-du-Rhône, Saint-Antoine, comm^{ric} de Veynes), sont les seules parmi celles qui sont citées dans cet article que l'on puisse attribuer à Chergaie ; les autres concernent la Jarjeatte, montagne de la commune de Lus-la-Croix-Haute (Drôme).
- P. 39. Ajoutez : CHORGES (MANDEMENT DE). Ancien mandement comprenant la commune actuelle de Chorges. — *Mandamentum de Caturicis*, 1400 (Is. B, 2,627).
 Art. CHORGES, ch.-l. de c^{on}, arr^t d'Embrun, ... *Chorges*, 1343 (Docum. inéd. p. 80) ; lisez : *Chaorges*.
 Art. CHRISTOL ; ajoutez : *Creitau*, 1783 (Albert, I, p. 269).
- P. 41. Art. CLAUSSONNE. Forme une paroisse érigée par décret du 13 avril 1861 sous le vocable de saint Blaise. En fait elle est unie à celle du Saix.
 Art. CLOT (LE), éc. c^{nc} de Tallard ; ajoutez : *Clausum*, XIV^e siècle (Tallard).
- P. 42. Art. CLOT-DE-BOULIN (LE) ; ajoutez : voy. SAINT-BLAISE.
- P. 45. Art. COLLOMBIS, éc. c^{nc} d'Espinasses ; ajoutez : *Colombinum*, 1347 (Is. B, 2,623).
- P. 46. Art. COMBE (LA), éc. c^{nc} de la Beaume ; ajoutez : *Cambono* (Peutingen).
- P. 47. Ajoutez : COMBE-MEYRANNE, h. c^{nc} des Crottes.
 Art. COMBE-RINES ; supprimez : *Comba Rainerii*, v. 1100 (H.-A.).
- P. 48. Art. COMEAN ; ajoutez : *Cognum meanum*, 1347 (Is. B, 2,623).
 Art. CORBIERES, ... *Rivus de Corberia seu de Sigureto*, 1448 (Pic. cadastre des Orres) ; lisez : 1488 (Pic.).
- P. 49. Art. CORREO ; ajoutez : *Correa*, 1377 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{ric} de Gap).
 Art. COSTE-AILLAUD... *Coste Alhande* ; lisez : *Coste Alhaude*.
 Art. COSTE-BELLE, éc. c^{nc} de Saint-Jean-Saint-Nicolas ; ajoutez : *Calma Bella*, 1391 (Is. memoria notarum).
- P. 50. {199} Art. COTE-GIRAUD, c^{ncs} de Saint-Pierre-Avez et d'Antonaves ; ajoutez : et de Ribiers.
- P. 51. Art. COULEAU, éc. c^{nc} de Briançon ; ajoutez : *Collon*, 1539 (Briançon, cadastre). — *Chollau*, 1539 (*ibid.*).
 Art. COURLIERES ; à supprimer : voy. GROLLIERE (LA).

- Ajoutez : CREVOUX (MANDEMENT DE). Ancien mandement comprenant la seule commune de Crévoux.
- P. 52. Art. CRIGNE, mont. c^{ne} du Monétier-d'Allemont ; lisez : du Monétier-Allemont.
 Art. CRIGNE (HAUTE- et BASSE-) ; même correction.
 Art. CRISTAIL, ... 1505 (Is. cop. AA) ; lisez : 1510.
 Même art., ... ajoutez : *Crestaia*, 1237 (B. N. mss. Moreau, 1204, p. 235).
 Art. CROS (LE), h. c^{ne} d'Eygliers ; à supprimer : voy. GROS (LE).
- P. 53. col. 1, l. 1. 1506 (H.-A. pouillé du diocèse de Gap) ; lisez : 1500.
 Ajoutez : CROTTE (LA), f. c^{ne} de Rabou.
 Supprimez : CROTTE (LES), f. c^{ne} de Chaudun.
- P. 55. Art. DIGUIERES (LES) ; ajoutez : *Diguerii parrochie de Gleysilio*, 1453 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{rie} de Gap).
 Art. DORMILLOUSE, chal. c^{ne} du Val-des-Prés... *Serrum Domilhosium* ; lisez : *Serrum Dormilhosium*.
 Art. DOUSART ; supprimez les formes : *Nostra Domina de Valle sancta* et *Nostre Dame de Val sainte en la vallée de Vitrolles*. Le prieuré de Dousart était dédié à saint Pierre ; c'était la paroisse de Barillonnette qui était sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Val-Sainte.
- P. 57. Art. EMBRUN, ... *Civitas Ebredonensis* (Grég. de Tours, V, § 21) ; transportez cette forme au mot EMBRUNAIS.
 Art. EMBRUNAIS, ... *Civitas Ebrodunensium* (Notitia Galliarum) ; ajoutez : et *Ebredunensium*.
- P. 58. Art. ENBAIRAC, ... *De Anbeyraco* ; lisez : *De Aubeyraco*.
 Art. EOURRES ; ajoutez : *Curatus de Elris*, 1516 (Arch. nat. G⁸ 1, p. 267).
 Art. ÉPERVIER (L') ; ajoutez : *Sparverium*, 1377 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{rie} de Gap).
 Art. ÉPINE (L'), c^{ne}, c^{on} de Serres. L'ancien vocable de cette paroisse était Notre-Dame-de-Beaulieu.
- P. 59. Art. ESPINASSES (MANDEMENT D') ; ajoutez : *Mandamentum de Spinaciis*, 1347 (Is. B, 2,623).
 Art. ESPINASSES, c^{ne}, c^{on} de Chorges. L'ancien vocable de cette paroisse était saint Jean-Baptiste.
 Art. ÉTOILE, c^{ne}, c^{on} d'Orpierre. L'ancien vocable de cette paroisse était l'Assomption.
- P. 61. Art. EYSSERENES (LES), quart. c^{ne} de Gap ; ajoutez : *Super Scharenam*, 1378 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{rie} de Gap).
- P. 62. Art. FAREAUX (LES) ; ajoutez : *Pelaportum*, 1366 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{rie} de Gap) ; 1406 (Is. châtel.). Dès 1366, ce hameau était habité par des familles du nom de Farel, qui ont fini par lui imposer leur nom.
- P. 63. Art. FEIN ; ajoutez : *El Fein*, 1347 (Is. B, 2,623).
 Art. FERMONDS (LES) ; ajoutez : *Masus de Fermondis*, 1375 (Is. memoria notarum).
- P. 66. Art. FOREST (LE), h. c^{ne} des Crottes ; supprimez la forme *Pignanum*, 1458 (Pic.).
- P. 67. Art. FOREST-SAINT-JULIEN (LE) ; ajoutez : *Forest Républicain*, 1793.
- P. 68. Art. FOUREYSSAN ; ajoutez : *Font Reyssasse*, 1680 (Pic.). — *Foureyssase* (État-maj.).
 Art. FRANCHIMENT (LE), ajoutez : *Passa coal*, XIV^e siècle (Tallard).
 Art. FREISSINOISE (LA), éc. c^{ne} de la Freissinoise ; lisez : NOTRE-DAME-DE-LA-FREISSINOISE, paroisse détr. c^{ne} de la Freissinoise.
- P. 70. Art. GAPENÇAIS (LE) ; ajoutez : *Episcopatus Agapicensis*, 1075 (Bullarium Cluniacense, 18).
- P. 72. Art. GIRONDE ; ajoutez : *Aqua Pute*, 1413 (Is. B, 2,629).
- P. 76. Art. GRAVE (MANDEMENT DE LA). La Grave ne formait pas à proprement parler un mandement, mais était une fraction du mandement de l'Oisans.
 Art. GRAVE (GLACIER DE LA), ... *Grassicum Grave* ; lisez : *Grassicium Grave*.
- P. 77. {200} Art. GROLLIERE (LA), f. c^{ne} de l'Argentière ; ajoutez : *Ad Grolerias*, 1361 (l'Argentière).
- P. 78. Art. GUILLAUME-PEROUSE ; ajoutez : *Mont Sirat*, 1793.
- P. 83. Art. LAIGALANS, ... *Aygalan*, 1539 (Briançon, cadastre) ; lisez : *Aygolan*.

- P. 84. Art. LARDIER, ... *Castrum Larderii*, 1153 (bulle d'Eugène III) ; lisez : 1183 (bulle de Lucius III).
- P. 86. Art. LAZER, ... *Castrum Lazari*, 1152 (bulle d'Eugène III) ; lisez : 1183 (bulle de Lucius III).
- P. 88. Art. MADELEINE (LA), f. et ruines, c^{ne} de Jarjayes ; ajoutez : *Capella Beate Marie Magdalene*, 1579 (B.-du-Rhône, Malte, comm^{rie} de Gap).
Art. MADELEINE (LA), hosp. c^{ne} du Monétier-de-Briançon. Cet hospice existait déjà en 1242 ; lisez : en 1228.
- P. 89. Ajoutez : MALADRERIE (LA), l. disp. c^{ne} d'Ancele. — *Apud Malopteriam*, 1388 (Is. memoria notarum).
Ajoutez : MALADRERIE (LA), l. disp. c^{ne} de l'Argentière. — *Apud Malateriam*, 1342 (l'Argentière).
Art. MALBOISSET, bois, c^{ne} de Baratier ; lisez : c^{ne} des Crottes. — *Marbousquet* (lang. vulg.).
- P. 90. Art. MARAISE ; ajoutez : *Melesia*, 1352 (Is. B, 2,620). — *Malesia*, 1390 (*ibid.* 2,629).
- P. 91. Art. MARCHES (LES) ; ajoutez *Marchi*, 1350 (Is. B, 2,618).
Art. MARLAIS ; ajoutez : *Merletum*, 1371 (Pic.) ; 1458 (Crottes, cadastre).
- P. 93. Art. MAUPERTUS ; ajoutez : *Malum pertusum*, 1345 (Is. B, 2,614).
- P. 95. Art. MIREMANDE, ... *Milmanda* ; lisez : *Milmarda*.
- P. 96. Ajoutez : MONGES (LES), quart. c^{ne} de Tallard. — *Prata Monacorum*, XIV^e siècle (Tallard).
Art. MONTBRAND, c^{ne}, c^{on} d'Aspres ... *Mont brant*, 1230 (*ibid.*). — *Mont bran*, 1239 (Is. chartes) ; lisez : *Mons brant*, 1230 (*ibid.*). — *Mons bran*, 1239 (Is. chartes).
- P. 98. Ajoutez : MONT-SIRA, mont. c^{ne} de Guillaume-Pérouse. — *Mons vocatus Sira*, 1353 (Is. B, 2,630).
Art. MORDUIT ; ajoutez : *Morte due*, XIV^e siècle (Tallard).
- P. 99. Art. MOULINETES (LES HAUTS- et BAS-) ; ajoutez : *Molendinum de Molinetis*, 1353 (Is. B, 2,620).
- P. 100. Art. MOURMOIRIERES ; ajoutez : *Bastida de Mormorières*, 1345 (Is. B, 2,614).
- P. 101. Art. NAYS (LES), bois, c^{ne} d'Orcières. — *Apud Naysios*, 1381 (Is. memoria notarum).
- P. 108. Art. PELLOUX (LES), éc. c^{ne} de Bénévent-et-Charbillac ; ajoutez : *Mansum de Pilosis*, 1393 (Is. memoria notarum).
- P. 111. Art. PIERRE-FICHE, l. disp. c^{ne} de Tallard ; ajoutez : *Ad Petras fichas*, XIV^e siècle (Tallard).
- P. 120. Art. PREGENTIL ; ajoutez : *Pratum gentile*, 1350 (Is. B, 2,614).
- P. 123. Art. PUY-CHALVIN, ... *Puy Caminum* ; lisez : *Podium Caminum*.
- P. 128. Art. RESCLAUSE (LA), ... *Resclause* ; lisez : *Resclausa*.